

Rapport annuel du secrétaire général 2021

Rapport annuel 2021

TABLE DES MATIÈRES

| Avant-propos | 5 |
|---|----|
| L'OTAN en bref | 8 |
| À tous les militaires au service de l'Alliance | 10 |
| Se préparer pour l'avenir : initiative OTAN 2030 | 13 |
| Dissuasion, défense et dialogue | 17 |
| Déployer des forces, accroître la disponibilité opérationnelle, augmenter la réactivité | 19 |
| La dissuasion et la défense dans les airs | 24 |
| Dissuasion et défense dans l'espace | 28 |
| Double approche à l'égard de la Russie : dissuasion et défense, et dialogue | 29 |
| Approche globale de la cyberdéfense | 30 |
| Améliorer la résilience des Alliés | 31 |
| Répondre aux menaces hybrides | 34 |
| Transparence et réduction des risques : la maîtrise des armements conventionnels en Europe | 34 |
| Assurer la défense face aux armes de destruction massive et aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires | 36 |
| Lutte contre les armes légères et de petit calibre illicites et les mines | |
| Garantir une dissuasion nucléaire sûre, sécurisée et efficace | |
| Investir dans la défense | |
| Communiquer avec le public, mieux le sensibiliser | |
| Temps forts de la communication en 2021 | |
| Protéger les citoyens contre les activités d'information hostiles | 52 |
| À l'écoute des citoyens : un soutien indéfectible à l'Alliance en 2021 | |
| Adapter l'Alliance | 57 |
| Modernisation de la structure de commandement en 2021 | 58 |
| Investir dans des capacités de pointe et interopérables | 59 |
| Capacités de l'aviation | 60 |
| Capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance | 62 |
| Capacités terrestres | 64 |
| Capacités maritimes | 65 |
| Investir dans l'innovation et les données | 67 |
| Maintenir notre avance technologique | 68 |
| Collaboration avec le secteur privé | 70 |
| Améliorer la sécurité énergétique | 71 |
| Faire face aux incidences du changement climatique sur la sécurité | 71 |
| Renforcer le renseignement et la sécurité | 73 |
| Principaux exercices multinationaux OTAN et alliés en 2021 | 74 |

| Promouvoir la paix | 81 |
|---|-----|
| Lutte contre le terrorisme | 82 |
| Missions et opérations de l'OTAN | 85 |
| La mission de l'OTAN en Afghanistan | 85 |
| Mission OTAN en Iraq | 87 |
| Mission de l'OTAN au Kosovo | 88 |
| Opérations et activités de l'OTAN en mer | 89 |
| La sécurité humaine | 90 |
| Partenariats : la coopération et le dialogue pour une sécurité commune | 91 |
| La politique de la porte ouverte de l'OTAN | 92 |
| Tour d'horizon des partenariats bilatéraux et régionaux | 93 |
| Intensifier la formation et le renforcement des capacités | 99 |
| Investir dans la formation, l'entraînement et l'interopérabilité | 102 |
| Développement de l'intégrité : renforcer la bonne gouvernance | 103 |
| Faire avancer la science au service de la paix et de la sécurité | 105 |
| Fonds d'affectation spéciale | 106 |
| La coopération avec les autres organisations internationales – Tour d'horizon | 107 |
| Promouvoir l'égalité et maintenir l'unité | 111 |
| L'équilibre hommes-femmes en chiffres | 114 |
| L'Organisation | 117 |
| Le siège de l'OTAN | 118 |
| Le Conseil de l'Atlantique Nord | 119 |
| Le Secrétariat international | 119 |
| Les autorités militaires de l'OTAN | 121 |
| Financement de l'OTAN | 124 |
| Budget civil 2021 | 124 |
| Budget militaire 2021 | 124 |
| Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité | 124 |
| Agences et organismes | 125 |
| Vers plus de transparence : Archives et gestion de l'information | 131 |
| Anneyes | 133 |









Soldats britanniques pendant un entraînement par temps froid en Estonie. Dans le cadre de l'exercice Winter Camp, des soldats britanniques et estoniens se sont entraînés par -20 degrés Celsius – Estonie, février 2021.

L'Europe et l'Amérique du Nord unies et d'autant plus fortes en ces temps troublés

Dans un monde devenu plus dangereux, où la compétition s'intensifie, l'OTAN continue de faire tout ce qui est nécessaire pour préserver la sécurité de ses pays membres et de leurs citoyens et pour défendre les valeurs qui sont les leurs.

Au cours de l'année écoulée, la Russie a encore multiplié les discours et les agissements agressifs, avec en point d'orgue, fin février 2022, l'invasion de l'Ukraine, opérée de manière brutale et en l'absence de provocation. Le président Poutine a été clair quant au fait que ses objectifs ne se limitaient pas à l'Ukraine. Il a exigé que l'OTAN, par des accords juridiquement contraignants, renonce à tout nouvel élargissement et retire ses forces et ses infrastructures des pays ayant rejoint l'Alliance après 1997, c'est-à-dire près de la moitié de ses membres. Pour la toute première fois, dans un accord signé avec la Russie début février 2022, Pékin s'est jointe à Moscou pour appeler l'OTAN à ne plus accepter de nouveaux membres.

À l'heure où le présent rapport est mis sous presse, la guerre que le président Poutine – avec l'appui du Bélarus — a engagée contre l'Ukraine fait toujours rage, coûtant la vie à des civils innocents, entraînant la destruction de villes et d'infrastructures et contraignant des millions de personnes à l'exode. Face à cela, les pays de l'OTAN continuent d'accroître leur soutien à l'Ukraine, de prendre des mesures visant à affaiblir l'économie russe et de renforcer le dispositif de dissuasion et de défense de l'Alliance. Ces dernières semaines, nous avons plus que doublé notre présence militaire dans la partie orientale de l'Alliance, avec davantage de soldats, d'avions et de navires afin d'être en mesure de protéger et de défendre chaque centimètre carré du territoire des pays de l'OTAN.

La sécurité mondiale est entrée dans une nouvelle ère, dans laquelle des puissances autoritaires, telles que la Russie et la Chine, contestent ouvertement des principes fondamentaux pour notre sécurité et cherchent à redéfinir complètement l'ordre international dont dépendent notre paix et notre prospérité. Moscou use de la force pour parvenir à ses fins. Par ailleurs, les autres menaces pesant sur notre sécurité, comme le terrorisme, la prolifération des armes nucléaires, les cyberattaques,

les technologies de rupture et le changement climatique, n'ont pas disparu.

Face à cette nouvelle réalité, l'Europe et l'Amérique du Nord doivent rester unies et continuer de collaborer étroitement au sein d'une OTAN forte. Et c'est exactement ce que nous faisons. Lors du sommet qui s'est tenu à Bruxelles en juin 2021, nous avons adopté l'agenda OTAN 2030, un programme de travail ambitieux et résolument tourné vers l'avenir. Dans le présent rapport, vous découvrirez les mesures concrètes que l'Alliance a prises pour s'adapter politiquement et militairement à un monde en perpétuelle mutation.

Au sommet de l'OTAN qui se tiendra à Madrid en juin 2022, nous prendrons de nouvelles mesures pour donner suite à l'agenda OTAN 2030 et pour moderniser l'Alliance afin qu'elle soit parée pour l'avenir. Nous continuerons de renforcer la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN sur le long terme et d'améliorer la disponibilité opérationnelle de nos forces. Nous définirons ensemble des objectifs clairs en matière de résilience afin de faire en sorte que nos sociétés et nos infrastructures critiques soient moins vulnérables aux attaques. Nous continuerons également de stimuler l'innovation transatlantique de façon à maintenir notre avance technologique, grâce au lancement effectif de l'accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) et du fonds pour l'innovation. Nous fixerons un objectif ambitieux pour la réduction de l'empreinte climatique de nos forces armées. Et face aux défis d'ampleur mondiale auxquels nous sommes confrontés, nous renforcerons notre soutien aux partenaires qui partagent nos valeurs, notamment l'Union européenne, et nous intensifierons notre coopération avec ceux-ci.

Au sommet de Madrid, nous adopterons par ailleurs le nouveau concept stratégique de l'OTAN, qui est le document d'orientation le plus important pour l'Alliance après le Traité de l'Atlantique Nord, texte fondateur.

Le concept stratégique de 2022 tiendra compte de la nouvelle réalité sur le plan de la sécurité, il réaffirmera la mission et les valeurs fondamentales de l'OTAN et il guidera l'adaptation continue de l'Alliance.

Des sondages réalisés à la demande de l'OTAN en 2021 révèlent que plus de 80 % des citoyens des pays de l'Alliance estiment qu'il est important que l'Europe et l'Amérique du Nord coopèrent dans le domaine de la sécurité. Si notre environnement de sécurité a radicalement changé ces dix dernières années, nos valeurs fondamentales, elles, sont demeurées les mêmes, et la détermination des Alliés à se protéger et à se défendre mutuellement reste entière. Le lien entre l'Europe et l'Amérique du Nord n'a jamais été aussi solide. Unis au sein de l'OTAN, nous continuerons de préserver la sécurité et la liberté d'un milliard de personnes.

Jens Stoltenberg Secrétaire général



Ensemble, les pays de l'Alliance représentent un milliard de personnes et environ la moitié de la puissance économique et militaire mondiale.

Quelle est la raison d'être de l'OTAN ?

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a été créée en 1949, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Sa mission principale est la sauvegarde de la liberté et de la sécurité de tous ses membres par des moyens politiques et militaires. Le principe de la défense collective est au cœur du texte fondateur de l'OTAN, le Traité de l'Atlantique Nord. Inscrit en son article 5, il lie les Alliés les uns aux autres en les engageant à se protéger mutuellement en cas d'attaque. L'OTAN s'attache à préserver en Europe une paix durable fondée sur des valeurs communes : la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit.

Au moment de sa création, l'Alliance comptait douze membres : la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni et les États-Unis. Dès 1949, le Traité de l'Atlantique Nord permet aux autres pays européens d'entrer dans l'Alliance si tous les pays qui en sont déjà membres donnent leur accord. Tout pays candidat à l'adhésion doit partager les valeurs fondamentales de l'OTAN et avoir la capacité ainsi que la volonté de contribuer à la sécurité de la zone euro-atlantique. Au fil du temps, dix-huit pays ont ainsi intégré l'OTAN : la Grèce et la Turquie (1952), l'Allemagne (1955), l'Espagne (1982), la République tchèque, la Hongrie et la Pologne (1999), la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie (2004), l'Albanie et la Croatie (2009), le Monténégro (2017), et la Macédoine du Nord (2020). Collectivement et individuellement, les 30 Alliés d'aujourd'hui sont plus forts et plus en sécurité que s'ils étaient seuls.



Signature du Traité de l'Atlantique Nord



La Grèce et la Turquie deviennent membres de l'OTAN



L'Allemagne devient membre de I'OTAN



L'Espagne devient membre de I'OTAN



La République tchèque, la Hongrie et la Pologne et la Slovénie Réunification deviennent membres de



la Slovaquie deviennent membres de membres de I'OTAN **I'OTAN**



L'Albanie et la Croatie deviennent



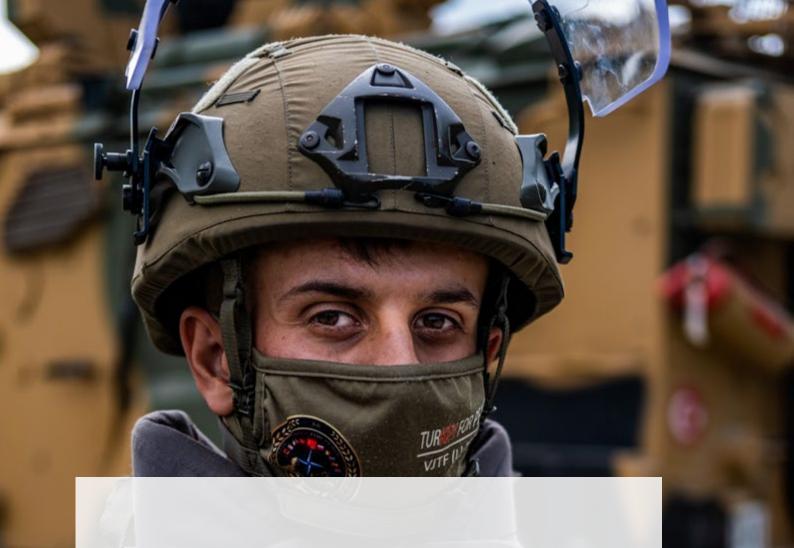
Monténégro devient membre de I'OTAN



I'OTAN

l'Allemagne

I'OTAN



À tous les militaires au service de l'Alliance

Merci!

Merci aux dizaines de milliers d'hommes et de femmes venus d'Europe et d'Amérique du Nord qui, en 2021, ont servi au sein des commandements militaires ou dans le cadre des exercices, missions ou opérations de l'OTAN. Soldats, marins, membres des forces aériennes ou d'un corps de marines, votre action et votre sacrifice ont contribué à préserver, tout au long de cette année difficile, la sécurité d'un milliard de personnes vivant dans les pays de l'Alliance. Vous êtes la cheville ouvrière de la solidarité au sein de l'OTAN et les garants de nos valeurs de toujours, à savoir la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit.

Notre gratitude va tout particulièrement aux militaires qui ont œuvré en Afghanistan. Au cours des vingt dernières années, aucune attaque terroriste n'a été perpétrée à partir de ce pays contre nos territoires et leurs habitants. C'est à vous que nous le devons. Nous rendons spécialement hommage à toutes celles et tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

En ces temps incertains, il est rassurant de savoir que vous, les membres de nos forces armées, êtes présents - engagés et au coude à coude - pour que nos pays demeurent en sécurité.

Une fois encore, merci.









Rencontre bilatérale entre le secrétaire général, Jens Stoltenberg, et le président des États-Unis, Joe Biden, en marge du sommet de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), juin 2021.

Au travers de l'initiative OTAN 2030, nous nous adaptons à un monde où la compétition s'intensifie. Nous devons avoir de grandes ambitions, car les défis pour notre sécurité sont immenses.

Déclaration du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, lors d'une conférence organisée par l'Organisation, le Conseil allemand pour les relations internationales et la Brookings Institution en prélude au sommet qui allait se tenir dix jours plus tard – Bruxelles (Belgique), 4 juin 2021.

L'initiative OTAN 2030, ambitieux projet porté par le secrétaire général, Jens Stoltenberg, doit permettre à l'OTAN de demeurer prête, forte et unie pour une nouvelle ère, caractérisée par une intensification de la compétition à l'échelle mondiale.

Tout au long des années 2020 et 2021, le secrétaire général a mené un vaste processus de consultation des Alliés, qui visait à déterminer comment renforcer davantage encore l'OTAN et faire en sorte qu'elle soit encore mieux préparée pour l'avenir. Par ailleurs, M. Stoltenberg a bénéficié de l'apport précieux d'un groupe indépendant d'experts', et il a dialogué avec la société civile, avec des jeunes, avec des parlementaires et avec le secteur privé, pour recueillir des idées qui ont contribué à donner forme à « l'agenda OTAN 2030 ».

Le 14 juin 2021, au sommet de Bruxelles, les Alliés ont entériné ce document, qui s'articule autour de huit grands axes.

Renforcer le dialogue et les consultations d'ordre politique

Unique en son genre, l'OTAN est l'enceinte indispensable pour les consultations transatlantiques. C'est pourquoi

les Alliés se sont engagés à se concerter encore plus sur toutes les questions qui ont trait à leur sécurité, notamment la maîtrise des armements, le changement climatique et les technologies émergentes et technologies de rupture. Par ailleurs, ils ont décidé de travailler au rétablissement de consultations sur les enjeux économiques touchant à la sécurité, comme le contrôle des exportations et les transferts de technologie.

Renforcer la dissuasion et la défense

L'engagement des Alliés pour la défense collective est sans faille, quelle que soit la menace. Dans cet esprit, les pays membres ont décidé de rendre l'OTAN mieux à même d'assurer la dissuasion et la défense. À cet effet, ils se sont engagés, entre autres, à exécuter rapidement et pleinement les plans de renforcement de leur posture militaire, à continuer d'améliorer la disponibilité opérationnelle de leurs forces, à moderniser leurs capacités et à investir davantage dans leur défense. À cet égard, ils ont réitéré combien il importait de poursuivre les efforts visant à atteindre d'ici à 2024 l'objectif fixé dans la directive OTAN recommandant de consacrer 2 % du produit intérieur brut à la défense et 20 % des dépenses de défense aux nouveaux équipements majeurs.

Accroître la résilience

La force de leurs sociétés étant leur première ligne de défense, les Alliés ont décidé de relever leur niveau d'ambition en matière de résilience. Il s'agit, concrètement,

¹ Coprésidé par MM. Thomas de Maizière (Allemagne) et Aaron Wess Mitchell (États-Unis), ce groupe était composé des personnalités suivantes : M. John Bew (Royaume-Uni), Mme Greta Bossenmaier (Canada), Mme Anja Dalgaard-Nielsen (Danemark), Mme Marta Dassù (Italie), Mme Anna Fotyga (Pologne), M. Tacan Ildem (Turquie), M. Hubert Védrine (France) et Mme Herna Verhagen (Pays-Bas). Il a remis son rapport, intitulé « OTAN 2030 – Unis pour une nouvelle ère », au secrétaire général en novembre 2020.



À l'occasion du forum intitulé « Des idées nouvelles pour l'agenda OTAN 2030 », organisé par l'OTAN et Chatham House, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, échange avec le groupe Jeunes leaders OTAN 2030 sur leur vision de l'avenir de l'Alliance transatlantique, une alliance qui, « d'une part, protège ses atouts et ses valeurs » et, « d'autre part, embrasse le changement » – Bruxelles (Belgique), février 2021.

de mieux protéger les infrastructures critiques implantées sur leur territoire, de rendre leurs populations moins vulnérables aux attaques et à la coercition, et de faire en sorte que les armées puissent opérer à tout moment. Les dirigeants des pays de l'OTAN ont décidé de définir des objectifs de résilience destinés à guider les pays dans l'élaboration de leurs propres plans et objectifs en la matière. Ils ont également décidé de désigner un haut responsable qui sera chargé d'assurer la coordination des efforts nationaux ainsi que de développer et de fluidifier les consultations qui ont lieu au sein de l'OTAN.

Préserver l'avance technologique de l'OTAN

La capacité d'innovation de l'OTAN a toujours été l'une des clés de sa réussite. Alors que la compétition s'intensifie, il est donc indispensable d'accentuer l'avance technologique de l'Organisation. C'est pourquoi les Alliés ont décidé de mettre en place un accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA). Ce dispositif doit stimuler la coopération transatlantique sur les technologies d'importance critique, favoriser l'interopérabilité et permettre de tirer parti des innovations civiles grâce à des interactions avec le monde universitaire et le secteur privé, notamment des start-up. Les Alliés ont également décidé de mettre en place un fonds OTAN pour l'innovation, qui financera des start-up travaillant sur des technologies émergentes ou des technologies de rupture à double usage dans des domaines clés pour la sécurité de l'Alliance.

Défendre l'ordre international fondé sur des règles

L'OTAN a un rôle à jouer – aux côtés des autres membres de la communauté internationale – dans la défense de l'ordre international fondé sur des règles. Les Alliés ont décidé de faire plus pour répondre à cette nécessité : ils se sont notamment engagés à renforcer les partenariats que l'OTAN a conclus avec des pays de même sensibilité ainsi

qu'à étudier la possibilité pour l'Organisation de nouer des liens avec différents acteurs partout dans le monde. Ils ont réaffirmé l'importance de la politique de la porte ouverte. Ils ont aussi pris des mesures pour approfondir et intensifier encore la coopération avec l'Union européenne.

Développer la formation et les activités de renforcement des capacités

Plus de stabilité dans les pays voisins, c'est plus de sécurité pour l'Alliance. L'expérience montre que, s'agissant de contribuer à la stabilité, mieux vaut prévenir qu'intervenir. Les Alliés ont dès lors décidé que l'OTAN ferait davantage pour renforcer les capacités de ses partenaires dans des domaines tels que le contreterrorisme, la stabilisation, la lutte contre les attaques hybrides, la gestion de crise, le maintien de la paix et la réforme du secteur de la défense.

Lutter contre le changement climatique et s'y adapter

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre temps. Il a des conséquences directes pour la sécurité des Alliés. En juin 2021, ceux-ci ont approuvé un plan d'action sur le changement climatique et la sécurité, qui vise à faire de l'OTAN l'organisation internationale de référence pour ce qui est de comprendre les incidences du changement climatique sur la sécurité et de s'y adapter. À ce titre, ils ont décidé que l'OTAN s'intéresserait de beaucoup plus près au changement climatique, pour en évaluer les effets sur les moyens et infrastructures des différents pays de l'Alliance, pour tenir compte du phénomène dans la planification et les exercices, et pour établir des partenariats avec l'industrie afin d'investir dans les technologies vertes. Par ailleurs, ils ont invité le secrétaire général à définir un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des structures et des installations politiques et militaires de l'OTAN, et à évaluer s'il serait possible d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050.

Adopter un nouveau concept stratégique en 2022

Les Alliés ont invité le secrétaire général à diriger les travaux d'élaboration du nouveau concept stratégique de l'OTAN, texte qui devra être approuvé au sommet de Madrid, en juin 2022. Le concept stratégique est un document majeur, qui rappelle la nature et la raison d'être intrinsèques de l'OTAN et en définit les tâches fondamentales. Il décrit les principales caractéristiques de l'environnement de sécurité, présente les grands traits de la stratégie de l'Alliance, et donne des orientations pour l'adaptation politique et militaire future de l'Organisation.





PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE NOS POPULATIONS



Si nous voulons préserver la sécurité de nos populations dans le monde imprévisible d'aujourd'hui, nous devons continuer de renforcer et de moderniser notre dissuasion et notre défense. Pour ce faire, trois choses sont essentielles : des forces solides et performantes, des sociétés robustes et résilientes, et une vision globale.

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, premier séminaire sur le concept stratégique – La dissuasion et la défense au XXIe siècle – Bruxelles (Belgique), 13 décembre 2021.

L'environnement de sécurité auquel l'OTAN est confrontée n'a jamais été aussi complexe depuis la fin de la Guerre froide. Face à cette situation, l'Alliance a lancé le plus grand processus d'adaptation depuis une génération – en augmentant les investissements, en modernisant les capacités et en investissant pour accroître la disponibilité opérationnelle des forces.

En 2021, les Alliés ont pris d'autres mesures pour garantir que les forces voulues se trouvent à l'endroit voulu au moment voulu, en décidant notamment de continuer à investir dans la disponibilité opérationnelle et la capacité de réaction rapide de l'Alliance. L'OTAN a poursuivi la mise en œuvre de son initiative pour la disponibilité opérationnelle, approuvée en 2018. Destinée à renforcer la culture de la disponibilité opérationnelle au sein de l'Alliance et à faciliter la mise à disposition des forces dans un délai de 30 jours ou moins, cette initiative contribue aussi à ce que l'Alliance soit à même de réagir sur court préavis et d'épauler rapidement les forces nationales sur terre, dans les airs et en mer, pour une intervention en cas de crise comme pour des combats de haute intensité. Au sommet de Bruxelles de juin 2021, les Alliés ont également décidé de continuer à renforcer et à moderniser la structure de forces de l'OTAN – composée des forces nationales et des forces multinationales mises à la disposition de l'Organisation - de manière à répondre aux besoins actuels et futurs en matière de dissuasion et de défense.



La disponibilité opérationnelle est un élément clé de la posture de l'OTAN.

Les Alliés prennent des mesures importantes afin de poursuivre le renforcement et la modernisation de la structure de forces de l'OTAN et d'améliorer la disponibilité opérationnelle. Je suis fière d'avoir participé à ces efforts en 2021.

Kadri Metspalu (Estonie)

Administratrice, Section Capacités de défense Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Adaptation militaire de l'OTAN

L'OTAN a élaboré deux concepts militaires de haut niveau qui orientent son adaptation continue. Le premier, le concept de dissuasion et de défense pour la zone euro-atlantique, offre à l'Alliance un cadre pour répondre aux principales menaces connues. Ce concept facilite la planification proactive nécessaire pour affronter les crises et conflits potentiels. Il améliore l'organisation, le commandement et le contrôle des forces et capacités des pays de l'Alliance. En un mot, il renforce la capacité de l'OTAN à faire face à toute éventualité.

Le second, le concept-cadre de l'OTAN sur la capacité à combattre, présente une vision pour les 20 prochaines années ayant pour objectif d'aider les pays de l'Alliance à préserver l'avantage militaire. Sur la base des menaces actuelles et des menaces émergentes, ce concept décrit en détail l'instrument militaire dont l'OTAN a besoin pour protéger le milliard de citoyens que comptent ses pays membres, et il définit une trajectoire réaliste adaptée à cet objectif au travers du plan de développement des capacités de combat. Il permet à l'OTAN de préserver et de renforcer son avantage militaire et technologique, alors même que la nature des conflits évolue.



Déployer des forces, accroître la disponibilité opérationnelle, augmenter la réactivité

En 2021, l'OTAN a maintenu sa présence avancée dans la partie orientale du territoire de l'Alliance. Dans la région de la Baltique, l'Alliance a continué à déployer quatre groupements tactiques multinationaux de niveau bataillon prêts au combat, dirigés respectivement par le Royaume-Uni en Estonie; par le Canada en Lettonie; par l'Allemagne en Lituanie ; et par les États-Unis en Pologne. Ces groupements tactiques - constitués de milliers de soldats de plusieurs pays de l'OTAN - ont conduit 15 activités d'entraînement et exercices interarmées en 2021. Par exemple, en avril, juin et septembre, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ainsi que la Finlande et la Suède, pays partenaires, ont participé à l'exercice Ramstein Alloy visant à promouvoir l'interopérabilité et la coordination dans le cadre d'un scénario de défense collective (article 5), principalement en milieu aérien. Ces exercices sont essentiels pour maintenir et développer la disponibilité opérationnelle et accroître l'interopérabilité entre les forces des pays de l'Alliance. La présence avancée de l'OTAN est défensive, proportionnée et pleinement conforme aux engagements internationaux de l'Alliance et à son objectif de préservation de la paix et de la stabilité.

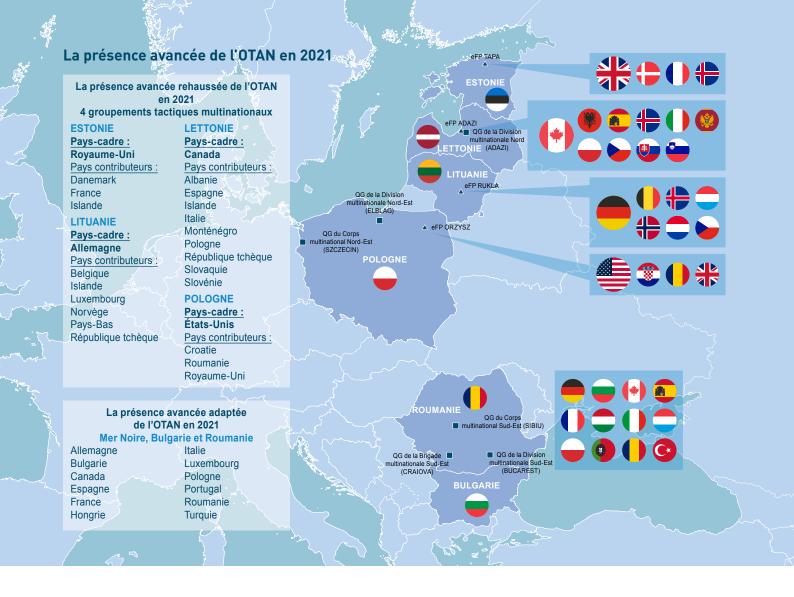


Dans le cadre de ce déploiement, j'ai pu, en tant que photographe, voir tous les éléments qui composent un groupement tactique de l'OTAN et comprendre comment l'OTAN fonctionne dans un environnement interarmées.

Rachael Seaman (Royaume-Uni)

Soldat du génie, présence avancée rehaussée (Estonie)

Des chars polonais prennent part à l'exercice Eager Leopard 2021 – Pabrade (Lituanie), septembre 2021.



Dans la région de la mer Noire, les Alliés fournissent des forces et des capacités à l'appui d'une présence avancée sur terre, en mer et dans les airs. En 2021, les Alliés ont intensifié la coopération dans les domaines de l'entraînement aérien et de la police du ciel, développé les activités des forces navales permanentes de l'OTAN et entraîné des forces terrestres de pays de l'Alliance au sein de la brigade-cadre multinationale, à Craiova, en Roumanie. En juillet, l'exercice maritime Breeze 2021 a mobilisé plus de 2 000 soldats et 30 navires venus de 12 pays membres de l'OTAN – l'Albanie, la Belgique, la Bulgarie, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Turquie, le Royaume-Uni, et les États-Unis –, ainsi que de la Géorgie et de l'Ukraine, pays partenaires de l'OTAN.

Des marines portugais (les Fuzileiros) et des plongeurs de la marine portugaise s'entraînent au niveau tactique en Lituanie. La furtivité peut être un élément clé dans l'exécution de la mission des Fuzileiros portugais. Des équipes de reconnaissance utilisent des embarcations gonflables légères pour se déplacer silencieusement, en restant aussi discrètes que possible – Lituanie, juillet 2021.





Des soldats turcs de la Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation de l'OTAN après une patrouille d'entraînement dans le cadre de l'exercice Steadfast Defender 2021. Cette force opérationnelle est une unité multinationale rapidement déployable constituée d'éléments terrestres, aériens, maritimes et de forces d'opérations spéciales – Roumanie, mai 2021.

Poursuivant le renforcement de sa présence avancée dans la partie orientale du territoire de l'Alliance, l'Organisation a mis en place la structure permanente de gouvernance et de gestion régissant le réseau de mission de la Force de réaction de l'OTAN. Le réseau soutient la Force de réaction de l'OTAN (40 000 soldats), qui est prête à se déployer dans le cadre d'un scénario de défense aux côtés de la Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation de l'OTAN (5 000 soldats), d'autres forces alliées à haut niveau de préparation et des forces de deuxième échelon de l'OTAN, plus lourdes. En outre, ce réseau intègre les diverses capacités technologiques de commandement, de contrôle, d'information et de communication des pays fournisseurs de troupes.

En 2021, en réponse à l'intensification des activités militaires russes au printemps et à l'automne, les Alliés ont mené des activités terrestres, maritimes et aériennes le long du flanc est de l'Alliance afin de rassurer les populations locales dans toute la région et de venir consolider les dispositifs de défense nationaux. Ces mesures d'assurance renforcent la vigilance, découragent une agression potentielle et accroissent la sécurité de l'Alliance dans son ensemble.



Un hélicoptère Chinook de l'armée de terre américaine transporte un obusier M-777 pendant l'exercice Swift Response 2021 en Estonie. Swift Response, un exercice multinational mené sous la conduite de l'armée de terre américaine, a mobilisé plus de 7 000 parachutistes venus de 10 pays de l'Alliance – Estonie, mai 2021.

Facilitation : accroître la mobilité au sein de l'OTAN

Chaque déploiement OTAN - qu'il s'agisse de défendre un Allié ou d'aider des civils en cas de crise - nécessite de mobiliser et de transporter des troupes, des véhicules, des équipements, des fournitures, et du carburant. Faciliter une mobilité militaire efficace pour les Alliés - sur terre, en mer et dans les airs - est indispensable pour améliorer l'agilité de l'OTAN et sa capacité à déployer rapidement et à soutenir des forces sur le territoire de l'Alliance.

Les travaux de l'OTAN sur la facilitation, en cours depuis un certain temps, intègrent plusieurs dimensions : gouvernementale, civile et commerciale. En 2021, les Alliés ont pris des initiatives visant à développer encore les capacités de transport, à renforcer le commandement et le contrôle, à améliorer la législation et à moderniser les infrastructures critiques en Europe. En outre, les travaux sur les modalités relatives à l'acheminement du carburant se sont poursuivis. Pour faire avancer ces initiatives, l'OTAN a continué de collaborer avec l'Union européenne dans le domaine de la mobilité militaire.

Aux frontières méridionales de l'Alliance, les Alliés ont réaffirmé leur engagement à soutenir la Turquie afin que celle-ci puisse répondre aux défis de sécurité pouvant survenir dans cette région. Grâce à l'engagement prolongé de l'Espagne, l'OTAN a maintenu son dispositif de soutien supplémentaire au profit de la Turquie en renforçant ses capacités de défense aérienne par le déploiement de batteries de défense antimissile.

L'OTAN a aussi continué de renforcer sa capacité à faire face aux menaces et aux défis émanant du sud – notamment dans la région de la mer Méditerranée – en améliorant sa connaissance de la situation stratégique, ses plans, et la disponibilité opérationnelle de ses forces. L'Alliance a en particulier investi dans des capacités adaptées aux opérations expéditionnaires et a conduit des exercices sur la base de scénarios en rapport avec

le sud. L'OTAN a continué de contribuer à la lutte contre le terrorisme, y compris par sa participation à la coalition mondiale contre l'EIIL/Daech et par ses partenariats régionaux. Le Pôle régional pour le sud, mis en place par l'Alliance au Commandement allié de forces interarmées de Naples (Italie), a par ailleurs assuré la connaissance de la situation en suivant les développements dans la région.





Le destroyer lance-missiles USS Paul Ignatius de la classe Arleigh Burke tire avec succès un intercepteur SM-3 pour prendre à partie un missile balistique pendant l'exercice de démonstration en mer Formidable Shield – Îles britanniques, mai 2021. Photo de la marine des États-Unis prise par Nathan T. Beard, deuxième classe spécialiste des communications de masse/Diffusée.

La dissuasion et la défense dans les airs

La défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN est une mission essentielle qui contribue à la dissuasion et à la défense globales de l'Organisation. Elle permet de préserver le territoire, les populations et les forces de l'Alliance. Elle est prête à faire face à l'ensemble des menaces aériennes et missiles, d'où qu'elles viennent.

Différents acteurs étatiques ou non étatiques continuent de développer et de déployer des moyens aériens et missiles offensifs, qui préoccupent l'Alliance. Il existe tout un éventail de défis potentiels, allant de systèmes aériens sans pilote relativement simples à des missiles hypersoniques sophistiqués. Nombre de ces systèmes peuvent atteindre le territoire de l'OTAN ou mettre en péril les forces de l'Organisation. De ce fait, l'OTAN a continué de renforcer sa mission de défense aérienne et antimissile intégrée et a pris des mesures pour améliorer la disponibilité opérationnelle et la réactivité de ses forces.

Les Alliés ont encore accru leur aptitude à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir rapidement la sécurité de l'Alliance, y compris par des activités de formation et des exercices efficaces destinés aux forces de défense aérienne et antimissile intégrée. Ils se sont en outre engagés à améliorer encore les capacités de défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN, notamment les capteurs, les intercepteurs, ainsi que le commandement et le contrôle. En janvier 2021 a été établi en Grèce le Centre d'excellence pour la défense aérienne et antimissile intégrée, qui est un organisme militaire international accrédité par l'OTAN. Ce nouveau centre contribue à renforcer l'interopérabilité et à favoriser le développement des capacités de défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN. Il offre par ailleurs de nouvelles opportunités de recherche, d'expérimentation et de formation.



En 2021, les Alliés ont renforcé la mission de défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN, une composante essentielle de la dissuasion et de la défense. Dans ce contexte, j'ai aidé à mettre en place un nouveau comité de haut niveau chargé de la politique de défense aérienne et antimissile intégrée, et à négocier les tâches et principes qui ont été approuvés, concernant la défense aérienne et antimissile intégrée et la défense antimissile balistique, dans le communiqué du sommet de Bruxelles.

Radoslava Stefanova (Italie, Bulgarie)

Chef de la Section Défense aérienne et antimissile intégrée Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Deux chasseurs F-35 italiens survolent l'Estonie pendant un entraînement à l'interception dans le cadre de l'exercice OTAN de police du ciel Ramstein Alloy – Estonie, juin 2021.



Des soldats norvégiens chargés de la protection des forces, avec, à l'arrière-plan, un F-35 en phase de décollage, pendant la mission de police du ciel 2021 en Islande – Keflavik (Islande), février 2021.

Un espace aérien sûr : 60 ans de police du ciel de l'OTAN

Mise en place il y a 60 ans, la mission de police du ciel de l'OTAN permet d'assurer la sécurité de l'espace aérien de l'Alliance en temps de paix. Elle illustre aussi de manière concrète la solidarité qui prévaut au sein de l'Alliance. Les Alliés qui disposent de la gamme complète des capacités de police du ciel protègent ceux qui en sont dépourvus.

En 2021, la Hongrie et l'Italie ont couvert l'espace aérien de la Slovénie, tandis que la Grèce et l'Italie ont pris en charge la protection de l'Albanie et du Monténégro. La mission OTAN de police du ciel a également bénéficié au tout nouveau membre de l'OTAN, la Macédoine du Nord, dont l'espace aérien a été couvert par l'Italie en 2021. Des déploiements, par roulement, de capacités de police du ciel ont permis de fournir un soutien aux États baltes, à la Bulgarie, à l'Islande, à la Pologne et à la Roumanie, tandis que les forces aériennes belges et néerlandaises ont assuré la sécurité de l'espace aérien du Benelux².

Partout en Europe, des avions de chasse de l'OTAN sont sur la brèche 24 heures sur 24, prêts à décoller immédiatement en cas de vol suspect ou non annoncé à proximité de l'espace aérien des pays de l'Alliance. En 2021, ces avions ont réalisé environ 370 décollages sur alerte partout en Europe, la plupart du temps pour surveiller des appareils effectuant des vols non annoncés à proximité de l'espace aérien de l'Alliance. Environ 80 % de ces missions, soit 290, ont été menées en réponse à des vols effectués par des appareils militaires russes. La plupart des interceptions effectuées en 2021 ont eu lieu dans la région de la Baltique. En général, les interceptions se sont déroulées sans incident, les aéronefs de l'OTAN ayant décollé pour identifier l'appareil qui s'approchait et pour l'escorter en dehors de la zone. Très peu d'avions interceptés ont pénétré dans l'espace aérien de l'Alliance.

Au sommet de l'OTAN tenu en juin 2021, les Alliés ont réaffirmé leur attachement à la mission de défense antimissile balistique de l'Organisation. Cette mission purement défensive a pour objectif d'assurer la protection complète de l'ensemble des populations, du territoire et des forces des pays européens de l'OTAN face aux menaces croissantes induites par la prolifération des missiles balistiques. La principale préoccupation à cet égard reste les missiles pouvant

être lancés depuis l'extérieur de la zone euro-atlantique, par exemple depuis le Moyen-Orient, où l'Iran et la Syrie continuent de développer et de déployer des missiles susceptibles d'atteindre le territoire de l'OTAN. Parmi les moyens actuellement placés sous le commandement et le contrôle de l'OTAN figurent les radars et intercepteurs des États-Unis stationnés en Roumanie et en Turquie. Les Alliés mettraient à disposition d'autres moyens en cas de crise.

² Belgique, Luxembourg et Pays-Bas.

Police du ciel Mission Protéger l'espace aérien du flanc est de l'Alliance Localisation Bulgarie Estonie Lettonie Lituanie Pologne Roumanie Pays contributeurs Allemagne (Ämari, Estonie, et Mihail Kogălniceanu, Roumanie) Canada (Mihail Kogălniceanu, Roumanie) Danemark (Šiauliai, Lituanie) Espagne (Šiauliai, Lituanie, et Mihail Kogălniceanu, Roumanie) Italie (Šiauliai, Lituanie, et Ämari, Estonie) Portugal (Šiauliai, Lituanie) Royaume-Uni (Mihail Kogălniceanu, Roumanie) Turquie (Malbork, Pologne) Soutien et assurance pour la Turquie

Mission

Renforcer les capacités de défense aérienne de la Turquie et lui fournir des mesures d'assurance adaptées

Localisation

C Turquie

Pays contributeurs

Espagne (Adana, Turquie) - Batteries de missiles sol-air Pologne (Incirlik, Turquie) - Avions de patrouille maritime

Moyens OTAN

OTAN (Konya, Turquie) - Avions de surveillance AWACS Les contributions des Alliés incluent également une augmentation du nombre d'escales effectuées par les forces navales permanentes et une participation accrue aux exercices et aux activités de renseignement, surveillance et reconnaissance.

Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées

Mission

Fournir aux décideurs des informations et du renseignement en temps utile

Pays contributeurs & moyens OTAN

Allemagne Belgique Bulgarie Espagne États-Unis France 🚞 Grèce I Italie ∺ Norvège Pologne République tchèque Royaume-Uni C Turquie -- OTAN - AGS, avions AWACS

Forces navales permanentes

Permettre à l'Alliance d'assurer une présence navale continue

Localisation

Océan Atlantique, mer Baltique, mer Noire, mer Méditerranée et mer du Nord

Moyens OTAN

OTAN - Groupes maritimes permanents de l'OTAN (SNMG 1 & 2), groupes permanents OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG 1 & 2)

Note: Représentation cartographique des contributions des Alliés en 2021

et de la défense de l'OTAN Pôle régional pour le sud Mission Améliorer la compréhension Patrouilles d'AWACS au-dessus régionale et l'anticipation des de l'Europe orientale menaces émanant du sud Localisation Mission Commandement allié de forces Assurer des patrouilles aériennes au-dessus de l'Europe orientale interarmées (JFC) de Naples

Pays contributeurs

de Naples réaffecté

22 Alliés - Contributions nationales

volontaires et du personnel du JFC

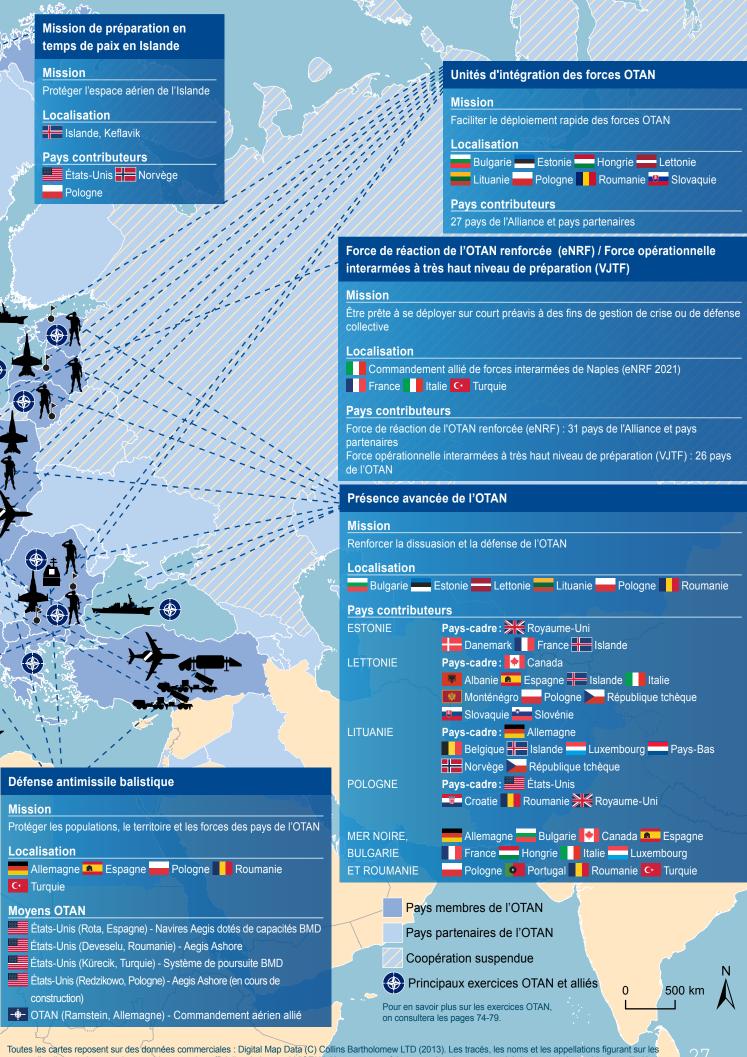
Pays contributeurs &

France C Turquie

-- Avions AWACS

moyens OTAN

Les éléments de la dissuasion





Au sommet de Bruxelles de 2021, le ministre luxembourgeois de la Défense, François Bausch, et le secrétaire général délégué de l'OTAN, Mircea Geoană signent une déclaration conjointe visant à développer un système de connaissance stratégique de la situation spatiale – Bruxelles (Belgique), juin 2021

L'OTAN et le Luxembourg renforcent la connaissance de la situation spatiale au niveau de l'Alliance

Au sommet de Bruxelles, l'OTAN et le Luxembourg ont signé une déclaration conjointe visant au développement d'un système de connaissance stratégique de la situation spatiale au sein de la Section Géomatique du Centre de situation du siège de l'OTAN. Grâce à un financement de 6,7 millions d'euros du Luxembourg, cette capacité permettra à l'Alliance de mieux appréhender les objets en orbite et les événements spatiaux, ainsi que leurs effets dans tous les milieux d'opérations. Ce projet concourra aux activités du Centre spatial OTAN, établi à Ramstein (Allemagne) en 2020.

Dissuasion et défense dans l'espace

En 2019, l'OTAN a reconnu l'espace comme nouveau milieu d'opérations militaires de l'OTAN, au même titre que les milieux terrestre, aérien, maritime et cyber. Au sommet de l'OTAN tenu en juin 2021, les Alliés ont réaffirmé qu'un accès sécurisé aux capacités, produits et services spatiaux est essentiel pour les opérations, missions et activités de l'Alliance. Ils ont reconnu que les attaques dirigées vers l'espace, en provenance de l'espace ou dans l'espace représentent un réel défi pour la sécurité de l'Alliance, qu'elles pourraient avoir sur les sociétés modernes un effet tout aussi dommageable que celui d'une attaque conventionnelle, et qu'elles pourraient conduire à l'invocation de la clause de défense mutuelle (l'article 5) du Traité de l'Atlantique Nord.

Afindepouvoirutiliserl'espacecomme milieu d'opérations, l'Alliance améliore actuellement sa connaissance du milieu spatial ainsi que la compréhension commune de l'environnement spatial. Dans cette optique, l'OTAN a fait part en 2021 de son projet de développer un système de connaissance stratégique de la situation spatiale au siège de l'Organisation à Bruxelles. En outre, les autorités militaires de l'OTAN ont accepté l'offre de la France visant à créer à Toulouse un centre d'excellence OTAN pour l'espace.

Par ailleurs, l'OTAN a approuvé une feuille de route sur la poursuite de la mise en œuvre de sa politique spatiale dans les années à venir, le but étant d'orienter les activités de l'Organisation dans plusieurs domaines, notamment la science et la technologie, la résilience et les exercices. En 2021, des activités liées à l'espace ont été intégrées dans plusieurs exercices, dont Steadfast Jupiter, Ramstein Ambition et Steadfast Leda. Ces exercices ont fait intervenir la mise au point et la gestion d'effets dans l'espace et l'intégration de produits spatiaux.

Le Centre spatial OTAN, établi au Commandement aérien allié à Ramstein (Allemagne), a continué de se développer en tant que pôle de référence pour les données et les produits spatiaux. En liaison avec les entités nationales responsables de l'espace, ce centre doit permettre à l'OTAN de bénéficier des services spatiaux des Alliés – imagerie, navigation, détection lointaine et communication – dans le cadre de ses missions et de ses opérations.

L'Alliance demeure confrontée à un environnement de sécurité complexe dans le milieu spatial, où se mêlent risques émergents, vulnérabilités et menaces potentielles. En novembre dernier, le Conseil de l'Atlantique Nord a publié une déclaration, dans laquelle il a condamné fermement le tir d'essai d'un missile antisatellite auquel la Fédération de Russie a procédé de manière « inconsidérée et irresponsable » le 15 novembre 2021. Cet essai a généré un champ de débris orbitaux qui a entraîné un risque sensiblement accru pour les vies humaines et pour les moyens spatiaux d'un grand nombre de pays et d'entités.

Les pays de l'OTAN restent déterminés à protéger et à préserver l'accès à l'espace à des fins pacifiques et les possibilités d'exploration pacifique de celui-ci, et ils appellent tous les pays à s'associer aux travaux menés au niveau international qui ont pour but d'établir des normes, règles et principes de comportement responsable en vue de réduire les menaces spatiales.

Double approche à l'égard de la Russie : dissuasion et défense, et dialogue

En 2021, l'OTAN a continué de suivre une double approche à l'égard de la Russie, alliant défense et dialogue.

À l'issue de la Guerre froide, l'OTAN a tout mis en œuvre pour établir avec la Russie un partenariat stratégique qui soit bénéfique pour les deux parties et fondé sur le dialogue et la coopération pratique dans des domaines d'intérêt commun. Depuis plus de trente ans, l'OTAN s'emploie à bâtir ce partenariat avec la Russie. Au sommet de Londres de 1990, alors que la Guerre froide touchait à sa fin, l'Alliance a tendu la main de l'amitié, proposant un dialogue et un partenariat plutôt que la confrontation et la méfiance. Parmi les grandes étapes des relations entre l'OTAN et la Russie figurent la signature de l'Acte fondateur OTAN-Russie (1997) et la création du Conseil OTAN-Russie (2002), destiné à servir de principale instance de dialogue et de coopération entre les Alliés et ce pays. Aucun autre partenaire ne s'est vu offrir une relation institutionnelle comparable.

En 2014, l'OTAN a suspendu toute coopération pratique avec la Russie à la suite de l'annexion, illégale et illégitime, de la Crimée. Les Alliés ont décidé qu'il ne pourrait y avoir de retour à la normale tant que Moscou ne respecterait pas de nouveau le droit international.

En 2021, les Alliés restent préoccupés par la politique de déstabilisation de la Russie et ses provocations militaires à la périphérie du territoire de l'Alliance, ainsi que par ses activités conventionnelles et hybrides, notamment le renforcement de son dispositif militaire en Ukraine et alentour. La Russie a continué de mener des exercices sans préavis et des exercices de grande envergure, tels que Zapad 2021, violant les obligations internationales qui sont les siennes au titre du Document de Vienne et exacerbant encore les tensions qui existaient déjà avec l'OTAN.

L'approche conjuguant défense et dialogue suivie par l'OTAN lui permet de réagir à la détérioration de l'environnement de sécurité causée par le comportement agressif de la Russie. C'est pourquoi les Alliés ont continué de renforcer leurs capacités de dissuasion et de défense, tout en restant ouverts à un dialogue ciblé, périodique et substantiel avec la Russie. En restant

ouverte au dialogue, l'OTAN montre qu'elle met un point d'honneur à régler pacifiquement les questions d'importance critique et à éviter les malentendus, les erreurs d'appréciation et les escalades involontaires.

L'OTAN est restée disposée à mener un dialogue au sein du Conseil OTAN-Russie pour aborder des questions de sécurité internationale et accroître la transparence et la prévisibilité. En 2021, Moscou a systématiquement décliné les invitations lancées par l'OTAN de tenir une réunion du Conseil OTAN-Russie. La décision prise par la Russie de suspendre les activités de sa mission auprès de l'OTAN, à Bruxelles, dès novembre 2021 a encore réduit les possibilités pour l'Alliance de mener un dialogue substantiel avec ce pays. Par ailleurs, sa décision de fermer le Bureau d'information de l'OTAN à Moscou et de suspendre les travaux de la Mission de liaison militaire de l'OTAN dans la capitale ont nui davantage encore aux lignes de communication entre l'OTAN et la Russie.

En revanche, les contacts entre hauts responsables se sont poursuivis dans une certaine mesure. En septembre 2021, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a rencontré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, en marge de la 76° session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York. Ils se sont entretenus notamment des relations entre l'OTAN et la Russie, des actions agressives de la Russie à l'encontre de l'Ukraine, de la transparence et de la réduction des risques, de la maîtrise des armements ainsi que de la situation en Afghanistan. Le secrétaire général a par ailleurs souligné que l'OTAN était attachée à sa double approche à l'égard de la Russie.



Locked Shields, exercice international de cyberdéfense en conditions réelles d'une importance et d'une complexité sans égales, est organisé chaque année par le Centre d'excellence OTAN pour la cyberdéfense en coopération. En 2021, l'exercice a fait intervenir des systèmes cyberphysiques et des éléments stratégiques et techniques intégrés, ce qui a permis aux pays participants de tester l'ensemble de la chaîne de commandement sur la résolution d'un cyberincident de grande ampleur. Tallinn (Estonie), avril 2021.

Approche globale de la cyberdéfense

Les cybermenaces ont continué d'évoluer en 2021, avec une augmentation du nombre de campagnes cyber déstabilisatrices et malveillantes, notamment des attaques paralysantes au moyen de logiciels rançonneurs menées par des acteurs étatiques et non étatiques. Ces attaques malveillantes visaient des infrastructures et des chaînes d'approvisionnement critiques dans des pays de l'Alliance et des pays partenaires. Pour faire face à ce défi, les Alliés ont entériné une politique de cyberdéfense globale, étape importante dans la définition de l'approche de l'OTAN en matière de cyberdéfense pour la prochaine décennie. Les Alliés y ont souligné que les cybermenaces pesant sur l'Alliance étaient complexes, destructrices, à visée coercitive et de plus en plus fréquentes, et que le cyberespace était un milieu en permanence contesté.

L'Alliance est déterminée à employer – dans le respect de la mission défensive de l'OTAN et du droit international – tout l'éventail des capacités dont elle dispose pour décourager et contrer les cybermenaces, y compris celles s'inscrivant dans le cadre de campagnes hybrides.

Une cyberdéfense efficace exige une approche globale conjuguant les efforts sur les plans politique, militaire et technique.

L'OTAN doit être en mesure de protéger ses réseaux, d'opérer de concert dans le cyberespace, et de promouvoir une approche du cyberespace fondée sur



En 2021, nous nous sommes employés à renforcer la capacité opérationnelle du Centre des cyberopérations. Nous pouvons être fiers des progrès accomplis, dont nous avons pu prendre la mesure pendant l'exercice Steadfast Jupiter.

Lieutenant-colonel Bram Verhoeff (Pays-Bas)

Officier d'état-major, Section Défense & effets cyber, Centre des cyberopérations SHAPE, Mons, Belgique

des normes. Il faut pour cela que les Alliés partagent leur connaissance de la situation, et qu'ils soient en mesure de détecter et de prévenir les intrusions et d'y répondre en temps réel.

Dans le cyberespace, l'Alliance n'a jamais que la force de son maillon le plus faible. Au sommet qu'ils ont tenu en 2021, les Alliés sont convenus que la résilience et la capacité à détecter et à comprendre les nouvelles vulnérabilités ainsi qu'à y répondre étaient de plus en plus cruciales. L'engagement en faveur de la cyberdéfense, adopté en 2016 au sommet de Varsovie, reste un instrument clé lorsqu'il s'agit de renforcer la résilience au niveau national. Au travers de cet engagement, les Alliés s'emploient à développer leurs effectifs cyber, à recruter des experts suivant des méthodes innovantes telles que des programmes de réserve cyber, et à investir dans les capacités de cyberdéfense et l'expertise qu'elles exigent. L'OTAN mène ces initiatives d'ordre défensif dans un cadre pangouvernemental, faisant intervenir militaires, pouvoirs publics, industrie et monde universitaire dans la mise à disposition de moyens de cyberdéfense résilients.

Améliorer la résilience des Alliés

L'engagement pris par les pays de l'OTAN de renforcer leur résilience individuelle et collective est ancré dans l'article 3 du Traité de l'Atlantique Nord. Les défis en matière de résilience auxquels l'OTAN cherche à répondre peuvent aller des cyberattaques aux incidents impliquant des matières dangereuses, en passant par des actes de terrorisme ou des catastrophes naturelles comme des pandémies ou des événements liés au climat.

Il est très important pour l'OTAN d'aider les Alliés à améliorer leur préparation aux crises. Les travaux de l'OTAN sur la résilience consistent surtout à les aider à répondre à sept exigences de base en la matière, qui portent sur des fonctions nationales essentielles comme la continuité des pouvoirs publics ou la fourniture de soins de santé et de services d'infrastructures critiques dans des domaines tels que les transports, les communications, l'énergie, l'alimentation et l'eau.

Les Alliés sont déterminés à promouvoir un cyberespace libre, ouvert, pacifique et sûr, ce qui implique de défendre ces valeurs ainsi que l'ordre international fondé sur des règles. En juillet 2021, le Conseil de l'Atlantique Nord a publié une déclaration condamnant les actes de cybermalveillance, notamment la compromission des serveurs Microsoft Exchange. L'OTAN a publié cette déclaration aux côtés de celles de différents Alliés, de pays partenaires et d'autres organisations internationales.



En décidant d'inclure la résilience de la société dans l'engagement renforcé en faveur d'une meilleure résilience, au sommet de 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN ont réaffirmé l'importance de la contribution que les citoyens et la société apportent à la résilience et à la défense au sens large.

Khan Jahier (Pays-Bas)

Conseiller de politique générale pour la facilitation et la résilience Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Les sept exigences de base de l'OTAN pour la résilience nationale

- · Continuité des pouvoirs publics et des services publics essentiels
- · Résilience des approvisionnements énergétiques
- · Résilience des ressources en vivres et en eau
- Résilience des systèmes de communication civils
- · Résilience des systèmes de transport
- Aptitude à gérer efficacement les mouvements de population incontrôlés
- Aptitude à gérer un grand nombre de victimes

En juin 2021, l'OTAN a approuvé des propositions visant à renforcer la résilience de la société, encourageant les Alliés à continuer de valoriser le rôle joué par les citoyens en faveur de la résilience de leur pays et de prendre des mesures pour améliorer celle de la population et de la société, dans l'intérêt général de la sécurité nationale et de la défense.

En outre, le développement de la coopération avec les pays partenaires et les organisations internationales, en particulier l'Union européenne, reste une priorité majeure à l'OTAN pour ce qui est du renforcement de la résilience. L'Union européenne et l'OTAN ont approfondi leur dialogue dans le domaine de la préparation du secteur civil et de la résilience pour tirer parti des synergies entre les deux organisations.

La résilience et la COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue de mettre à l'épreuve la résilience de l'Alliance.

L'OTAN aide les Alliés et les pays partenaires à lutter contre la COVID-19 en leur apportant un soutien et une assistance. S'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie et de ses incidences, à moyen et à long terme, dans le domaine de la préparation du secteur civil et de la résilience, les Alliés ont revu les exigences de base en matière de résilience en octobre 2021 et adopté des critères d'évaluation permettant aux pays de mesurer leur propre degré de préparation face à une éventuelle crise transfrontières à impact élevé d'une ampleur et d'une complexité similaires.



Mme l'ambassadrice Dubravka Lalović, représentante permanente du Monténégro auprès de l'OTAN, et M. Marc Di Paolo, directeur pour le renforcement des institutions et capacités de défense à la Division Opérations du Secrétariat international de l'OTAN, ont signé un accord portant sur l'acquisition d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique et d'un appareil à rayons X, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. L'équipement sera installé dans un hôpital de la ville de Berane, dans le nord du Monténégro, afin de réduire la pression pesant sur le Centre clinique de Podgorica, seule autre ville du pays à disposer de matériel comparable. Bruxelles (Belgique), mai 2021.



Résilience et aide en cas de catastrophe : le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe

Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe est le principal mécanisme OTAN de réponse aux situations d'urgence civile, destiné à aider les Alliés et les partenaires à répondre à des catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Il permet de centraliser et de coordonner les demandes des pays touchés et les offres d'aide reçues. Le Centre travaille en liaison étroite avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies et le Centre de coordination de la réaction d'urgence de l'Union européenne, tant à l'occasion d'exercices que dans des situations d'urgence réelles.

En 2021, le Centre a continué de coordonner la réponse de l'Alliance à la pandémie de COVID-19 en donnant suite à dix-neuf demandes d'assistance liées à la situation sanitaire, et en août 2021, il a apporté une aide à la Macédoine du Nord, à sa demande, pour lutter contre des incendies de forêt.

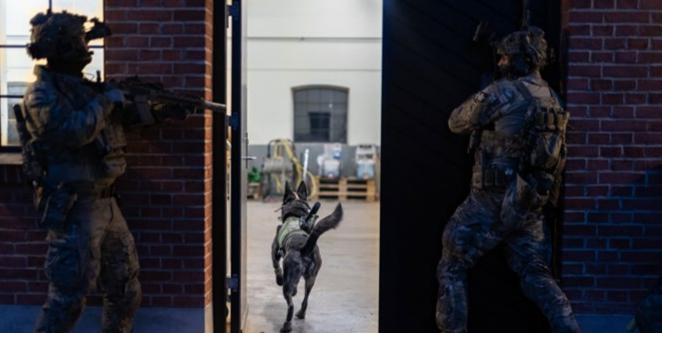
Depuis la mise en place, en 2020, du fonds d'affectation spéciale pour la réponse à la pandémie, 21 Alliés et deux partenaires ont versé des contributions financières représentant plus de 5 millions d'euros et fourni des contributions en nature pour alimenter le stock d'équipements médicaux de l'OTAN, notamment des respirateurs (Hongrie, Slovaquie et États-Unis), des détergents désinfectants (Lettonie) et des équipements de protection individuels (Allemagne et Pologne).

En 2021, le Centre a mis en œuvre 24 projets relevant du fonds d'affectation spéciale pour la réponse à la pandémie, afin de venir en aide à trois Alliés et à six partenaires. Cette assistance a renforcé la résilience des services de santé des pays bénéficiaires au cours des différentes vagues de la pandémie, en réduisant la pression sur les établissements hospitaliers et en permettant d'approvisionner les stocks des pays en équipements médicaux modernes dans le but de sauver des vies.

Le stock de l'OTAN, constitué en juin 2020 à Tarante (Italie), au Centre d'exploitation Sud de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition, contient des fournitures et des équipements médicaux rapidement déployables.



À l'été 2021, la Grèce a subi des incendies de forêt dévastateurs, qui ont contraint des milliers de personnes à fuir et qui ont menacé les campagnes, les ressources naturelles ainsi que les sites historiques du pays. Les autorités grecques ont sollicité l'assistance de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition, qui a mis des hélicoptères, des pilotes, des membres d'équipage et des mécaniciens à la disposition de la brigade grecque de sapeurs-pompiers. Ainsi, huit hélicoptères lourds de transport et douze hélicoptères moyens de transport dotés de capacités différentes ont été déployés dans divers lieux stratégiques en Grèce. Août 2021. Photo : Erickson Inc. (contractant de la NSPA).



Des membres du corps des Jæger, les forces spéciales de l'armée de terre danoise, lâchent leur chien d'assaut, Kaos, au cours de l'exercice Night Hawk 21. Réalisé au Danemark, cet exercice a permis aux forces d'opérations spéciales de 13 pays membres ou partenaires de l'OTAN de mettre à l'épreuve leur aptitude à opérer de concert dans le cadre de toute une série de scénarios complexes de lutte contre le terrorisme et de querre hybride – Danemark, octobre 2021.

Répondre aux menaces hybrides

Des États et des acteurs non étatiques se livrent à des activités hostiles en combinant des moyens militaires et des moyens non militaires. Ce phénomène majeur constitue un défi de sécurité grandissant. Des pays de l'OTAN sont ainsi la cible de campagnes d'information hostiles et de cyberattaques, des actes qui restent sous le seuil au-delà duquel ils seraient assimilés à une attaque armée et par lesquels leurs auteurs cherchent à déstabiliser la société et à fomenter des divisions sans avoir à craindre des représailles. Les activités hybrides peuvent aussi mettre à mal la défense collective des Alliés dès lors qu'elles visent, par exemple, des secteurs stratégiques, comme ceux des transports et des communications, et entravent de la sorte l'acheminement rapide de renforts. L'OTAN utilise divers instruments non militaires à l'appui de l'exécution des trois tâches fondamentales de l'Alliance que sont la défense collective, la gestion de crise et la sécurité coopérative. Elle offre également aux Alliés la possibilité de mieux coordonner le recours à de tels instruments, tout en les gardant sous leur autorité et leur contrôle et en agissant aux côtés d'autres acteurs internationaux.

En 2021, l'OTAN a redoublé d'efforts pour répondre aux menaces hybrides. Elle a mis en chantier l'élaboration d'un ensemble de mesures préventives et de mesures réactives envisageables, qui combinent instruments militaires et instruments non militaires, l'objectif étant de faire comprendre aux agresseurs potentiels qu'ils ne parviendraient pas à leurs fins en passant à l'acte.

Par ailleurs, les Alliés analysent en permanence leurs faiblesses qui les rendent vulnérables aux activités hybrides chinoises et russes ainsi que l'usage qui pourrait être fait des technologies émergentes et de rupture dans le cadre de campagnes hybrides.

En septembre 2021, l'OTAN a envoyé en Lituanie une équipe de soutien pour la lutte contre les pratiques hybrides, à la demande de ce pays. Les experts de l'équipe ont aidé les autorités lituaniennes à faire le point sur la crise des migrants orchestrée par le Bélarus et leur ont donné des conseils sur la manière d'améliorer l'état de préparation et la résilience du pays face aux menaces hybrides. C'était la deuxième équipe de ce type à être mobilisée par l'OTAN, la première ayant été envoyée au Monténégro en novembre 2019. L'Organisation montre ainsi qu'elle peut aider les Alliés à apporter aux menaces hybrides une réponse qui reste sous le seuil au-delà duquel elle serait considérée comme une action militaire.

L'OTAN a par ailleurs approfondi sa coopération avec l'Union européenne, échangeant avec elle des bonnes pratiques sur les mesures à prendre face aux menaces hybrides. Les services des deux organisations ont également continué de coopérer étroitement avec le Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides (Helsinki), notamment en prenant part à des exercices et ateliers organisés par ce dernier.

Transparence et réduction des risques : la maîtrise des armements conventionnels en Europe

En 2021, la maîtrise des armements conventionnels est restée une priorité pour l'OTAN. L'existence de procédures vérifiables pour la maîtrise des armements conventionnels contribue au maintien de la paix et de la sécurité car

elle permet de limiter les forces militaires dans la zone euro-atlantique ainsi que d'assurer la transparence et la prévisibilité des déploiements, des manœuvres et des exercices militaires.



Bonnie Denise Jenkins, sous-secrétaire d'État des États-Unis à la maîtrise des armements et à la sécurité internationale, rencontre le secrétaire général délégué de l'OTAN, Mircea Geoană, au siège de l'Organisation – Bruxelles (Belgique), octobre 2021.

Cependant, pour être efficaces, les accords de maîtrise des armements doivent être appliqués intégralement et de bonne foi par toutes les parties. Les Alliés ont continué d'insister sur la nécessité de voir la Russie respecter les accords clés de maîtrise des armements conventionnels (tels que le Document de Vienne et le Traité sur le régime « Ciel ouvert ») et recommencer à appliquer le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Ces accords ont instauré les normes applicables à la vérification, à la transparence et à la réduction des risques dans la région euro-atlantique, permettant ainsi une prévisibilité et une sécurité accrues.

Les Alliés regrettent profondément que la Russie se soit retirée du Traité sur le régime « Ciel ouvert » le 18 décembre 2021 et qu'elle ait cessé depuis longtemps d'appliquer le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Ces actions portent atteinte à la sécurité et à la stabilité de la zone euro-atlantique. Les Alliés ont en outre continuellement fait part de leur attachement à la maîtrise des armements conventionnels, élément clé de la sécurité euro-atlantique.

Depuis 2014, les Alliés soulignent que l'intervention militaire russe en Ukraine porte atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans toute la région. En 2021, la Russie a déployé des troupes et des équipements de combat en Ukraine et alentour, suscitant ainsi de vives préoccupations pour la sécurité, et manquant ainsi à ses obligations et à ses engagements en matière de transparence et de réduction des risques.

À la lumière de ces développements, les Alliés ont continué d'œuvrer à la modernisation du Document de Vienne, qui a trait à la transparence sur le plan militaire, dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. En vertu du Document de Vienne, les États participants s'engagent à mettre en œuvre des mesures de confiance et de sécurité, parmi lesquelles figurent notamment des échanges annuels d'informations militaires sur leurs forces en Europe, des consultations sur les activités militaires inhabituelles, des notifications préalables, des observations d'activités militaires et des visites d'inspection.

Les pays de l'Alliance se sont toujours strictement conformés à la lettre et à l'esprit du Document de Vienne. En 2021, ils

ont informé l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe de leurs exercices militaires suffisamment à l'avance, alors que dans la plupart des cas le seuil de notification était loin d'être atteint.

Pour sa part, la Russie a continué de procéder à des exercices de grande ampleur, y compris à des exercices d'alerte. Elle a notamment mené Zapad 2021. Bien que le ministère russe de la Défense ait mentionné la participation de 200 000 soldats à cet exercice, la Russie a continué de faire fi de ses engagements en matière de transparence obligatoire sur le plan militaire en refusant d'organiser l'observation de cet exercice imposée par le Document de Vienne. En réalité, depuis la fin de la Guerre froide, la Russie s'abstient constamment de soumettre ses exercices à l'obligation d'observation prévue dans le Document de Vienne. L'OTAN appelle la Russie à agir de manière prévisible et transparente, dans le respect de ses obligations internationales.



J'ai pu apporter ma contribution à la transparence et à la réduction des risques en aidant les Alliés à coordonner leurs activités de maîtrise des armements. C'était d'autant plus important compte tenu de l'impact que la pandémie de COVID-19 a eu sur les activités des Alliés dans le domaine de la vérification.

Julia Freese (Allemagne)

Administratrice au Centre pour la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération des ADM Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Un technicien bulgare chargé de la protection contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires procède à la décontamination de son collègue après une mission d'élimination de matières dangereuses effectuée pendant l'exercice de gestion des conséquences

North Macedonia 2021 – Région d'Ohrid et de Struga (Macédoine du Nord), septembre 2021.

Assurer la défense face aux armes de destruction massive et aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires

En 2021, l'OTAN a travaillé avec les Alliés, les partenaires et d'autres organisations internationales afin de lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et d'assurer la défense contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

L'OTAN a poursuivi son action en faveur du renforcement capacitaire de ses pays membres et de ses pays partenaires pour lutter contre ces menaces graves. L'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) et le Centre d'excellence interarmées pour la défense CBRN à Vyškov (République tchèque) ont organisé des activités de formation, tant en mode virtuel qu'en présentiel. Dans le cadre de l'engagement pris par l'OTAN d'aider les partenaires à faire face aux menaces que représentent ces armes, ce centre d'excellence a dispensé avec succès une formation au pilotage en ligne au « Centre régional OTAN – Initiative de coopération d'Istanbul ».

L'OTAN et les Alliés ont continué de soutenir le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Parmi les mesures clés prises à cet égard, il faut citer la coordination des contributions des Alliés à la dixième conférence d'examen du Traité, prévue en 2022 ; la poursuite des

efforts de réduction du risque stratégique ; et l'octroi d'un soutien à une série d'initiatives internationales venant directement promouvoir le Traité sur la non-prolifération. Si l'OTAN et les Alliés restent pleinement attachés à ce traité, seule voie crédible à emprunter pour parvenir au désarmement nucléaire, ils ont en revanche maintenu leur opposition au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, au motif que celui-ci continue d'aller à l'encontre de l'architecture existante de non-prolifération et de désarmement, ne prévoit pas de mécanisme de vérification et ne tient pas compte de l'environnement de sécurité, de plus en plus complexe.

En septembre 2021 s'est tenue à Copenhague la 17e édition de la conférence annuelle de l'OTAN sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération dans le domaine des armes de destruction massive. Y ont participé 120 représentants de plus de 50 pays (Alliés, partenaires et autres pays confondus) ainsi que de l'Union européenne, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de

l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a souligné qu'il était important de préserver le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tout en insistant sur la nécessité de renforcer et de moderniser les instruments de maîtrise des armements existants. Les participants à la conférence ont examiné une série d'autres mesures clés requises pour faire respecter les normes internationales de lutte contre le recours aux armes chimiques, pour répondre à la problématique générale des missiles à laquelle sont confrontés les pays membres et partenaires de l'OTAN, et pour améliorer la contribution de l'OTAN à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération.

En 2021, l'Organisation OTAN pour la science et la technologie a mené à bien une étude scientifique à long

terme consacrée aux armes de destruction massive et aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Quelque 70 scientifiques de pays membres et de pays partenaires de l'Alliance ont travaillé à cette étude pendant cinq ans, établissant un important recueil d'avis scientifiques qui offrira une base solide pour une collaboration devant permettre à l'OTAN et à ses partenaires de renforcer leur posture de défense face à ces menaces.

La République tchèque a assumé le rôle à rotation annuelle de pays-cadre de la force opérationnelle multinationale interarmées OTAN de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, qui a été modernisée.

Lutte contre les armes légères et de petit calibre illicites et les mines

Depuis 25 ans, l'OTAN s'emploie, avec des pays partenaires, à lutter contre les activités illicites de fabrication, d'acheminement et de commerce d'armes légères et de petit calibre et des munitions qui y sont associées, sachant que ces armes ont des conséquences catastrophiques pour la sécurité et les populations. Les pays membres et les pays partenaires de l'Alliance se sont également attaqués à la menace létale que représentent les mines terrestres et les engins explosifs improvisés abandonnés, ainsi que d'autres restes de guerre dangereux, qui continuent de tuer et de mutiler tant parmi les civils qu'au sein des forces de ces pays.

Les Alliés coordonnent les efforts déployés et partagent des informations, incluent les armes légères et de petit calibre dans les projets de réforme du secteur de la sécurité, et apportent une expertise en matière de sécurité physique et de gestion des stocks pour ce type d'armes.

Pendant toute l'année 2021, l'OTAN a pris des mesures pour poursuivre l'intégration de la gestion globale des armes et des munitions dans l'ensemble de son action de partenariat. Le soutien des Alliés aux initiatives nationales et aux initiatives régionales visant à détruire les munitions conventionnelles excédentaires, un élément central de la lutte que mène l'OTAN contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, revêt une importance particulière. Par exemple, dans les Balkans occidentaux, l'Alliance a

continué de contribuer à la destruction de munitions conventionnelles excédentaires toujours en stock. En Serbie, elle a contribué au processus, en cours, de destruction de munitions excédentaires – dont environ 462 tonnes avaient été détruites à la fin de l'année 2021. En 2021 toujours, l'OTAN a supervisé la destruction de 356 tonnes de munitions conventionnelles en Bulgarie, de 240 tonnes en Jordanie et de 1 124 tonnes en Ukraine.

En outre, les Alliés ont collaboré avec les pays du Dialogue méditerranéen pour continuer d'identifier des domaines où la coopération pratique peut permettre de mettre un frein à l'intensification du trafic d'armes légères et de petit calibre et d'atténuer la menace liée aux mines terrestres et aux autres engins explosifs. Cette collaboration a notamment pris la forme d'un soutien en matière de destruction de munitions, de sécurité physique et de gestion des stocks, ainsi que d'activités de formation et d'entraînement.

En 2021, l'OTAN a organisé un stage en ligne sur les armes légères et de petit calibre et sur la lutte antimines. Elle a également élaboré une nouvelle formation en ligne consacrée aux directives OTAN sur l'intégration de la dimension de genre dans les projets liés aux armes légères et de petit calibre. Cette formation, qui sera disponible en 2022, vise à sensibiliser les professionnels, les Alliés et les pays partenaires à l'importance de la prise en compte du genre et d'une diversité de points de vue dans l'élaboration des projets relatifs à la gestion des armes.

Garantir une dissuasion nucléaire sûre, sécurisée et efficace

Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN se sont réunis en octobre 2021 pour se pencher sur les défis liés au maintien d'un dispositif de dissuasion nucléaire sûr, sécurisé et efficace – dispositif qui permet de préserver la paix depuis des décennies - compte tenu des défis grandissants observés à travers le monde dans le domaine du nucléaire. La Russie modernise, diversifie et accroît ses capacités nucléaires, notamment en améliorant la qualité de ses armes nucléaires non stratégiques et en en augmentant la quantité. La Chine accroît rapidement son arsenal nucléaire, se dotant d'un plus grand nombre d'ogives et de vecteurs sophistiqués. Et ce, sans aucune contrainte et en l'absence totale de transparence. La Corée du Nord poursuit son expansion dans le domaine nucléaire, et l'Iran augmente ses stocks d'uranium enrichi, qui dépassent les limites précédemment agréées.

Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont entériné un nouveau plan global devant permettre la défense de l'Alliance dans un monde plus complexe et plus concurrentiel. Ce plan comprend des mesures visant à renforcer la mission des avions à double capacité mis à la disposition de l'Alliance, à saisir les possibilités et à faire face aux défis que présentent les technologies émergentes et les technologies de rupture, et à atténuer les risques nucléaires.

L'exercice Steadfast Noon a débuté le 18 octobre 2021. Cet exercice annuel, d'une durée d'une semaine, aide à faire en sorte que le dispositif de dissuasion nucléaire de l'OTAN reste sûr, sécurisé et efficace. 14 pays membres de l'OTAN ont participé à l'exercice, qui comportait des vols d'entraînement à bord d'avions de chasse à double capacité et de chasseurs classiques bénéficiant de l'appui d'avions de surveillance.

En 2021, l'OTAN a continué d'affiner sa compréhension des enjeux en matière de dissuasion nucléaire. En avril, Sir Lawrence Freedman, un éminent spécialiste britannique de la dissuasion et de la stratégie nucléaires, s'est exprimé devant le Conseil de l'Atlantique Nord. En novembre, l'OTAN a tenu son symposium annuel sur la politique nucléaire, où des responsables de l'action gouvernementale de divers pays de l'Alliance se sont réunis pour débattre de tout un éventail de défis à relever et des moyens de garantir que la dissuasion de l'Alliance reste crédible. Parmi ces derniers figurent les arrangements pour le partage du nucléaire, au sujet desquels le secrétaire général, Jens Stoltenberg, a déclaré devant le Conseil de l'Atlantique Nord qu'ils revêtaient « une importance unique pour notre dissuasion et notre défense collectives ». Il a également indiqué que « l'objectif de l'OTAN est de parvenir à un monde sans armes nucléaires », avant de préciser : « cependant, tant qu'il y aura de telles armes, l'OTAN restera une alliance nucléaire ».





Nous devons continuer d'investir dans les capacités afin d'assurer la dissuasion et notre défense sur terre, dans les airs et en mer. Nous devons également être en mesure de le faire dans le cyberespace et dans l'espace extra-atmosphérique. Ces milieux seront d'une importance cruciale dans les conflits futurs.

Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, séminaire sur la dissuasion et la défense - Bruxelles (Belgique), 13 décembre 2021.

L'engagement en matière d'investissements de défense pris en 2014

En 2014, au sommet de l'OTAN, les Alliés ont approuvé l'engagement en matière d'investissements de défense. Cet engagement est une manière de reconnaître qu'un partage équitable des charges est le fondement de l'Alliance. Tous les Alliés ont ainsi pris la résolution de se conformer, pour 2024, à la directive OTAN recommandant de consacrer au moins 2 % du produit intérieur brut (PIB) à la défense. En vertu de ce texte, les Alliés sont aussi tenus de porter, dans les mêmes délais, à 20 % ou plus la part de leurs dépenses de défense annuelles consacrée à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente. Enfin, les Alliés se sont engagés à faire en sorte que leurs forces terrestres, aériennes et maritimes respectent les directives OTAN concernant la déployabilité et la soutenabilité ainsi que d'autres métriques, et qu'elles puissent opérer ensemble de manière efficace, notamment grâce à la mise en œuvre des normes et doctrines OTAN.

Les menaces et les défis en matière de sécurité qui avaient conduit à prendre, en 2014, l'engagement en matière d'investissements de défense n'ont pas disparu. Au contraire, ils se sont multipliés et intensifiés. En investissant dans la défense, les pays membres de l'OTAN continuent de développer, d'acquérir et de maintenir les forces et les capacités nécessaires pour garantir la sécurité de l'Alliance dans cet environnement complexe et imprévisible.

Pour la septième année consécutive, les pays européens de l'Alliance et le Canada ont accru leurs dépenses de défense. En 2021, les dépenses de défense ont augmenté de 3,1 % en termes réels par rapport à 2020. Au cours des sept dernières années, au total, ce sont 270 milliards de dollars des États-Unis de plus qui ont été consacrés à la défense.

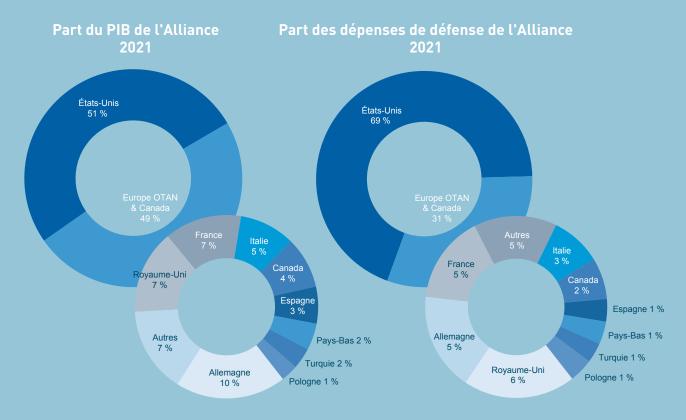
En 2021, huit Alliés ont atteint l'objectif des 2 % du PIB consacrés aux dépenses de défense, contre seulement trois d'entre eux en 20143. Le PIB des États-Unis représentait 51 % du PIB de l'ensemble des Alliés, et les dépenses de défense de ce pays 69 % de celles de l'ensemble des Alliés. Selon les estimations, les

dépenses de défense totales des pays de l'OTAN ont dépassé les mille milliards de dollars en 2021.

En outre, les Alliés se sont rapprochés de l'objectif consistant à consacrer 20 % ou plus des dépenses de défense à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs : en 2021, 21 d'entre eux ont atteint cet objectif agréé, contre 7 seulement en 2014, et 20 Alliés ont, en termes réels, investi davantage dans les équipements de ce type qu'en 2020.

Les Alliés continuent d'améliorer la préparation, la déployabilité, la soutenabilité et l'interopérabilité de leurs forces, conformément aux objectifs capacitaires qu'ils ont approuvés en octobre 2021. Ces objectifs sont axés sur des domaines dans lesquels l'OTAN cherche à améliorer ses capacités, qu'il s'agisse d'acquérir des équipements plus lourds et davantage dans le haut du spectre ou de réduire le délai de réaction des forces en cas de déploiement et de défense contre des menaces.

Pour bien comprendre les graphiques figurant dans le présent chapitre, il convient de noter que l'Islande n'a pas de forces armées. Les chiffres étant arrondis, les pourcentages totaux peuvent différer de la somme de leurs composantes. Les chiffres pour 2021 sont des estimations.



Notes : Sur la base des prix et taux de change courants. Les chiffres pour 2021 sont des estimations.

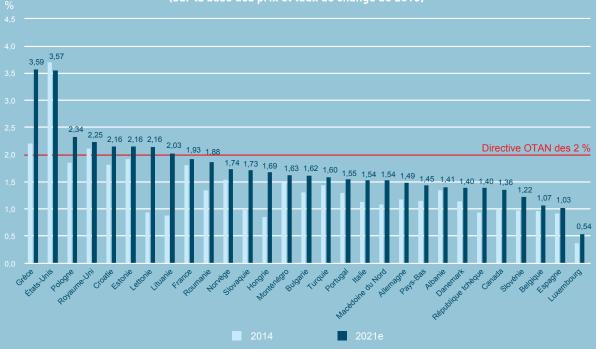
Europe OTAN et Canada – Dépenses de défense



Notes : Les chiffres pour 2021 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

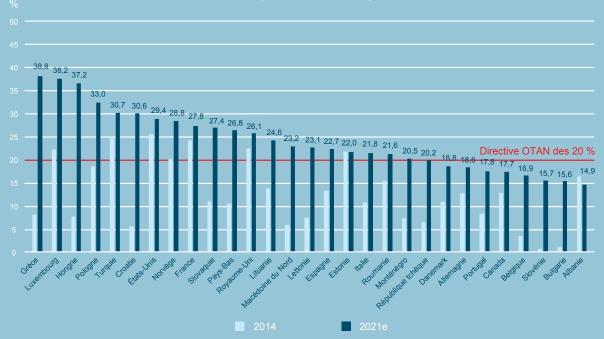
Dépenses de défense en part du PIB (%)

(sur la base des prix et taux de change de 2015)

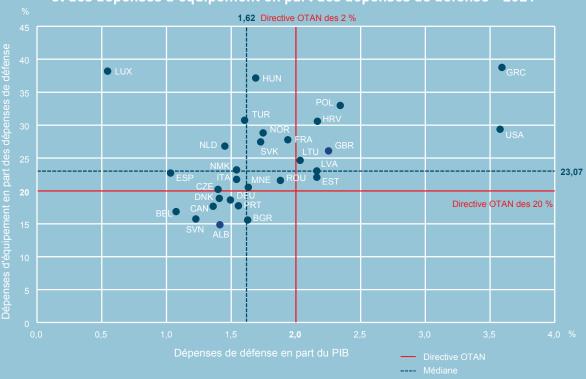


Dépenses d'équipement en part des dépenses de défense (%)

(sur la base des prix et taux de change de 2015)



Mise en relation des dépenses de défense en part du PIB et des dépenses d'équipement en part des dépenses de défense - 2021







Dialoguer avec vous, les dirigeants de demain, c'est très important. Parce que vous êtes nés dans ce monde imprévisible. Vous êtes les plus concernés par notre sécurité. Et vous devez avoir votre mot à dire dans l'avenir de l'OTAN.

Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au « Youth and Leaders Summit », organisé par Sciences Po – Paris (France), 18 janvier 2021.

Il est essentiel que les citoyens comprennent et soutiennent la mission de l'OTAN pour que l'Organisation puisse pérenniser son succès. Informer en permanence les populations des pays de l'Alliance et du monde entier occupe par conséquent une place importante dans les campagnes de communication énergiques de l'Alliance et dans ses activités de diplomatie publique.

L'OTAN cherche continuellement à s'adresser à différents publics — tant existants que nouveaux — avec des informations et des nouvelles sur ce qu'est l'Organisation, sur ce qu'elle fait et sur les raisons pour lesquelles ce qu'elle fait est important. En outre, étant donné l'environnement informationnel d'aujourd'hui, l'OTAN s'emploie activement à contrer les activités d'information hostiles — y compris la désinformation — par une communication publique crédible et basée sur les faits.

En 2021, dans un environnement de sécurité toujours plus fluctuant et plus complexe, les activités de communication publique de l'OTAN ont visé principalement à toucher des publics moins traditionnels, y compris des publics jeunes et des représentants du secteur privé. L'OTAN a mené, soutenu ou financé 481 projets de diplomatie publique. Ils ont été suivis par plus de 5 500 000 personnes dans 48 pays.



En 2021, c'était passionnant d'écrire pour le secrétaire général des discours qui esquissaient le profil d'OTAN 2030 et qui expliquaient comment notre Alliance continue de s'adapter à un monde imprévisible.

Claire Craanen (Pays-Bas)

Chargée de la rédaction des discours Section Presse et médias Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Une délégation de l'Association du Traité de l'Atlantique pour la jeunesse avec des membres du personnel de l'OTAN. L'Association réunit des jeunes professionnels, des étudiants et des chercheurs s'intéressant aux politiques de sécurité euro-atlantiques et internationales – Bruxelles (Belgique), novembre 2021.

Les canaux de communication numérique de l'OTAN

En 2021, grâce à ses canaux de communication numérique, dont les circuits de diffusion audiovisuelle, les médias sociaux et le site web de l'OTAN, l'Alliance a continué de toucher divers publics, existants ou nouveaux. Il est à noter que 69 % des personnes qui suivent l'OTAN sur Instagram, 65 % de celles qui la suivent sur YouTube et 54 % de celles qui la suivent sur Facebook ont moins de 35 ans. Parmi les innovations de l'année, un podcast lancé et géré par des jeunes a permis à des publics plus jeunes d'avoir un aperçu des coulisses du sommet 2021 de l'OTAN. La présence de l'OTAN sur les médias sociaux en langue russe a également été « relookée », entraînant une croissance rapide des comptes « HATO по-русски » ou « L'OTAN en russe » sur Instagram et sur Twitter.

Les publics des plateformes de médias sociaux de l'OTAN ont continué de croître en 2021. Les plus fortes hausses de pourcentage par rapport à l'année dernière ont été observées sur les médias suivants :



+21 %



+16 %



+15 %, en russe +30 %



+10 %, en russe +30 %



Dans le cadre de la communication de l'OTAN pour le sommet de Bruxelles de 2021, j'ai aidé à produire et à animer le postcast « Dans les coulisses ». J'ai interviewé des invités fascinants de divers pays de l'Alliance et j'ai expliqué aux jeunes publics en quoi l'OTAN est importante.

Bruce Cinnamon (Canada)

Rédacteur web, Services rédactionnels Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Temps forts de la communication en 2021

En 2021, l'OTAN a mené sa communication de diverses manières : activités presse et médias, discours, communication numérique et parrainage de conférences, d'ateliers et de tables rondes. En raison de l'actuelle pandémie de COVID-19, bon nombre d'activités et d'événements se sont tenus en ligne. Voici quelques activités marquantes de 2021.

Le tout premier « hackathon » (marathon d'idées) politique de l'OTAN (29 janvier – 4 février)

Dans le cadre de cet événement, des étudiants ont formulé des idées novatrices pour OTAN 2030, l'ambitieuse initiative du secrétaire général devant permettre à l'OTAN de rester prête, forte et unie. Plus de 80 étudiants de 10 universités des pays de l'Alliance ont participé à l'élaboration d'argumentaires politiques autour de cinq grands thèmes: le rôle de l'OTAN dans la défense et la transformation d'un ordre international fondé sur des valeurs, le renforcement de la résilience face aux risques pour la sécurité économique, la protection des populations au cœur des conflits d'aujourd'hui, les prochaines étapes de la coopération technologique au sein de l'Alliance et la réduction des émissions de carbone dans les forces armées. Un jury d'experts et le public présent ont désigné vainqueur l'équipe de la Freie Universität Berlin pour sa présentation sur le thème « Réinventer l'innovation : les prochaines étapes de la coopération technologique au sein de l'Alliance ».

De nouvelles idées pour l'initiative OTAN 2030 avec des étudiants et des jeunes leaders de l'OTAN (4 février)

Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a échangé avec des étudiants et un groupe de 14 jeunes leaders de divers pays de l'Alliance sur leur vision de l'avenir de l'Alliance atlantique. Lors de cet événement, les jeunes leaders ont soumis au secrétaire général leur rapport "NATO 2030 : Embrace the Change, Guard the Values", qui présentait leurs idées sur la manière de renforcer encore l'OTAN.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, échange avec des étudiants et des jeunes leaders sur leurs idées et leur vision pour l'OTAN lors du forum en ligne « De nouvelles idées pour l'initiative OTAN 2030 » — Bruxelles (Belgique), février 2021.

OTAN 2030 : dialogues OTAN-secteur privé

Cette série de six visioconférences, qui a commencé fin 2020 et s'est poursuivie tout en long de 2021, a réuni l'OTAN et plus de 100 acteurs majeurs du secteur privé. Les thèmes suivants ont été abordés : la guerre de demain, contributions potentielles du secteur privé à la sécurité de l'Alliance, innovation de défense durable et changement climatique, concurrence géopolitique dans le paysage informationnel, déploiement et gouvernance éthiques des nouvelles technologies, et sécurité des infrastructures et des chaînes d'approvisionnement critiques. Lancés par le GLOBSEC, avec le soutien de l'OTAN, ces dialogues se sont tenus à huis clos et ont porté sur le renforcement des contributions du secteur privé dans toute la sphère transatlantique.

L'exercice Steadfast Defender 2021 (20 mai – 22 juin)

L'OTAN a utilisé ses plateformes et ses canaux numériques pour présenter cet exercice de défense collective d'une durée d'un mois. Plus de 9 000 soldats, 23 navires, 80 aéronefs et un sous-marin ont participé à cet exercice basé sur un scénario relevant de l'article 5. Une carte interactive sur le site web de l'OTAN invitait les visiteurs à suivre l'exercice en temps réel, au moment même où il se déroulait en Bulgarie, en Hongrie, au Portugal et en Roumanie. Des démonstrations des capacités de l'OTAN sous forme de courtes vidéos sur Instagram (nouveau format « Reels ») ont capté l'attention de nouveaux publics. Un large éventail de médias ont été invités à différents stades de l'exercice afin qu'ils rendent compte de certains de ses objectifs et activités clés.

Les initiatives marquant le sommet de Bruxelles de 2021 (11-15 juin)

Les habitants de Bruxelles ont pu voir les monuments historiques de leur ville illuminés aux couleurs de l'Organisation et pavoisés de bleu en l'honneur de l'Alliance pendant la période qui a précédé et suivi le sommet de l'OTAN tenu à Bruxelles. Sur la Grand-Place, chargée d'histoire, la façade du XVe siècle de l'Hôtel de Ville étincelait. Ailleurs dans la ville, la célèbre statue du Manneken Pis était vêtue d'un costume OTAN, et le drapeau de l'Organisation flottait sous l'arche monumentale du Cinquantenaire ainsi qu'à l'Atomium.





Le majestueux Hôtel de Ville de Bruxelles, sur la Grand-Place, illuminé de bleu en l'honneur du sommet de l'OTAN (à gauche). Le drapeau de l'OTAN flotte sous l'arche du Cinquantenaire à Bruxelles. Les grands monuments de la capitale se parent du bleu OTAN à l'occasion du sommet de l'Alliance en 2021 (à droite).

Bruxelles (Belgique), juin 2021.

OTAN 2030 au Brussels Forum (14 juin)

Tenu en visioconférence parallèlement au sommet de l'OTAN de juin 2021 et organisé par l'OTAN et le German Marshall Fund of the United States, ce forum a été le cadre de discussions de haut niveau sur les défis les plus pressants auxquels doivent faire face les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN. L'allocution d'ouverture a été prononcée par le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, qui s'exprimait depuis le siège de l'Organisation. Des conversations se sont ensuite tenues avec des dirigeants des pays de l'OTAN, des experts, des représentants du milieu des affaires, des personnalités de la société civile et des jeunes professionnels. Au total, le forum a réuni 50 orateurs, dont 8 chefs d'État et de gouvernement.



Des journalistes dialoguent avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, lors d'une conférence de presse tenue à l'issue du sommet de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), juin 2021

L'événement OTAN 2030 tenu en visioconférence au Brussels Forum, en collaboration avec des studios satellites à Washington (États-Unis), à Berlin (Allemagne) et à Varsovie (Pologne), a touché un large public dans l'ensemble de l'Alliance.

- 36 342 vues sur les différentes plateformes numériques
- 9 000 mentions sur Twitter
- audience tous médias confondus :
 232 millions de personnes
- audience potentielle calculée à partir des mesures d'exposition au contenu audiovisuel : 159 millions de personnes
- le public était composé à 39 % de jeunes de 20 à 34 ans



Notre conférence annuelle des responsables de la communication a été un moment fort. Elle a réuni des décideurs de l'OTAN et des capitales des pays de l'Alliance afin qu'ils débattent des défis en matière de communication d'ici au sommet de Madrid et qu'ils aient des échanges concernant les priorités et les bonnes pratiques.

Iciar Ormaechea (Espagne)

Coordonnatrice de programme Section Relations publiques Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Conférence 2021 des responsables de la communication à l'OTAN : la « route vers Madrid » a réuni au siège de l'OTAN plus de 130 responsables de la communication des pays de l'Alliance, qui ont pu partager des informations sur les toutes dernières tendances en matière de communication, s'agissant notamment des sondages, des outils numériques, des affaires publiques civiles et militaires, et des campagnes de communication sur le terrain, et qui ont assuré la coordination de la communication dans la perspective du sommet de Madrid, en juin 2022 — Bruxelles (Belgique), novembre 2021.

Protéger les citoyens contre les activités d'information hostiles

Les activités d'information hostiles dirigées contre l'OTAN et les Alliés demeurent un défi de taille car elles peuvent fragiliser les sociétés des pays de l'Alliance. L'approche de l'OTAN en matière de lutte contre la désinformation s'articule autour de trois axes : 1) comprendre l'environnement informationnel ; 2) échanger avec la population dans le cadre d'une communication publique adaptée ; et 3) assurer la coordination avec les Alliés et les partenaires de même sensibilité.

Soucieuse de comprendre l'environnement informationnel, l'Alliance repère, suit et analyse les informations présentant de l'intérêt pour la mission de l'OTAN. Elle fait également appel au réseau formé par les Alliés, les partenaires et les organisations internationales pour parvenir à une compréhension commune des activités d'information hostiles. L'OTAN échange des idées avec des experts du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des universitaires, mène avec eux des projets de recherche conjoints et pilote des initiatives destinées à renforcer la résilience.

En 2021, l'OTAN a considérablement approfondi sa connaissance des méthodes de manipulation employées par les acteurs hostiles, grâce à sa collaboration avec ses partenaires à l'Union européenne, avec le Centre d'excellence de l'OTAN pour la communication stratégique, basé à Riga (Lettonie), ainsi qu'avec le Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, installé à Helsinki (Finlande).

Les services de l'OTAN et de l'Union européenne ont également continué de travailler en étroite coopération pour renforcer encore leur communication stratégique. Ils ont échangé des bonnes pratiques et des méthodes visant à lutter contre la désinformation et à développer la résilience des sociétés, et des représentants de chacune des organisations ont participé aux activités de diplomatie publique organisées par l'autre pour donner plus de force aux messages communs. Les équipes de communication numérique de l'Union européenne et de l'OTAN ont posté du contenu commun sur des thèmes présentant un intérêt pour les deux organisations. Des activités de relations publiques ont en outre été organisées conjointement dans des pays partenaires dans l'optique d'accroître la résilience des sociétés face à la désinformation.

L'OTAN tient à ce que sa communication publique soit factuelle, opportune et crédible. Une communication ciblée et proactive sur la mission de l'OTAN est essentielle pour lutter contre la désinformation. L'OTAN a continué de renforcer la résilience des sociétés face à la désinformation dans l'ensemble de l'Alliance, notamment au travers d'un programme, lancé en 2020, qui octroie des subventions à des organisations non gouvernementales, des think tanks et des universités pour des projets innovants dans ce domaine.

Il arrive que l'OTAN révèle au grand jour de fausses informations et les réfute directement. C'est par exemple le cas sur la page « OTAN-Russie - Mise au point » du site de l'Organisation, créée pour lutter contre les activités agressives de désinformation menées en permanence par la Russie, qui accuse à tort l'OTAN d'être à l'origine de menaces et d'actions hostiles. Aux mensonges, l'OTAN oppose des faits, en publiant notamment des images satellites, des fiches d'information et des entretiens. Cette page comprend en outre une section appelée « Les 5 principaux mythes », mise à jour régulièrement pour répondre aux nouvelles accusations de la Russie. Les mythes qui reviennent le plus souvent sont les suivants : « l'OTAN est agressive et représente une menace pour la Russie », « l'OTAN encercle et tente de contenir la Russie » et « l'Ukraine ne peut pas adhérer à l'OTAN ».



Campagne #WeAreNATO

#WeAreNATO (« Nous sommes l'OTAN ») est une campagne innovante de communication en ligne qui présente les activités de l'OTAN dans un style vivant et imagé. Elle s'est imposée comme le principal outil permettant de cibler un public jeune, qui connaît généralement moins bien l'Alliance. Les pays de l'Alliance et les entités militaires utilisent ce hashtag pour communiquer sur leurs activités et faire connaître celles et ceux qui y contribuent – du soldat au scientifique, en passant par l'expert en cybersécurité et l'intervenant civil dans les situations d'urgence. Dix Alliés participent à cette campagne : la Bulgarie, la Croatie, le Canada, la République tchèque, le Monténégro, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Turquie et le Royaume-Uni.

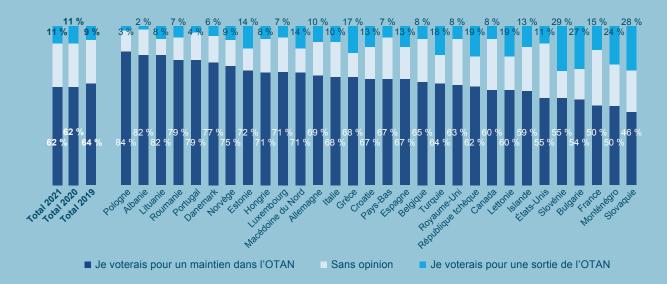
Au printemps 2021, une campagne #WeAreNATO, limitée dans le temps et ciblant les 18-24 ans, a été lancée en France, au Monténégro, en Espagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis afin de mieux faire connaître l'Alliance et de renforcer le soutien de la population en sa faveur. Cette campagne était axée sur les initiatives menées par l'OTAN pour lutter contre la pandémie de COVID-19, pour faire progresser la cause de l'égalité des genres et pour protéger l'environnement. Elle a touché un public de 18 millions de jeunes.

À l'écoute des citoyens : un soutien indéfectible à l'Alliance en 2021

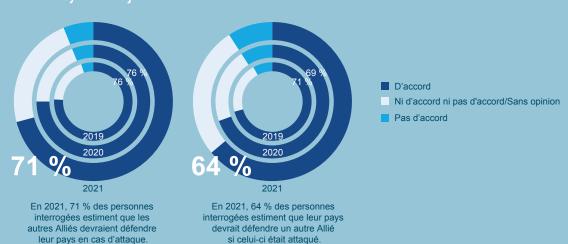
En 2021, l'OTAN a commandé des sondages pour comprendre comment elle est perçue par les citoyens de ses 30 pays membres et pour suivre l'évolution des tendances par rapport à 2020⁴. Les données pour 2021 ont été recueillies entre le 12 novembre et le 2 décembre.

Le soutien à l'OTAN demeure élevé

Comme en 2020, les citoyens continueraient de se prononcer majoritairement (à 62 %) en faveur du maintien de leur pays dans l'OTAN si un référendum était organisé, et seuls 11 % déclarent qu'ils voteraient pour la sortie de leur pays de l'Alliance. Le graphique ci-dessous présente les réponses données à la question suivante : « Si vous pouviez voter pour ou contre le maintien de votre pays dans l'OTAN, quel choix feriez-vous ? ».



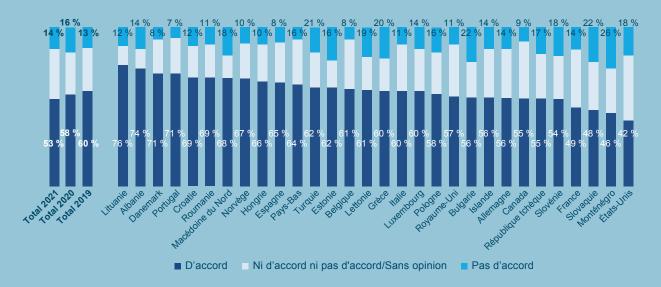
Des citoyens toujours très attachés à la défense collective



⁴ Sondages effectués par Kantar auprès de 28 909 adultes dans les 30 pays membres de l'OTAN entre le 12 novembre et le 2 décembre 2021 et auprès de 28 517 adultes entre le 5 et le 23 novembre 2020. En 2019, un sondage avait été effectué par Populus auprès de 28 752 adultes. Les sondages ont été réalisés en ligne, sauf au Monténégro, en Albanie et en Macédoine du Nord, où des entretiens en face à face ont été menés en raison du faible taux de pénétration des sondages en ligne dans ces pays. Dans chacun des pays où le sondage a été réalisé en ligne, un échantillon d'au moins 1 000 répondants a été obtenu. Dans chacun des pays où le sondage a été réalisé en face à face, au moins 500 personnes ont été interrogées. Des quotas ont été fixés pour le genre, l'âge et la région, et les résultats ont été pondérés de sorte que l'échantillon utilisé pour chaque pays soit représentatif de la population adulte dans ce pays. Les résultats globaux (pour l'ensemble des Alliés) ont été pondérés en fonction de la répartition de la population des pays de l'OTAN. Les sondages auxquels il est fait référence sont basés sur un échantillonnage non aléatoire, avec une marge d'erreur indicative de ± 3 %. Pour de plus amples informations, voir https://www.nato.int/SGReport/2021/audience-insight-fr/.

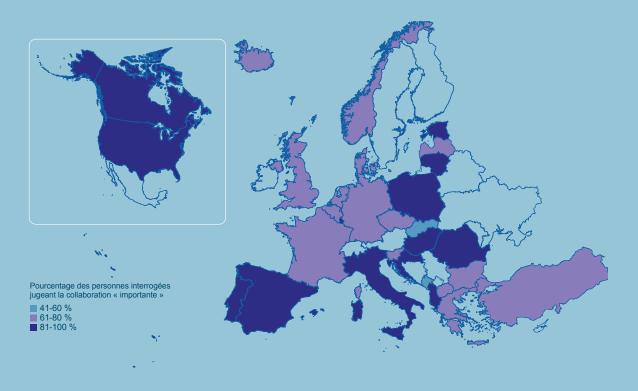
L'OTAN garantit notre sécurité

La majorité des citoyens des pays de l'Alliance (53 %) restent convaincus que l'appartenance de leur pays à l'OTAN réduit le risque de voir celui-ci attaqué par un pays tiers, tandis que 14 % seulement sont en désaccord avec cette analyse. Le graphique ci-dessous montre la part des personnes interrogées qui sont d'accord avec l'affirmation suivante : « L'appartenance de mon pays à l'OTAN réduit le risque que celui-ci soit attaqué par un pays tiers ».



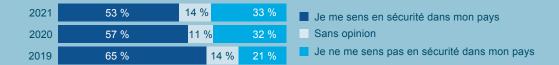
Des citoyens convaincus de l'utilité de l'OTAN et du lien transatlantique

L'attachement au lien transatlantique reste fort. En 2021, 81 % des citoyens (contre 79 % en 2020) sont d'avis que la collaboration entre l'Amérique du Nord et l'Europe en matière de sécurité est importante.



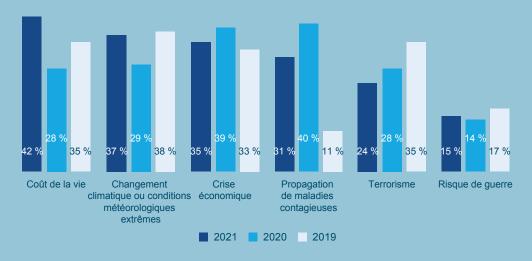
Le sentiment de sécurité décroît parmi les citoyens des pays de l'Alliance

La majorité des citoyens des pays de l'Alliance continuent de se sentir en sécurité dans leur pays, même si, comme en 2020, on note une proportion importante de citoyens qui ne se sentent pas en sécurité (33 %, contre 32 % en 2020).



La propagation de maladies contagieuses et la crise économique : des préoccupations majeures pour les citoyens des pays de l'Alliance

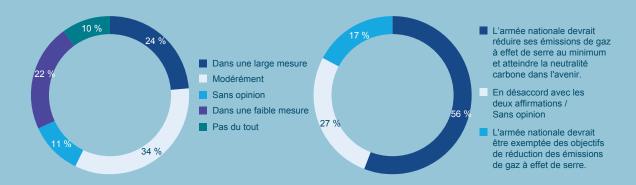
Dans l'ensemble de l'Alliance, les préoccupations liées au risque de guerre restent faibles (15 %). Le schéma ci-dessous présente les réponses données en novembre 2019, en novembre 2020 et en novembre 2021 à la question suivante : « Laquelle de ces problématiques vous préoccupe le plus ? ».



Le changement climatique, également un problème de sécurité

Pour 58 % des citoyens des pays de l'Alliance, le changement climatique représente également un problème de sécurité. Seuls 10 % n'attribuent au changement climatique aucun impact sur la sécurité nationale. La question posée était la suivante : « Dans quelle mesure – le cas échéant – considérez-vous le changement climatique comme un problème ayant un impact sur la sécurité nationale de votre pays ? ».

Dans l'ensemble de l'Alliance, une majorité (56 %) estime que l'armée nationale devrait réduire ses émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone dans l'avenir. Seuls 17 % des personnes interrogées jugent que l'armée nationale devrait être exemptée des objectifs de réduction des émissions.







L'OTAN est l'alliance qui, dans l'histoire, a le mieux réussi, grâce à deux choses principalement : notre capacité à nous unir, et notre capacité à évoluer. Dans les prochaines années, il nous faudra encore développer ces deux qualités, car nous vivons une période de troubles.

> Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN Conseil nordique - Copenhague (Danemark), 3 novembre 2021.

Depuis sa fondation en 1949, l'OTAN a su s'adapter à l'évolution de défis de sécurité. En 2021, alors que l'environnement de sécurité gagnait en complexité, l'OTAN a modernisé ses structures et ses capacités militaires, donné un coup d'accélérateur à l'innovation et intensifié ses efforts pour prendre en compte l'impact du changement climatique sur la sécurité.

Modernisation de la structure de commandement en 2021

La structure de commandement de l'OTAN constitue l'épine dorsale militaire de l'Alliance. Elle se compose du Commandement allié Opérations, du Commandement allié Transformation ainsi que de leurs commandements et quartiers généraux subordonnés. En 2021, la structure de commandement a continué de s'adapter.

Les deux quartiers généraux interarmées les plus récents de l'OTAN ont franchi des étapes significatives. En juillet, le Commandement de forces interarmées, établi à Norfolk, en Virginie (États-Unis), a atteint sa capacité opérationnelle totale. Ce commandement est chargé de superviser les activités de l'OTAN afin d'assurer la protection des voies de communication maritimes transatlantiques. En septembre, le Commandement interarmées du soutien et de la facilitation, établi à Ulm (Allemagne), qui apporte son soutien pour assurer l'acheminement rapide de forces et de matériels vers, à travers et depuis l'Europe, est également devenu pleinement opérationnel.

Les tout nouveaux groupements de soutien logistique interarmées basés à Brunssum (Pays-Bas) et à Naples (Italie) ont tous deux atteint leur capacité opérationnelle initiale en avril et ont pour objectif d'accroître leur aptitude à fournir un soutien logistique. Dans le reste de la structure de commandement, les Alliés ont mis en œuvre les adaptations approuvées en 2018, avec notamment l'ajout de plus de 1 200 postes au cours des quatre dernières années. À noter l'importance particulière des modifications apportées à la structure de commandement dans les milieux cyber et spatial. Opérationnel depuis 2020, le Centre des cyberopérations au Commandement allié Opérations à Mons (Belgique) coordonne les opérations de l'OTAN dans le cyberespace, contribue à l'acquisition d'une connaissance de la situation cyber, évalue les risques, et apporte un appui à la prise de décision, à la

planification et aux exercices. Le Centre spatial OTAN au Commandement aérien allié de Ramstein (Allemagne), également opérationnel depuis 2020, coordonne les activités spatiales des Alliés, notamment avec des systèmes de communication et d'imagerie par satellite pour contribuer à la protection des systèmes spatiaux des Alliés.



Soldats britanniques participant à l'exercice Spring Storm 2021. Au cours de l'exercice Spring Storm, des soldats du Mercian Regiment de la 20° brigade d'infanterie blindée de l'armée de terre britannique ont utilisé un moteur de recherche basé sur l'intelligence artificielle qui fournit des informations sur l'environnement et le terrain – Estonie, juin 2021. Photo de Marina Loštšina.

Investir dans des capacités de pointe et interopérables

L'OTAN accomplit un vaste éventail de missions et tâches multinationales, pour lesquelles elle a besoin de capacités de pointe interopérables d'un bon rapport coût-efficacité. Pour aider les Alliés à développer ces capacités, l'OTAN investit dans un certain nombre de projets multinationaux à haute visibilité. Ces projets concernent une ou plusieurs priorités de planification de défense de l'OTAN. La coopération multinationale pour ce qui est du développement et de la mise en place des capacités permet aux Alliés, et dans certains cas aux partenaires, de mettre en commun des ressources et de partager leur expertise, ce qui contribue à pallier les insuffisances capacitaires clés.

En 2021, les Alliés ont lancé cinq nouveaux projets à haute visibilité couvrant un large éventail de capacités :

- Le projet de couche C2 (commandement et contrôle) pour la défense aérienne et antimissile de surface, qui vise à développer et à déployer une solution de gestion pour la défense aérienne basée au sol, afin de réduire le nombre de systèmes actuellement utilisés. Ce système sera le « cerveau » du système de défense aérienne et antimissile : il procédera à l'acquisition et à l'analyse des données issues des capteurs et assurera l'interface entre tous les modules du système.
- Un projet de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, qui vise à créer un réseau d'installations de défense regroupant les structures nationales au sein d'une seule architecture. Ainsi, les capacités de ces centres – qui vont des sites d'entraînement avec agents réels aux laboratoires d'analyse – seront plus largement disponibles à l'échelle de l'Alliance.
- Un projet de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, qui vise à mettre en place un cadre pour les pays participants afin qu'ils puissent acquérir ensemble des équipements de protection individuels et des systèmes de protection collective.
- Un projet de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, qui vise à permettre aux pays participants de mettre au point et d'acquérir conjointement des solutions perfectionnées pour l'identification et la détection de ces agents dangereux.
- L'initiative pour l'entreposage multinational de munitions, qui vise à venir en appui de l'un des facilitateurs clés des opérations et de la planification des stocks de l'OTAN: les solutions intelligentes pour le stockage des munitions. Ce projet offre aux pays une approche flexible, modulable et extensible leur permettant de répondre à leurs besoins de stockage.

L'OTAN a aussi réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de plusieurs projets à haute visibilité existants en 2021 :

- Dans le cadre de l'initiative OTAN d'entraînement au

- pilotage Europe, 10 Alliés⁵ ont franchi une nouvelle étape vers la création d'un réseau européen de campus d'entraînement des pilotes. Après la signature d'un mémorandum d'entente en juin 2021, les Alliés ont sélectionné les deux premiers campus d'entraînement, situés en République tchèque et en Italie.
- Suite au premier succès du projet sur les munitions air-sol à guidage de précision, qui a permis de réaliser des économies de 15 à 20 % sur chaque livraison, les Alliés ont décidé d'étendre encore la portée du projet pour inclure toutes les munitions à lanceur aérien, et ils lui ont donné le nouveau nom de projet sur les munitions tactiquement décisives.
- En 2021, dans le cadre de la capacité multirôle de ravitaillement en vol et de transport, développée conjointement par l'OTAN et par l'Union européenne et soutenue par l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition, les quatrième et cinquième aéronefs ont été livrés à la flotte multinationale basée à Eindhoven (Pays-Bas). Les quatre aéronefs restants seront livrés dans les années à venir, la livraison finale étant prévue pour 2024. La flotte servira à assurer le ravitaillement en vol, essentiel pour soutenir les opérations comportant des missions aériennes à longue distance ou de longue durée, ainsi que des évacuations médicales.
- Le Commandement régional de composante Opérations spéciales a atteint sa capacité opérationnelle initiale en mai, dans le cadre de l'exercice Black Swan 2021.
 Ce commandement est chargé de diriger et de coordonner des forces d'opérations spéciales à l'appui des opérations de l'OTAN. La Croatie, la Hongrie, la Slovaquie et la Slovénie, pays membres de l'OTAN, ainsi que l'Autriche, pays partenaire, envisagent de mettre à disposition le commandement pour la rotation 2025 de la Force de réaction de l'OTAN.
- Le campus d'entraînement du programme multinational pour l'aviation des forces spéciales a pour tâche de former à l'insertion et à l'extraction des forces d'opérations spéciales. L'entraînement au pilotage dans le cadre de ce programme a commencé à la mi-2021. À l'avenir, les groupes de stagiaires multinationaux y bénéficieront d'une offre de formation de plus en plus complète et de plus en plus variée.

Les projets multinationaux à haute visibilité existants ont continué d'attirer de nouveaux participants en 2021. Par exemple, la Norvège, la Pologne, le Royaume-Uni et les États-Unis ont rejoint le projet sur la défense aérienne basée au sol modulaire, ce qui porte le nombre de pays participants à quatorze. Dans le même domaine, la Norvège, la Pologne et les États-Unis ont rejoint le projet concernant les moyens rapidement déployables de lutte contre la menace roquettes-artillerie-mortiers.

⁵ Belgique, République tchèque, Grèce, Hongrie, Italie, Monténégro, Macédoine du Nord, Roumanie, Espagne et Turquie.



Mis en place à la base aérienne de Los Llanos à Albacete (Espagne), le programme de leadership tactique pour chefs de mission regroupe les meilleurs pilotes de l'OTAN et leur propose une série de missions d'entraînement simulant des combats aériens des plus modernes, y compris des missions de recherche et sauvetage, la mise hors de combat des moyens de défense aérienne ennemis et l'intégration avec des forces terrestres. Albacete (Espagne), novembre 2021.

Capacités de l'aviation

Tout au long de l'année 2021, l'OTAN a continué de moderniser et d'adapter ses capacités aériennes dans de nombreux domaines, notamment la mobilité aérienne pour intervention rapide, l'interopérabilité civilo-militaire et la réponse aux crises.

L'approche systémique globale de l'aviation adoptée par l'OTAN garantit que tous les aspects liés à l'aviation contribuent aux trois tâches fondamentales de l'Alliance que sont la dissuasion et la défense, la gestion de crise et la sécurité coopérative. L'approche systémique globale prend en compte les facteurs stratégiques, organisationnels, procéduraux, techniques et humains qui contribuent à l'efficacité de la mission militaire. Cette approche a favorisé l'établissement d'un mécanisme de mise en œuvre de la mobilité aérienne pour intervention rapide, la mise au point d'un processus de reconnaissance OTAN en matière de navigabilité, un soutien à l'intégration de systèmes d'aéronefs télépilotés ainsi que l'évaluation de cyberdéfense dans le domaine de l'aviation.





L'élaboration du plan d'action pour l'interopérabilité en matière de puissance aérienne interarmées est le résultat le plus marquant pour moi en 2021. Ce plan d'action permettra aux Alliés de mener des opérations mettant en œuvre des moyens de générations différentes dans le milieu aérien.

Alexander DeFazio (États-Unis)

Administrateur de la Section Capacités aérospatiales Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Gros plan sur un pilote de F-16 belge lors d'un exercice d'alerte de réaction rapide. Cet exercice de décollage sur alerte fait la démonstration de l'état de préparation et du mode opératoire de la défense aérienne qui sont assurés 24h/24 par les forces aériennes de l'OTAN. Base aérienne de Florennes (Belgique), avril 2021.



Un C-17 de l'escadre de transport lourd à la base aérienne de Keflavik – Déchargement de personnels et de matériels des forces armées norvégiennes. Keflavik (Islande), février 2021.

Lorsqu'il est activé dans un contexte de crise, le mécanisme OTAN de mobilité aérienne pour intervention rapide permet aux aéronefs militaires des pays de l'Alliance de se déployer rapidement sur court préavis dans toute l'Europe. Ce mécanisme a été activé pour la première fois en mars 2020 pour soutenir les efforts déployés en réponse à la pandémie de COVID-19. Il a permis de faciliter les vols transfrontières des aéronefs militaires et d'État qui acheminaient des fournitures médicales importées et du personnel médical pour lutter contre la pandémie. En août 2021, le mécanisme a été activé une seconde fois pour l'opération Allied Solace menée en réponse à la crise en Afghanistan. Les aéronefs sollicités dans le cadre de la mobilité aérienne pour intervention rapide ont servi à l'évacuation des Afghans en danger, avec des déplacements entre les frontières nationales simplifiés et des temps de vol réduits.

L'interopérabilité civilo-militaire est essentielle pour l'OTAN et pour les Alliés lorsqu'ils planifient leurs et opérations aériennes en cours et à venir. L'aptitude de l'OTAN à réagir aux crises, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine, repose sur des systèmes de transport flexibles et réactifs. En 2021, l'OTAN a collaboré avec l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL) dans les domaines de la mobilité aérienne pour intervention rapide, de la normalisation et de la définition des besoins futurs liés à l'aviation. L'étroite coordination de l'OTAN avec EUROCONTROL favorise les efforts actuellement déployés par l'Alliance pour trouver de nouveaux moyens efficaces de manière à ce que l'aviation puisse contribuer aux besoins de l'OTAN en matière de sécurité et de dissuasion et de défense.

activités d'entraînement ainsi que leurs missions



La 12e brigade d'aviation de combat de l'armée de terre des États-Unis conserve une compagnie d'hélicoptères d'attaque Apache AH-64 à l'aérodrome de l'armée de terre de Katterbach, près d'Ansbach (Allemagne). Les Apaches participent régulièrement à des entraînements organisés avec d'autres pays de l'OTAN dans toute l'Europe, conférant ainsi aux troupes une expérience utile du travail avec le soutien aérien américain - Ansbach (Allemagne), mars 2021.



Un drone RQ-4D Phoenix de l'OTAN a décollé en direction de la mer Noire, puis est retourné se poser 24 heures plus tard sur sa base d'attache - Sigonella (Italie), novembre 2021. Photo : Force OTAN de la capacité alliée de surveillance terrestre.

Capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance

L'Alliance est depuis longtemps consciente de l'importance du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance pour sa préparation stratégique et pour le succès de ses opérations et missions. La capacité alliée de surveillance terrestre joue un rôle fondamental dans les activités de renseignement de l'OTAN. Reposant sur des moyens acquis par un groupe de quinze Alliés⁶, cette capacité « haute altitude, longue endurance » de pointe permet d'assurer la surveillance de zones étendues. Les commandants OTAN peuvent ainsi, grâce à des drones appartenant à l'OTAN et exploités par elle, conduire des opérations de surveillance terrestre à des distances considérables, par tous temps, de jour comme de nuit.

La capacité alliée de surveillance terrestre est bâtie autour de cinq drones, des équipements terrestres associés et d'un effectif d'environ 375 personnes. Elle a atteint sa capacité opérationnelle initiale en février 2021 et, ayant déjà effectué plus de 50 missions depuis la réception de son premier drone, elle apparaît désormais comme un moyen de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées tout à fait essentiel.

Le 16 septembre 2021, le secrétaire général délégué de l'OTAN, Mircea Geoană, accompagné d'un groupe d'ambassadeurs de pays de l'Alliance, a visité la base aérienne de Sigonella (Sicile) où est stationnée la flotte de drones. S'exprimant devant les officiers supérieurs de la base, il a remercié l'Italie d'accueillir ces aéronefs : « Une capacité de pointe mise au service de tous les pays de l'OTAN, c'est l'Alliance dans ce qu'elle a de plus essentiel. » Il s'est félicité du degré de sophistication de la capacité, observant qu'elle permettait à l'Alliance de surveiller des zones très étendues et de disposer ainsi, à tout moment, d'une vue d'ensemble des conditions au sol. Il a également souligné que tous les Alliés avaient accès au renseignement qu'elle produit.

Bulgarie, République tchèque, Danemark, Estonie, Allemagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie,





La Force OTAN de la capacité alliée de surveillance terrestre traite les produits de renseignement, de surveillance et de reconnaissance recueillis par les drones - Sigonella (Italie), 2021.



Le secrétaire général délégué de l'OTAN, Mircea Geoană, accompagné d'un groupe d'ambassadeurs de pays de l'Alliance, rend visite à la Force OTAN de la capacité alliée de surveillance terrestre – Base aérienne de Sigonella (Italie), septembre 2021.

Outre la capacité alliée de surveillance terrestre, la flotte du système aéroporté de détection et de contrôle joue également un rôle important dans l'écosystème du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées de l'OTAN. Ces aéronefs coiffés de leur radar, emblématiques de l'Organisation, sont les yeux et les oreilles de l'OTAN dans le ciel depuis les années quatre-vingt. Mais ils doivent être retirés du service vers 2035. C'est pourquoi, au sommet de Varsovie en 2016, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance se sont publiquement engagés à « entamer collectivement le processus de définition des options envisageables pour les futures capacités de surveillance et de contrôle de l'OTAN ». La première étape de ce processus, à savoir l'élaboration d'un concept, a été lancée officiellement en 2017 dans le cadre de la « future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance »,

initiative de développement capacitaire plus vaste et plus complexe que toutes celles entreprises à ce jour par l'Organisation. Le résultat de cette initiative constituera la première capacité réellement multimilieu de l'OTAN. En effet, le nouveau système ne se contentera pas de remplacer un système aéroporté de détection et de contrôle vieillissant : grâce à un réseau agile, ouvert et résilient, il permettra de recueillir et de diffuser, dans l'ensemble des cinq milieux d'opérations (terre, air, mer, cyber et espace), des données de différentes sources, renforçant ainsi de manière significative les capacités de surveillance de l'OTAN. Il faut à cet égard souligner que le renseignement, la surveillance et la reconnaissance contribuent de manière essentielle à la surveillance et à la protection que peut assurer l'Alliance non seulement dans les milieux terrestre, aérien, maritime et cyber, mais aussi dans le milieu spatial.



L'un des appareils du système aéroporté de détection et de contrôle de l'OTAN décolle pour effectuer une mission dans le cadre des mesures d'assurance – 2021.



Un soldat du 13e bataillon de chasseurs alpins de l'armée de terre française met un genou à terre lors d'une patrouille d'entraînement. Les chasseurs alpins sont le fleuron de la France pour les opérations militaires en montagne. Ils s'entrainent dans les Alpes françaises où ils peaufinent leurs techniques tout en affrontant un climat extrême sur un terrain accidenté - France, mars 2021.

Capacités terrestres

En 2021, l'OTAN a renforcé ses capacités de défense à caractère terrestre dans plusieurs domaines importants, dont ceux des giravions, de l'interopérabilité et de la mobilité. Voici quelques exemples de faits marquants :

- l'élaboration de la norme relative au commandement et au contrôle des tirs numériques, qui vise à favoriser l'interopérabilité entre les Alliés. Cette norme a été testée lors de la série d'exercices Dynamic Front 2021, lesquels se sont déroulés en Pologne, en Allemagne et en Turquie, avec la participation de plus de 25 Alliés ;
- l'élaboration de la norme relative à la connaissance de la situation au niveau du combattant, qui assure aux troupes débarquées l'interopérabilité de leurs systèmes de commandement, de contrôle, de communication et informatiques. Cette norme a été testée dans le cadre de l'exercice d'interopérabilité Coalition Warrior 2021, qui a été mené en Pologne ;
- la réalisation de progrès en matière de mobilité tactique, notamment en ce qui concerne le volet « personnel embarqué », l'idée étant de transporter, de façon sûre et sécurisée, du personnel et du matériel en utilisant des plateformes de différents pays, et de répondre aux besoins en matière de connexions informatiques et électriques entre le personnel embarqué et les moyens de transport.

Par ailleurs, la communauté des armements terrestres s'emploie à assurer l'interchangeabilité des munitions, les processus OTAN de certification étant rigoureusement suivis dans le cadre d'activités de normalisation et de tests menés dans divers polygones d'essais nationaux et OTAN.



La capitaine Nathalie F. met en œuvre le système SitaWare de commandement, de contrôle et de partage de l'information à l'intérieur du véhicule blindé de transport Boxer de commandement. En tant que commandant d'escadron, elle compte 70 soldats sous ses ordres -Lituanie, juillet 2021. Photo de Maurice Fateiger.



La frégate lance-missiles guidés (FFG) HDMS Iver Huitfeldt, de la Marine royale danoise, participe à la démonstration en mer et à l'exercice Formidable Shield 2021 – Îles britanniques, juin 2021. Photo de la Marine royale danoise.

Capacités maritimes

L'OTAN s'emploie à comprendre le potentiel qu'offrent les technologies émergentes et les technologies de rupture dans le milieu maritime. Par exemple, dans le cadre du projet de défense intelligente sur les barrières acoustiques pour la lutte anti-sous-marine, les Alliés s'intéressent à l'utilisation des systèmes sans pilote, du big data et de l'apprentissage automatique pour la mise au point de méthodes agiles et peu onéreuses de dissuasion et de détection des sous-marins.

L'OTAN a participé à l'exercice portugais d'expérimentation et de prototypage de robots s'appuyant sur l'exploitation de systèmes maritimes sans pilote. Cet exercice annuel donne aux Alliés et aux partenaires l'occasion de déployer et d'évaluer de nouvelles technologies maritimes. Il est organisé

Un véhicule sous-marin autonome Slocum Glider est mis à l'eau depuis le navire de recherche de l'OTAN, l'Alliance, pendant l'exercice d'expérimentation et de prototypage de robots s'appuyant sur l'exploitation de systèmes maritimes sans pilote – Large des côtes du Portugal, septembre 2021.

conjointement par la Marine portugaise, l'Université de Porto, le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie, ainsi que l'OTAN au travers de son initiative sur les systèmes de drones maritimes.

Au total, 17 marines, 18 partenaires industriels et 5 universités ont participé à l'édition 2021 de l'exercice. Ce contexte a facilité la réalisation d'expérimentations opérationnelles visant à mettre au point des capacités, des tactiques et des procédures dans les grands domaines de combat, tels que la guerre des mines, la lutte anti-sous-marine et la lutte antinavire. Il a en outre incité les parties concernées à continuer de progresser vers l'élaboration d'une norme pour le commandement et le contrôle multimilieu des systèmes sans pilote.

Le Centre OTAN pour la recherche et l'expérimentation maritimes a contribué à la réussite de l'exercice 2021 en présentant :

- un nouvel ensemble de robots autonomes à faible consommation d'énergie et à longue endurance conçus pour les opérations de lutte anti-sousmarine et l'aide à la localisation des sous-marins en détresse;
- une architecture de données décentralisée pour le commandement et le contrôle de systèmes autonomes, ce qui permet d'appliquer une couche d'interopérabilité entre les moyens du Centre et des pays et les systèmes de commandement et de contrôle;
- une technologie de communication numérique destinée à faciliter les opérations de sauvetage des équipages de sous-marins.



Le vaisseau amiral NCSM Halifax du 1er groupe maritime permanent OTAN procède à un ravitaillement à la mer en collaboration avec le RFA Tidespring pendant l'exercice Steadfast Defender 2021 – Portugal, mai 2021.

Par ailleurs, la communauté maritime de l'OTAN travaille sur les grandes composantes d'un concept d'« océan numérique », lequel a été présenté à la Conférence des directeurs nationaux des armements au printemps 2021 et adopté par plusieurs marines au sein de l'Alliance. Ce concept vise à accroître la capacité des Alliés à « voir » ce qui se passe au niveau des océans, grâce à la mise en place, depuis le fond des mers jusqu'à l'espace, d'un réseau de capteurs à l'échelle mondiale. Il sera ainsi possible de mieux anticiper, identifier, classifier et combattre les menaces. Le concept porte sur la connaissance du milieu maritime, les capteurs sous-marins, les bâtiments de surface non habités, les drones et les satellites, et il permet d'exploiter - en plus des moyens conventionnels - l'intelligence artificielle, le big data et les systèmes autonomes.

En continuant de travailler sur sa vision de l'océan numérique, l'Alliance aidera à atténuer les risques liés au changement climatique, à protéger les infrastructures sous-marines critiques et à sécuriser les chaînes d'approvisionnement essentielles ainsi que les voies navigables stratégiques d'une manière efficace, durable et plus économique.

Utilisation du navire de recherche de l'OTAN, l'Alliance, dans le cadre des essais relatifs à la situation générale de l'environnement nordique

Le dérèglement climatique continue de transformer rapidement le milieu environnemental de l'Arctique, ce qui finira par peser sur les activités que l'OTAN mène dans cette région.

En 2020, le Centre OTAN pour la recherche et l'expérimentation maritimes a publié une stratégie en matière de science et technologie pour l'Arctique. Cette stratégie permet de définir les besoins et les capacités nécessaires en matière d'évaluation rapide de l'environnement, le but étant d'optimiser les opérations de lutte anti-sous-marine des forces de l'OTAN dans l'Arctique.

Du 11 juin au 10 juillet, des chercheurs présents à bord du navire de recherche de l'OTAN, l'Alliance, ont collecté des données sur la température et la salinité de l'eau, ainsi que des données sur l'environnement sonore de la mer du Groenland/de la région du Svalbard dans le cadre des essais relatifs à la situation générale de



Le navire de recherche de l'OTAN, l'Alliance, stationné dans l'Arctique pendant les essais relatifs à la situation générale de l'environnement nordique. Navire le plus silencieux de sa classe, l'Alliance a été conçu pour que les ondes sonores qu'il émet dans l'eau soient les plus faibles possibles, ce qui en fait une excellente plateforme pour la mise à l'essai de sonars et de dispositifs acoustiques, et pour d'autres types de recherches nécessitant un environnement sous-marin calme Océan Arctique, juin 2021.

l'environnement nordique. De plus, deux lignes de mouillage fixes instrumentées – longues chaînes munies de capteurs de conception avancée - ont été déployées près de la fosse Molloy, le point le plus profond de l'océan Arctique, et au niveau de la pente continentale du Svalbard, avec pour objectif de recueillir des données en continu.

Lorsqu'on les compare aux données précédentes, les données collectées par le navire de recherche montrent que les eaux atlantiques de la région se sont considérablement rafraîchies puis refroidies, surtout ces trois dernières années, et que l'environnement sonore de différentes zones sous-marines de l'océan Arctique a connu de rapides mutations. Ces constatations sont très importantes pour comprendre l'impact du dérèglement climatique. Par ailleurs, les données collectées aideront l'OTAN à prendre des décisions quant à la configuration optimale des systèmes pour les opérations de lutte anti-sous-marine dans l'Arctique.



Un groupe d'octorotors Acecore Neo prend son envol pendant REP(MUS)21, exercice permettant d'expérimenter de nombreux prototypes, robots et drones maritimes – Péninsule de Troia (Portugal), septembre 2021.

Investir dans l'innovation et les données

Technologies émergentes et technologies de rupture : les écosystèmes d'innovation de l'Alliance mis à profit

Intelligence artificielle, systèmes autonomes, big data, biotechnologies, quantique : toutes ces technologies - dites technologies émergentes et technologies de rupture -, et d'autres encore, sont en train de changer le monde, notre quotidien... et le mode de fonctionnement de l'Alliance. Toutes présentent à la fois des risques et des opportunités pour l'OTAN et les Alliés. D'un côté, elles offrent de nouvelles possibilités à l'Organisation et aux forces armées de ses pays membres, qu'elles aident à devenir plus performantes, plus résilientes, plus efficaces et plus soutenables. De l'autre, elles sont aussi porteuses de nouvelles menaces, car elles peuvent être utilisées contre les forces des pays de l'Alliance, ainsi que contre la société civile, par des acteurs étatiques et non étatiques.

Au sommet qui s'est tenu à Bruxelles en 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN ont approuvé deux initiatives visant à aider l'Alliance à maintenir son avance technologique : l'accélérateur OTAN d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) et le fonds OTAN pour l'innovation. Ces deux instruments serviront à capter l'innovation commerciale civile pour aider les pays de l'Alliance à atteindre leurs objectifs militaires. Le DIANA aura pour mission d'accélérer le développement de solutions basées sur des technologies émergentes et des technologies de rupture et répondant à des problèmes critiques pour la défense et la sécurité transatlantiques. Pour ce faire, il s'appuiera sur un réseau d'accélérateurs de start-up et de centres d'essais actifs dans le domaine des deep tech et implantés sur



Une politique sur les technologies émergentes, une stratégie pour l'IA, un fonds de capital-risque d'un milliard d'euros et un réseau d'accélérateurs réunissant universités et entrepreneurs... l'année 2021 a été productive! Ma plus grande réussite aura toutefois été de diriger la formidable équipe qui a fait de tout cela une réalité.

Rob Murray (Royaume-Uni)

Chef de l'Unité Innovation Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

tout le territoire des pays de l'Alliance et donnera à des porteurs d'innovation les moyens de collaborer avec des utilisateurs opérationnels.

Le fonds OTAN pour l'innovation, quant à lui, permettra d'investir du capital-risque dans des start-up « deep tech » prometteuses établies dans les pays de l'Alliance et susceptibles de mettre au point des solutions technologiques novatrices à double usage. Dix-sept Alliés ont souscrit à sa création en octobre et quatre autres se sont joints à eux depuis⁷.

⁷ Signataires à la ministérielle Défense : Belgique, République tchèque, Estonie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Royaume-Uni. Ensuite rejoints par le Danemark, le Monténégro, la Norvège et la Turquie.

Maintenir notre avance technologique

En ces temps de progrès sans précédent, l'avance technologique de l'OTAN constitue l'un des fondements de son dispositif de dissuasion et de défense. L'Alliance a récemment pris des mesures importantes pour accroître cette avance - elle peut pour cela s'appuyer sur sa feuille de route pour les technologies émergentes et les technologies de rupture, approuvée en 2019 -, parmi lesquelles l'adoption d'une stratégie pour la promotion et la protection de ces technologies. Cette stratégie définit clairement l'approche à suivre pour identifier, développer et adopter des technologies émergentes et des technologies de rupture avec la rapidité voulue, et ce conformément à des principes d'utilisation responsable, dans le respect du droit international et compte tenu des réflexions engagées dans les autres enceintes internationales compétentes. Bien décidée à tirer parti de la vaste expertise de ses 30 pays membres en matière d'innovation, l'OTAN investit pour mettre davantage à profit ses partenariats, notamment avec le secteur privé et le monde universitaire, et ainsi conserver son avance technologique.

Dans la stratégie pour les technologies émergentes et les technologies de rupture, l'OTAN fixe ses priorités pour une série de domaines clés, notamment l'intelligence artificielle, les données, les systèmes autonomes, le quantique, les biotechnologies et l'amélioration humaine. En 2021, elle a commencé à élaborer des stratégies spécifiques à chacun de ces domaines, intelligence artificielle et données en tête.

En octobre, les Alliés ont approuvé la première stratégie de l'OTAN pour l'intelligence artificielle, dans laquelle ils ont collectivement adopté une série de principes éthiques pour le développement et l'utilisation responsables de l'intelligence artificielle dans les domaines de la défense et de la sécurité. Ces principes permettent à l'Organisation de se positionner en tant que « maître à penser » et force motrice dans ce domaine, et forment à présent le socle des efforts de l'Alliance en matière d'intelligence artificielle. Ils vont non seulement renforcer l'interopérabilité, mais aussi favoriser la confiance dans les capacités reposant sur l'intelligence artificielle, tant au sein de la société civile que chez les opérateurs. La stratégie contient des orientations ambitieuses et prévoit des mesures concrètes aux termes desquelles l'Alliance œuvrera à une adoption accélérée, responsable et sûre de l'intelligence artificielle, ainsi qu'à la préservation de notre capacité à innover et à nous protéger des menaces.

Les Alliés ont également approuvé la politique-cadre de l'OTAN en matière d'exploitation des données, démontrant ainsi que l'Organisation prend des mesures concrètes pour parvenir à la supériorité informationnelle et pour mettre en place des outils d'aide à la décision responsables faisant appel à des données fiables et protégées. Cette politique permet à l'OTAN d'utiliser l'analytique big data,



Les ministres de la Défense des pays de l'Alliance lancent le fonds OTAN pour l'innovation à leur réunion d'octobre 2021.

l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle pour exploiter plus rapidement et plus efficacement les données dont elle dispose.

Pour conserver leur avance technologique, l'OTAN et les Alliés s'emploient par ailleurs à favoriser l'éclosion d'un écosystème d'innovation à l'échelle de l'Alliance, au sein duquel autorités publiques, monde universitaire et secteur privé collaboreront dans l'optique de développer et d'adopter des technologies émergentes et des technologies de rupture. L'Alliance coopère aussi avec d'autres organisations internationales, notamment l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies.

Le Groupe consultatif OTAN sur les technologies émergentes et les technologies de rupture a poursuivi ses travaux à l'appui des initiatives de l'Alliance. Ce groupe, composé de douze représentants du monde universitaire et du secteur privé, conseille l'OTAN dans ses efforts visant à encourager l'adoption de nouvelles technologies. Dans leur premier rapport annuel, diffusé en mars 2021, ces experts ont formulé des recommandations concrètes pour le court et le long terme quant à l'approche que devrait adopter l'OTAN à l'égard des technologies émergentes et des technologies de rupture.

Ils ont également remis des avis sur la meilleure façon, pour l'OTAN, de financer ses efforts d'innovation, de constituer un réseau opérationnel de centres d'innovation, de promouvoir les modèles de fonctionnement et d'exploitation qui ont fait leurs preuves dans le secteur de l'innovation, et d'améliorer le niveau des connaissances techniques dans l'ensemble de l'Alliance. Les experts sont convenus que l'OTAN était exceptionnellement bien placée pour être un moteur mondial pour un programme d'innovation fondé sur des valeurs.

Accélérer l'adoption des technologies émergentes et des technologies de rupture

En 2021, l'Organisation OTAN pour la science et la technologie a consacré une part importante de ses activités à l'étude des technologies émergentes et des technologies de rupture et à leur intégration dans les capacités militaires et organisationnelles de l'OTAN. L'année a commencé par un succès de taille : un exercice virtuel sur les technologies de rupture, auquel ont participé des partenaires internationaux, les commandements de l'OTAN et un large éventail de scientifiques et d'ingénieurs, et qui était axé sur l'identification de nouvelles technologies et capacités pouvant être utilisées dans des opérations de l'OTAN, avec des scénarios liés au changement climatique et à la vérification nucléaire.

Le Bureau du conseiller scientifique de l'OTAN a approfondi ses précédentes études sur les technologies émergentes et les technologies de rupture par une analyse des tendances opérée sur des bases de données de sources ouvertes (brevets, publications, rapports d'activité d'entreprises), sur des études de l'Organisation pour la science et la technologie et sur d'autres rapports. Il a en outre publié des analyses détaillées et des évaluations consolidées des progrès scientifiques et techniques liés aux systèmes autonomes et aux technologies quantiques, aux écosystèmes scientifiques et techniques des compétiteurs de puissance quasi équivalente, et à l'espace de bataille technologique futur. On notera tout particulièrement une analyse importante consacrée aux tendances naissantes (aussi appelées « signaux faibles ») dans les domaines liés aux technologies émergentes et aux technologies de rupture présentant actuellement un intérêt pour l'OTAN (pour ses opérations ou sur le plan des avancées technologiques) ainsi qu'au-delà de ces domaines. Le Bureau du conseiller

scientifique a par ailleurs élaboré, en collaboration avec plusieurs organismes OTAN, un prototype de tableau de bord utilisant l'intelligence artificielle et l'analytique big data, qui servira pour les futures activités OTAN de veille technologique et de renseignement scientifique et technologique.

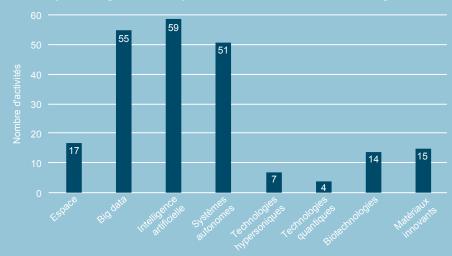


Avis objectif et raisonnement scientifique sont indissociables et sont gages d'une prise de décision éclairée à l'OTAN. En 2021, nous avons remis des avis sur les sujets les plus divers, dans les domaines de l'humain, de l'information et des sciences physiques.

Dale F. Reding (Canada)

Conseiller scientifique au Bureau du conseiller scientifique de l'OTAN Organisation pour la science et la technologie Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Activités liées aux technologies émergentes et aux technologies de rupture menées par l'Organisation pour la science et la technologie en 2021



Liens entre activités de l'Organisation pour la science et la technologie et technologies émergentes/technologies de rupture en 2021. [Une même activité peut être liée à plusieurs technologies (en particulier pour le big data, l'intelligence artificielle et les systèmes autonomes).]



Le secrétaire général de l'OTAN s'exprime au Forum OTAN-industrie - Rome (Italie), novembre 2021.

Collaboration avec le secteur privé

En 2021, l'OTAN a continué d'étendre son réseau de contacts dans le secteur privé et de renforcer le dialogue avec celui-ci dans le but de favoriser l'émergence d'innovations critiques dans les capacités actuelles et futures : la coopération avec le privé joue en effet un rôle de premier plan dans l'effort d'adaptation continue de l'Alliance, qui doit avoir accès aux tout derniers développements si elle entend conserver son avance technologique et assurer une dissuasion et une défense efficaces.

L'Alliance entretient un dialogue avec le secteur privé au travers d'un certain nombre de plateformes d'échange, dont la plus importante – celle qui se tient au niveau le plus élevé – est le forum OTAN-industrie. Dans ce forum, des centaines d'experts venant de dizaines d'entreprises de toutes tailles, actives dans le secteur de la défense comme dans d'autres domaines, aident l'OTAN à évaluer les incidences des progrès technologiques sur ses processus décisionnels. L'édition qui s'est tenue à Rome en novembre 2021, organisée par l'Italie, a attiré plus de 660 experts venus du secteur privé, des forces armées et des pouvoirs publics des pays de l'Alliance. Ceux-ci étaient intéressés par la vision qu'a l'OTAN des capacités futures ainsi que par la possibilité d'approfondir

le dialogue avec l'Organisation s'agissant de relever les défis technologiques et stratégiques de demain. Les participants au forum ont pris acte de la nécessité de renforcer les cadres de collaboration entre secteur privé, pays de l'OTAN et Alliance dans son ensemble.

L'OTAN collabore aussi avec le secteur privé dans le cadre du Groupe consultatif industriel OTAN, qui réunit plus de 5 000 entreprises établies des deux côtés de l'Atlantique, y compris des PME. Ce groupe réalise des études et formule des recommandations destinées à contribuer à l'élaboration de concepts initiaux de capacités OTAN. En 2021, il a finalisé dix-sept études et en a lancé quatorze nouvelles devant déboucher sur des avis techniques relatifs à des thématiques clés telles que la protection des systèmes d'aviation OTAN contre les cybermenaces, des normes d'interfaces pour drones maritimes, des armes à énergie dirigée, de futures capacités de franchissement de coupures ou encore des capacités de détection et d'évitement pour les drones. Il a également diffusé un rapport sur le développement du réseau de communication de base de l'OTAN et un autre sur les opportunités que les technologies de télécommunications mobiles 5G offrent pour les opérations de l'OTAN.

Améliorer la sécurité énergétique

La sécurité énergétique joue un rôle vital dans la sécurité commune des Alliés. En 2021, l'OTAN a progressé dans son action en la matière, en travaillant sur la compréhension de la dimension stratégique de cette question, sur la protection des infrastructures critiques ainsi que sur la recherche de solutions éco-efficientes pour l'approvisionnement des forces armées.

Pour ce qui est de la compréhension de la dimension stratégique de la sécurité énergétique, le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni en mai 2021 avec des experts de l'Agence internationale de l'énergie, de la Commission européenne et du département d'État des États-Unis. L'Alliance n'a pas cessé de s'informer sur les principaux développements dans ce domaine, par exemple sur la transition énergétique engagée à l'échelle mondiale, afin de pouvoir comprendre leurs incidences sur la sécurité et se préparer aux défis énergétiques de demain. Le stage OTAN sur les enjeux stratégiques de la sécurité énergétique, organisé à l'École de l'OTAN d'Oberammergau, et la table ronde annuelle sur la sécurité énergétique, avec la participation d'experts d'autres organisations internationales, ont également contribué à cet objectif.

En septembre, des experts ukrainiens des questions énergétiques ont accueilli des experts de l'OTAN à Odessa pour l'exercice sur table Coherence Resilience, qui avait pour objectif d'améliorer l'état de préparation de l'Ukraine dans un contexte d'attaques hybrides visant ses infrastructures. Un exercice semblable s'est tenu le même mois en Lituanie, au centre d'excellence OTAN pour la sécurité énergétique, axé sur les risques pesant sur les infrastructures électriques des États baltes. En octobre, le Centre régional OTAN - ICI (Initiative de coopération d'Istanbul), situé au Koweït, a organisé un cours sur la protection et la résilience des infrastructures énergétiques critiques, auquel ont participé des experts de la région du Golfe. L'OTAN a par ailleurs poursuivi ses travaux sur la recherche de solutions éco-efficientes pour l'approvisionnement énergétique des forces armées.

Tout au long de l'année, les Alliés ont aussi travaillé sur des solutions technologiques qui soient avantageuses à tous égards, c'est-à-dire à même d'améliorer l'efficacité des forces de l'OTAN aussi bien sur le plan énergétique que sur le plan opérationnel. Des formations à l'éco-efficacité dans les forces armées et des activités scientifiques sont venues compléter les efforts dans ce domaine. L'OTAN a ainsi poursuivi son projet intitulé « Outil de simulation de camp et de suivi de la consommation énergétique pour une plus grande efficacité énergétique », lancé dans le cadre du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité, et elle a mené des projets de recherche sur des revêtements innovants pour les navires, sur des batteries lithium-soufre plus sûres et sur l'utilisation de piles à combustible pour les véhicules sans pilote.

Faire face aux incidences du changement climatique sur la sécurité

Le changement climatique engendre d'importants défis de sécurité pour l'ensemble des Alliés. En 2021, ces derniers ont pris une décision majeure consistant à faire de l'OTAN l'organisation internationale de référence s'agissant de l'adaptation aux incidences du changement climatique sur la sécurité.

Lors du sommet de Bruxelles, les Alliés ont approuvé un plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité, dont l'objet est de faire en sorte que la climatique soit systématiquement problématique prise en compte dans les travaux de l'Alliance. Ils ont décidé que l'OTAN réaliserait chaque année une étude des incidences du changement climatique sur la sécurité. Cette étude permettra d'analyser l'impact du changement climatique sur l'environnement stratégique de l'OTAN ainsi que sur ses moyens, ses installations, ses missions et ses opérations. Les Alliés ont également décidé que l'OTAN intégrerait des considérations relatives au changement climatique dans les travaux qu'elle mène concernant la résilience. la préparation du secteur civil, la planification de défense, la mise à disposition de capacités, les moyens et installations, les normes, l'innovation, l'entraînement, les exercices et la réponse aux catastrophes.



Le secrétaire général, Jens Stoltenberg, rencontre le représentant spécial du président des États-Unis pour le climat, John Kerry – Bruxelles (Belgique), mars 2021.



Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité des Travaux publics et de la Sécurité routière, en visite au siège de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), octobre 2021.

En 2021, pour contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique, l'OTAN a commencé à élaborer une méthode de cartographie des émissions de gaz à effet de serre provenant des activités et des installations militaires à l'échelle de l'Alliance. Cette méthode est destinée à aider les Alliés dans leur travail d'évaluation de leurs propres émissions et pourrait conduire à la définition d'objectifs auto-imposés de réduction des gaz à effet de serre produits par le secteur militaire. En 2021

Communiqué du sommet de Bruxelles : déclaration sur le changement climatique

Le changement climatique est l'un des défis incontournables de notre époque. Il s'agit d'un multiplicateur de menaces, qui a des incidences sur la sécurité des Alliés, tant dans la zone euroatlantique que dans son voisinage. Le changement climatique met à l'épreuve notre résilience et la préparation du secteur civil, a des effets sur notre planification et la résilience de nos installations militaires et de nos infrastructures critiques, et peut rendre plus difficiles les conditions dans lesquelles sont menées nos opérations. Aujourd'hui, nous avons entériné un plan d'action visant à mettre en œuvre l'agenda de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité, qui vient renforcer notre action de sensibilisation, d'adaptation, d'atténuation des effets et d'ouverture sur l'extérieur, sans compromettre la crédibilité de la posture de dissuasion et de défense ni remettre en question les priorités que sont la sécurité du personnel militaire, l'efficacité opérationnelle et l'efficience financière.

Extrait du communiqué du sommet de Bruxelles, publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021.

toujours, les Alliés ont invité le secrétaire général à définir un objectif concret et ambitieux pour la réduction des émissions provenant des structures et des installations politiques et militaires de l'OTAN, et à évaluer s'il serait possible d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050.

Les Alliés ont également décidé que l'OTAN intensifierait ses échanges sur les sujets liés au changement climatique et à la sécurité avec divers partenaires : des pays, des organisations internationales et régionales (telles que l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies), ou encore des acteurs de la société civile, des milieux universitaires et de l'industrie.



Le plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité est une véritable avancée. En prenant en compte le changement climatique dans ses structures et ses politiques, l'OTAN apportera une contribution majeure pour faire face à ce défi.

Michael Rühle (Allemagne)

Chef de la Section Climat et sécurité énergétique Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Renforcer le renseignement et la sécurité

Sur le plan du renseignement et de la sécurité, l'OTAN s'emploie à assurer la sécurité de l'Alliance dans l'ensemble de ses domaines d'action et implantations et fait en sorte que la prise de décision soit dûment étayée par du renseignement fiable, utile et transmis en temps voulu. En 2021, l'Alliance a accompli des progrès substantiels dans la mise en œuvre de la stratégie 2020-2023 pour l'architecture du renseignement à l'OTAN, laquelle fixe un haut niveau d'ambition dans cinq domaines clés : la sécurité, la production du renseignement, les systèmes d'information et de communication, les effectifs, ainsi que la gouvernance et la gestion de l'architecture du renseignement.

En 2021, l'OTAN a pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre cette stratégie, notamment en améliorant le partage de données, d'informations et de renseignement sur les menaces cyber, en optimisant la gestion des processus de renseignement, et en développant au maximum la coopération avec certains partenaires. Tout au long de l'année, l'Unité Production du renseignement de l'OTAN s'est efforcée, en collaboration étroite avec les services de renseignement des pays de l'Alliance et avec le Commandement allié Opérations, de fournir plus rapidement des analyses plus pertinentes pour aider l'Organisation à prendre des décisions. Ces analyses ont éclairé les travaux menés par l'OTAN sur des questions importantes relatives à la maîtrise des armements, aux menaces cyber et au terrorisme et sur diverses questions régionales intéressant les pays de l'Alliance et les partenaires.



J'ai contribué à ce que les hauts dirigeants de l'OTAN et des pays de l'Alliance aient une meilleure connaissance de la situation dans le domaine du renseignement, de sorte qu'ils puissent prendre des décisions rapides et fondées sur des données, pour une Alliance forte, pertinente et parée pour l'avenir.

Apolline Keraudy-Aigueperse (France)

Analyste principale au sein de l'Équipe Intégration de la connaissance de la situation Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Principaux exercices multinationaux OTAN et alliés en 2021

Les exercices de l'OTAN sont de nature défensive et sont proportionnés. Ils font passer un important message de dissuasion et de défense et servent à tester le niveau de préparation de l'Alliance et sa réactivité face à un large éventail de défis en matière de sécurité.

Les exercices permettent de mettre en pratique des tâches et des capacités telles que la lutte contre les menaces terroristes en milieu urbain, le déploiement de systèmes maritimes sans pilote et la coordination des mouvements de milliers de soldats et de véhicules à travers l'Europe. Un programme d'exercices riche et diversifié offre aux troupes multinationales de l'OTAN des occasions régulières de combattre côte à côte, de surmonter des obstacles et de se préparer à protéger les populations des pays de l'Alliance dans la zone euro-atlantique en répondant à n'importe quelle menace, d'où qu'elle vienne.

Les programmes d'exercices sont publiés sur le site web de l'OTAN, ce qui permet aux partenaires d'être informés des exercices OTAN à venir et de planifier leur participation. Non seulement cela accroît l'interopérabilité, mais cela

témoigne également du fort attachement de l'Alliance en faveur de la transparence, de la prévisibilité, de la maîtrise des armements et du renforcement de la confiance.

En 2021, l'OTAN a mené au total 79 exercices. Six exercices prévus pour cette année ont été annulés et cinq ont été reportés ou revus à la baisse en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Comme l'année précédente, les exercices réels se sont déroulés dans le plein respect des protocoles sanitaires établis par les autorités nationales.

Certains Alliés ont par ailleurs permis à leurs forces et aux troupes d'autres pays de l'Alliance de s'entraîner sur leur sol. En 2021, les Alliés ont mené 196 exercices nationaux, dont trois avec l'OTAN dans le but de renforcer l'interopérabilité et la communication stratégique. Les pays partenaires et d'autres organisations internationales ont eu la possibilité d'assister en tant qu'observateur ou de participer à près de la moitié des exercices programmés ou conduits en 2021.



Un mitrailleur de l'armée de terre italienne participe à l'exercice Steadfast Defender 2021 – Roumanie, mai 2021.



Un soldat de l'infanterie mécanisée allemande tire à blanc dans une forêt lors de l'exercice Iron Wolf 2021 – Zone d'entraînement militaire de Gaižiūnai (Lituanie), mai 2021.



Plus de 2 000 militaires et 30 navires ont pris part à l'exercice Breeze 2021 en mer Noire. Deux des quatre flottes OTAN ont participé, à savoir le 2° Groupe maritime permanent OTAN et le 2° Groupe permanent OTAN de lutte contre les mines – mer Noire, juillet 2021.



La 66° brigade d'infanterie mécanisée de l'armée de terre turque, en route pour Cincu (Roumanie), franchit la frontière turco-bulgare à Hamzabeyli pour participer à l'exercice Steadfast Defender 2021 – mai 2021. Photo fournie par le Centre OTAN d'information des médias.

Exercice Steadfast Defender 2021

Steadfast Defender a été l'exercice OTAN phare de l'année 2021. Cet exercice de défense collective, mené sur la base d'un scénario relevant de l'article 5, s'est déroulé sur les territoires de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Hongrie et du Portugal du 20 mai au 22 juin. Il a porté essentiellement sur le renforcement de la Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) dans l'ensemble de la région Atlantique et de l'Europe, et notamment sur la conduite d'opérations de dissuasion en Europe du Sud-Est.

L'exercice Steadfast Defender 2021 visait à entraîner et à évaluer un large éventail d'éléments de la structure de commandement et de la structure de forces de l'OTAN ainsi que des forces nationales intervenant dans la facilitation et le déploiement de la VJTF. Y ont participé plus de 9 000 soldats de plus de 20 pays membres ou partenaires de l'Alliance, 23 navires, 80 aéronefs et un sous-marin.

Cet exercice a montré toute l'utilité de la coopération entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Il a contribué à renforcer la sécurité de l'Alliance en maintenant le large éventail de capacités militaires interopérables dont l'OTAN dispose pour dissuader des adversaires potentiels et donner des assurances aux Alliés quant à son aptitude à les défendre. Sa localisation géographique et l'ampleur du déploiement en mer, sur terre et dans les airs ont témoigné de la détermination de l'OTAN à dissuader, à affronter et à vaincre des agresseurs potentiels.



Un soldat de l'armée de terre des Etats-Unis assure l'entretien d'un char M1A1 Abrams lors de l'exercice Steadfast Defender 2021 – Roumanie, mai 2021.



A l'occasion de l'exercice Steadfast Defender 2021, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, se rend à bord du porte-avions HMS Queen Elizabeth, vaisseau amiral de la marine britannique. Pour son premier déploiement, le HMS Queen Elizabeth a mené, aux côtés de navires, de sous-marins et d'aéronefs de pays de l'OTAN, des activités d'entraînement au large du Portugal afin de mettre en pratique la capacité de l'Organisation à défendre les voies de communication maritimes entre l'Amérique du Nord et l'Europe – Portugal, mai 2021.



Des soldats de l'armée de terre italienne se préparent à quitter leur position lors d'un entraînement aux opérations en milieu urbain en lier avec l'exercice Steadfast Defender 2021 – Roumanie, mai 2021

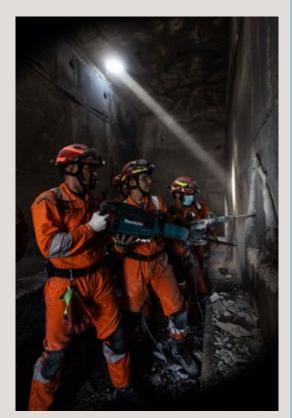


Préparation aux catastrophes : exercice North Macedonia 2021

Les exercices de réponse aux catastrophes fondés sur des scénarios réalistes permettent d'améliorer l'état de préparation et la résilience aux niveaux individuel et collectif et d'accroître l'interopérabilité entre l'OTAN et les pays partenaires, et ils favorisent l'innovation dans le domaine de la réponse aux catastrophes. C'est notamment le cas des exercices de grande envergure organisés dans des pays de l'Alliance et des pays partenaires par le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (19 à ce jour). Le dernier exercice en date, North Macedonia 2021, a été organisé conjointement avec le Centre de gestion de crise de la République de Macédoine du Nord.

Composé d'un volet pratique et d'un volet théorique, cet exercice reposait sur le scénario d'un tremblement de terre dans la région d'Ohrid et de Struga, en Macédoine du Nord. Les participants, qui provenaient de 27 pays et 15 organisations internationales, ont travaillé ensemble pendant quatre jours (du 20 au 23 septembre) pour faire face à de nombreuses situations de crise inspirées de catastrophes réelles. Ils se sont notamment entraînés à mener des activités de recherche et sauvetage en montagne et en milieu urbain et à réagir à toutes sortes de situations (inondations, incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire, campagne publique de désinformation, etc.).

L'exercice a également permis de tester le système de commandement « nouvelle génération » de l'OTAN pour la gestion des incidents, une plateforme collaborative en ligne qui facilite la coordination en



Une équipe grecque de recherche et sauvetage se prépare à démolir un mur en ciment pour secourir une victime lors d'une simulation organisée dans le cadre de l'exercice de réponse aux catastrophes North Macedonia 2021 - Région d'Ohrid (Macédoine du Nord), septembre 2021

temps réel de la réponse aux catastrophes, dans les pays de la région des Balkans occidentaux.

Les enseignements tirés de précédents exercices de réponse aux catastrophes ont aidé les Alliés et les partenaires à sauver des vies, par exemple lors des feux de forêts et des inondations qui ont touché l'Europe à l'été 2021.

Exercices OTAN (sélection)

| PRÉSENTATION | DATE | LIEU |
|--|---|---|
| PRESENTATION | DAIL | LILO |
| RAMSTEIN GUARD L'exercice de guerre électronique Ramstein Guard a permis aux forces aériennes des pays de l'Alliance de s'entraîner à utiliser le système OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée dans un environnement électromagnétique hostile en cas de guerre électronique. Organisé sous les auspices du Quartier général du Commandement aérien allié à Ramstein (Allemagne), cet exercice a été mené tout au long de l'année dans différents pays de l'Alliance. | 22 - 26 mars 11 - 22 avril 2 - 13 mai 23 - 27 mai 13 - 17 juin 4 - 8 juillet 18 - 22 juillet 19 - 23 juillet 17 - 21 octobre 8 - 11 novembre 21 - 25 novembre | Danemark Pays-Bas Portugal Pologne Espagne Belgique Bulgarie Roumanie Turquie Norvège Hongrie et Slovénie |
| GRIFFIN FORCE I Cet exercice a mis à l'épreuve le déploiement de la composante terrestre de la Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation, avec la participation des commandements concernés, des forces terrestres ainsi que du pays hôte. Son objectif était de faciliter l'action des forces OTAN et d'améliorer la mobilité militaire. | 18 - 20 janvier 9 - 10 février | Pologne |
| DYNAMIC MANTA Cet exercice annuel des forces aériennes et navales a mis à l'épreuve les capacités de lutte sous-marine et de lutte anti-sous-marine, offrant ainsi un cadre qui permet aux forces navales de conserver une disponibilité opérationnelle élevée et la capacité à opérer ensemble. Il a rassemblé 2 500 participants d'unités navales et aériennes de plusieurs pays de l'OTAN. Des sous-marins de la Grèce, de l'Italie, de la Turquie et des États-Unis, tous placés sous le commandement OTAN des forces sous-marines, ont rejoint des navires de surface de la France, de la Grèce, de l'Italie, de l'Espagne et de la Turquie. Des avions de patrouille maritime de la France, de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Italie et des États-Unis y ont aussi participé, ainsi que le 2º Groupe maritime permanent OTAN. | 22 février - 5 mars | Italie - mer Méditerranée |
| Locked Shields, un des exercices de cyberdéfense réels les plus importants et les plus complexes qui soient, est organisé chaque année par le Centre d'excellence OTAN pour la cyberdéfense en coopération à Tallinn (Estonie). Deux mille experts OTAN de la cyberdéfense de 30 pays alliés y ont participé aux côtés de collègues de pays partenaires. Cet exercice de simulation portait sur la réponse à un cyberincident de grande ampleur menaçant les systèmes informatiques et les infrastructures critiques des pays et impliquant de prendre des décisions stratégiques avec une prise en compte des aspects juridiques et communicationnels. | 1 ^{er} mars - 15 avril | Estonie et dans le monde entier |
| STEADFAST ARMOUR Cet exercice sur table a permis de mettre à l'essai les capacités tactiques et opérationnelles de l'OTAN pour le passage d'une mission de défense aérienne et antimissile intégrée du temps de paix à une opération axée sur la défense antimissile balistique. Principal exercice de défense antimissile de l'OTAN, il a rassemblé 200 participants et montré comment la fusion des capteurs, des systèmes d'armes et des opérateurs peut permettre de répondre aux menaces actuelles et futures pour l'Alliance. | 5 - 17 avril | Allemagne, Italie, Portugal, Espagne, Turquie, Royaume-Uni |
| RAMSTEIN DUST II Cet exercice, auquel environ 200 personnes ont participé, était axé sur le contrôle des missions aériennes, la surveillance aérienne et l'établissement d'une situation aérienne générale dans le cadre d'une opération OTAN simulée. Un convoi de 19 véhicules et des spécialistes de l'Unité déployable de surveillance et de contrôle aériens de l'OTAN se sont déployés au départ du port d'Ancône, en Italie, jusqu'à la zone des opérations, près de Larissa, en Grèce. | 12 - 23 avril | Grèce |

| PRÉSENTATION | DATE | LIEU |
|---|--|---------------------------------|
| DÉMONSTRATION EN MER - NOBLE JUMP Cet exercice tactique de grande envergure, dirigé par la sixième flotte de la marine des États-Unis, a permis à des pays et à des unités d'intégrer développement capacitaire et entraînement dans le contexte de la défense aérienne et antimissile intégrée. Au total, 16 navires (de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Norvège, de l'Espagne, des États-Unis et du Royaume-Uni), 31 aéronefs et environ 3 300 soldats de 10 pays de l'OTAN y ont participé. | 14 mai - 2 juin | Norvège, Royaume-Uni |
| NOBLE JUMP II Des éléments de la Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation ont été déployés afin de tester les fonctions de déploiement de l'OTAN et le concept d'unité d'intégration des forces OTAN. Depuis la Turquie jusqu'en Roumanie, en passant par la Bulgarie, cet exercice a fait intervenir 4 000 soldats de 12 pays de l'Alliance – des États-Unis jusqu'au Monténégro – ainsi que plus de 600 véhicules et avions. | 19 mai - 2 juin | Roumanie |
| CWIX L'exercice Coalition Warrior Interoperability eXploration, eXperimentation, eXamination, qui est mené tous les ans, a pour but d'aider à accroître en permanence l'interopérabilité au sein de l'Alliance. Il met l'accent sur la validation et la vérification des systèmes d'information et de communication, y compris des systèmes expérimentaux, en cours de développement ou déjà en service. Des ingénieurs, des opérateurs et des développeurs de logiciels y ont participé. L'exercice a été mené à partir du Centre d'entraînement de forces interarmées de Bydgoszcz, en Pologne; 1 000 à 2 500 participants y ont participé à distance, sur 13 fuseaux horaires. Des militaires de 28 pays ont effectué plus de 10 000 essais d'interopérabilité techniques dans les milieux terrestre, maritime, aérien et cyber. | 7 - 25 juin | Pologne |
| DYNAMIC MONGOOSE Cet exercice annuel de l'OTAN mené dans l'Atlantique Nord a porté sur l'entraînement de sous-marins, d'unités de surface de lutte antisous-marine et d'avions de patrouille maritime à la lutte sous-marine et anti-sous-marine. Il a fait intervenir 2 500 militaires, marins et membres d'équipages aériens de sept pays de l'OTAN (Canada, Danemark, France, Allemagne, Norvège, Royaume-Uni et États-Unis) opérant à bord de deux sous-marins, six bâtiments de surface et huit avions de patrouille maritime. | 28 juin - 9 juillet | Norvège |
| RAMSTEIN ALLOY 1, 2 ET 3 Ces exercices réels, basés sur des scénarios relevant de l'article 5 et menés essentiellement dans le milieu aérien, ont favorisé l'interopérabilité et la coordination avec la Finlande et la Suède, pays partenaires. Une centaine d'unités ont participé à chacun de ces exercices. | 19 - 21 avril 28 - 30 juin 21 - 22 septembre | Lettonie Estonie Lituanie |
| CYBER COALITION Cet exercice, basé sur un scénario de cybermenaces graves, a donné aux Alliés l'occasion de partager de bonnes pratiques permettant d'améliorer leur connaissance de la situation et le partage d'informations afin d'assurer leur défense contre des cyberattaques. Il était axé sur les processus de prise de décision, les procédures techniques et opérationnelles, et la collaboration entre tous les participants. Il a rassemblé environ 1 000 participants de pays de l'OTAN et de pays partenaires. | 28 novembre - 3 décembre | Estonie |
| STEADFAST JACKAL Cet exercice avait pour but d'entraîner et d'évaluer le corps de déploiement rapide OTAN - Italie en tant que quartier général de groupe de forces interarmées pour ce qui concerne la planification et la conduite d'une petite opération interarmées ne relevant pas de l'article 5 sous commandement OTAN et principalement axée sur la lutte contre les activités hybrides, l'approche globale et la stabilisation. L'exercice a aussi permis de tester la capacité opérationnelle de la composante aérienne de force interarmées de la France à mettre en œuvre le nouveau concept de commandement et de contrôle aériens dans le cadre de sa certification | 30 novembre - 9 décembre | France, Italie, Turquie |

commandement et de contrôle aériens dans le cadre de sa certification pour la Force de réaction de l'OTAN 2022. Il a rassemblé environ 1 000 participants.

| PRÉSENTATION | DATE | LIEU |
|---|---------------------------|--------------------------------|
| SPRING STORM Cet exercice réel de grande ampleur des forces de défense estoniennes a fait intervenir les groupements tactiques de la présence avancée rehaussée de l'OTAN et d'autres forces alliées. Environ 2 000 militaires du Danemark, de la France, de l'Italie, de la Lettonie, de la Pologne, du Royaume-Uni et des États-Unis y ont participé, aux côtés de 5 000 militaires estoniens. | 17 mai - 9 juin | Estonie |
| SABER GUARDIAN Cet exercice multinational, qui a lieu tous les deux ans et est dirigé par les forces terrestres des États-Unis en Europe et en Afrique, a rassemblé environ 500 participants et était axé sur l'entraînement à la défense collective. Il s'inscrivait dans le cadre – beaucoup plus large – de l'exercice multinational Defender Europe 21 et avait pour but d'améliorer l'intégration de forces de combat multinationales effectuant des tirs de précision réels à longue portée. | 24 mai - 9 juin | Bulgarie, Roumanie, Hongrie |
| BALTOPS Cet exercice maritime réel, qui a lieu tous les ans et est dirigé par les États-Unis, a porté sur des opérations amphibies, de défense aérienne, de lutte anti-sous-marine, d'interdiction maritime et de lutte contre les mines. Seize pays de l'OTAN et deux pays partenaires ont fourni environ 40 unités maritimes, 60 avions et 4 000 militaires. Les pays participants étaient la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, l'Espagne, la Suède, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis. | 1 ^{er} - 21 juin | Allemagne et mer Baltique |
| BREEZE Dirigé par la marine bulgare, cet exercice visait à renforcer l'interopérabilité des unités et services navals participants dans le cadre de la conduite d'opérations conventionnelles et non conventionnelles. Il était axé sur l'interopérabilité opérationnelle et tactique, le renforcement de la coordination interinstitutionnelle, et l'amélioration de la coopération avec les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Il a rassemblé environ 2 500 participants de 14 pays de l'OTAN et pays partenaires (Albanie, Belgique, Bulgarie, Géorgie, Grèce, Italie, Lettonie, Pologne, Roumanie, Espagne, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni et États-Unis) ainsi que le 2º Groupe permanent OTAN de lutte contre les mines et le 2º Groupe maritime permanent OTAN. | 11 - 19 juillet | Bulgarie |
| JOINT WARRIOR Cet exercice multinational réel, dirigé par le Royaume-Uni, a donné aux participants la possibilité de s'entraîner collectivement aux formations tactiques et de se préparer à opérer en tant que groupe de forces interarmées multinationales. Onze pays de l'OTAN y ont participé (Canada, Belgique, France, Allemagne, Lettonie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis) avec environ 6 750 militaires, 25 navires de guerre, trois sous-marins et plus de 30 avions. | 18 - 30 septembre | Royaume-Uni |
| IRON WOLF II Cet exercice réel de la Lituanie avait pour objectif d'entraîner le groupement tactique de la présence avancée rehaussée de l'OTAN et d'accroître l'interopérabilité des forces multinationales dans le milieu terrestre. Il a fait intervenir 3 000 soldats de l'OTAN, des soldats ukrainiens et un millier de pièces d'équipement militaire de la Belgique, de la République tchèque, de l'Allemagne, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, de l'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis. | 12 - 14 octobre | Lituanie |
| MARE APERTO Cet exercice maritime réel dirigé par l'Italie a permis d'entraîner et de tester des commandements, des états-majors et des forces dans le cadre d'un scénario multidimensionnel. Il a mis l'accent sur les opérations amphibies, pour permettre la certification de la force opérationnelle amphibie dirigée par l'Italie dans le cadre de la Force de réaction OTAN 2022. Il a rassemblé 4 000 participants issus de neuf marines de pays de l'Alliance et de pays partenaires, 21 unités navales, quatre aéronefs AV-8B et 17 hélicoptères embarqués, dont deux hélicoptères de | 4 – 27 octobre | Italie |
| combat de l'armée italienne, trois sous-marins italiens, et plusieurs avions de patrouille maritime. | | |



PROMOUVOIR LA PAIX

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ET À LA STABILITÉ DANS NOS PAYS ET EN DEHORS DE NOS FRONTIÈRES



Un avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport A400M de l'armée de l'air espagnole en mouvement au lever du jour pendant l'exercice European Air Refuelling Training 2021. Cet exercice, qui s'est déroulé au-dessus des îles Canaries (Espagne), a donné aux Alliés l'occasion de s'entraîner au ravitaillement en vol à l'appui de l'exercice Ocean Sky 2021, organisé sous la conduite de l'Espagne – Lanzarote (Espagne), octobre 2021. Ensemble, nous continuerons à faire face à l'instabilité, à lutter contre le terrorisme et à préserver l'ordre international fondé sur des règles, en intensifiant les activités de formation et de renforcement des capacités avec nos partenaires, et en approfondissant nos relations avec d'autres pays et organisations internationales, avec le secteur privé ainsi qu'avec des établissements universitaires.

Discours du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, à la 67e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le 11 octobre 2021.

Pour assurer la sécurité de ses populations et protéger ses valeurs fondamentales que sont la démocratie, la liberté individuelle et l'état de droit, l'OTAN entreprend des opérations et des missions en dehors de ses frontières, et elle coopère avec des organisations et des pays partenaires géographiquement proches ou lointains.

Grâce à cette étroite collaboration, l'OTAN et ses partenaires sont mieux à même de faire respecter l'ordre international fondé sur des règles, de défendre leurs valeurs et leurs intérêts communs et de faire face aux défis mondiaux, y compris le terrorisme.

Lutte contre le terrorisme

Le terrorisme reste une menace majeure pour la sécurité des citoyens des pays de l'OTAN ainsi que pour la paix et la stabilité internationales.

Le 11 septembre 2021 a marqué le 20e anniversaire des horribles attentats terroristes qui ont été perpétrés contre les États-Unis. Peu après ces attentats, échafaudés par Al-Qaida depuis l'Afghanistan, l'Alliance a invoqué l'article 5 de son traité fondateur pour la première et unique fois de son histoire. Après le 11-Septembre, l'OTAN s'est déployée en Afghanistan pour empêcher que ce pays ne serve de sanctuaire et de base opérationnelle depuis



Cérémonie au siège de l'OTAN à l'occasion du 20e anniversaire des attentats terroristes du 11 septembre 2001 contre les États-Unis. Le mémorial 11-Septembre et Article 5 est une poutrelle d'acier déformée provenant du 107e étage de l'une des tours jumelles du World Trade Centre de New York - Bruxelles (Belgique), septembre 2021.

laquelle des terroristes auraient pu mener des attentats contre des Alliés. Au cours des vingt dernières années, aucun attentat terroriste contre des pays de l'OTAN n'a été organisé depuis l'Afghanistan. En 2021, l'OTAN a mis fin à sa mission militaire dans ce pays.

Approche de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme

- Un plan global définit et détermine le rôle de l'OTAN dans la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme.
- Ce plan met l'accent sur une meilleure connaissance de la menace, sur la mise en place de capacités de préparation et de réponse, et sur une interaction accrue avec les pays partenaires et d'autres acteurs internationaux.
- L'OTAN forme, conseille et assiste les forces et institutions de sécurité iraquiennes dans le cadre de la mission OTAN en Iraq, et elle fait partie de la coalition

- mondiale contre l'EIIL/Daech, mettant à la disposition de cette coalition des avions de surveillance AWACS.
- L'OTAN soutient le développement de capacités et de technologies nouvelles pour faire face à la menace du terrorisme et gérer les conséquences d'une attaque terroriste.
- L'OTAN coopère avec les partenaires et les organisations internationales pour exploiter pleinement le potentiel de chaque acteur engagé dans la lutte contre le terrorisme menée à l'échelle mondiale.

En 2021, l'OTAN a continué de soutenir ses partenaires dans leur lutte contre le terrorisme, notamment dans le cadre de la mission OTAN en Iraq (voir page 87). De plus, elle a accru son soutien à la Jordanie et à la Tunisie, elle a relancé les programmes de renforcement des capacités des partenaires sur le terrain au Centre régional OTAN - Initiative de coopération d'Istanbul établi au Koweït, et elle a organisé son premier stage en présentiel sur la lutte contre le terrorisme à l'intention de participants venant de pays partenaires de la région du Golfe. Avec l'aide du département d'État des États-Unis, l'OTAN a mené le premier des quatre cycles de formation prévus sur les éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille

pour les personnels des forces de l'ordre et les personnels militaires des pays du Dialogue méditerranéen⁸ et de l'Initiative de coopération d'Istanbul⁹, et aussi des pays admissibles du G5 Sahel¹⁰. Cette formation, qui a eu lieu en novembre et décembre 2021, a combiné exercices pratiques sur le terrain et cours théoriques donnés par le Centre d'excellence OTAN pour la police de stabilisation, à Vicenza (Italie). Par ailleurs, l'Alliance a commencé à mettre en œuvre son programme normalisé de formation à la lutte contre le terrorisme pour proposer des stages en ligne à des participants de l'académie militaire d'Odessa et de l'Université nationale de défense d'Ukraine, à Kiev.





Les participants à la formation sur les éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille, organisée au Centre d'excellence OTAN pour la police de stabilisation, s'entraînent à recueillir des informations en situation de conflit, notamment des empreintes digitales et des documents qui pourraient être utilisés par la suite à des fins d'action policière – Vicenza (Italie), novembre/décembre 2021.

L'OTAN a également aidé des Alliés à développer leurs capacités de lutte contre le terrorisme, notamment au moyen de son programme de travail pour la défense contre le terrorisme, créé de longue date. Ce programme finance des projets novateurs et pionniers, vise à combler les insuffisances et renforce l'interopérabilité. En 2021, il a permis de soutenir 16 projets à mener en coopération dans les domaines suivants :

- la lutte contre les drones ;
- la protection des ports et d'autres infrastructures critiques;
- la défense contre l'utilisation de substances chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires par des terroristes;
- la survivabilité des aéronefs au service de la guerre électronique;

- l'utilisation et le partage de données biométriques ;
- la lutte contre les engins explosifs improvisés.

À la fin de l'année 2021, l'OTAN a adopté un plan d'action actualisé sur le renforcement de son rôle dans la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme. Ce plan couvre de nouveaux domaines tels que le détournement de la technologie par les terroristes, la sécurité humaine et la lutte contre le financement du terrorisme.

⁸ Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Mauritanie, Maroc et Tunisie.

⁹ Bahreïn, Koweït, Qatar et Émirats arabes unis.

¹⁰ Les pays du G5 Sahel sont le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger.



Un AWACS E-3A de l'OTAN de retour à la base de Konya (Turquie) dans le cadre de la contribution de l'OTAN aux missions menées contre l'EIIL/Daech. Cet appareil, doté d'un système aéroporté de détection et de contrôle, participe à l'établissement de la situation aérienne générale pour la coalition en remplissant une fonction de surveillance et de connaissance de la situation, rendant par là même l'espace aérien plus sûr - Konya (Turquie), novembre 2021. Photo de la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN.

La problématique des drones dans la lutte contre le terrorisme

Entre de mauvaises mains, les petits systèmes aériens sans équipage embarqué (plus communément appelés drones) représentent un risque de plus en plus important pour les opérations de l'OTAN et ses activités de défense au quotidien. De nos jours, ces drones constituent un instrument précieux et un outil essentiel de guerre asymétrique. En raison de leur coût relativement faible, de leurs capacités souples et de leur potentiel de destruction, ils intéressent les groupes terroristes et les acteurs non étatiques, qui les ont intégrés dans leurs tactiques générales pour planifier, préparer et mener des attaques contre des forces, des infrastructures critiques et des responsables politiques.

Pour lutter contre la menace que représentent les drones, il faut une approche globale et cohérente. Au sein de l'OTAN, les Alliés continuent d'échanger des informations et d'apprendre les uns des autres. En 2021, dans le cadre de son programme de travail pour la défense contre le terrorisme, l'OTAN a réalisé plusieurs essais pour évaluer les développements technologiques en matière de lutte contre les drones. Il s'agit plus particulièrement des essais suivants.

- Défi de l'innovation dans le domaine de la lutte contre les drones. Organisé par l'Agence OTAN d'information et de communication en février et mars 2021, ce défi visait à tester comment les universités, l'industrie et les établissements de recherche utilisent les techniques les plus récentes en matière de suivi, de fusion de données et d'apprentissage automatique pour détecter, suivre et identifier les drones.
- Summer Jamm 2021. Sous le pilotage de l'Allemagne, cet exercice visait à mettre à l'épreuve l'interopérabilité opérationnelle d'équipes de lutte contre les drones dans le cadre d'opérations civilo-militaires, plus particulièrement pour la protection d'un aérodrome. Treize pays¹¹ ont pris part à cet exercice, qui s'est déroulé en octobre 2021.
- Exercice OTAN d'interopérabilité technique en matière de lutte contre les drones. Organisé en novembre 2021 aux Pays-Bas, sous la conduite de l'Agence OTAN d'information et de communication, cet exercice a permis de démontrer l'interopérabilité de plus de 70 systèmes et composants déployés par 25 sociétés au moyen de protocoles standard, permettant une intégration plug-and-play et une normalisation des interfaces.

¹¹ Douze pays membres de l'OTAN (Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Roumanie, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis), un pays partenaire de l'OTAN (Suède), des représentants du siège de l'OTAN, de l'Agence OTAN d'information et de communication et du Commandement allié de forces interarmées de Naples, ainsi qu'une délégation conjointe de l'Union européenne composée de membres de la Commission européenne et de l'Agence européenne de défense

Missions et opérations de l'OTAN

L'OTAN contribue à la paix et à la sécurité sur la scène internationale. Elle s'emploie à promouvoir les valeurs démocratiques et est attachée au règlement pacifique des différends. En cas d'échec des efforts diplomatiques,

elle a la capacité d'entreprendre des opérations de gestion de crise et d'autres missions militaires, seule ou en coopération avec d'autres pays ou organisations internationales.

La mission de l'OTAN en Afghanistan

Après les attentats terroristes du 11-Septembre contre les États-Unis, les Alliés sont allés en Afghanistan pour faire en sorte que le pays ne redevienne pas un sanctuaire à partir duquel des terroristes internationaux pourraient attaquer le territoire des pays membres de l'OTAN. Au cours des vingt années écoulées, aucun attentat terroriste organisé depuis l'Afghanistan n'a été perpétré sur le territoire de l'Alliance.

À partir d'août 2003, l'OTAN a dirigé la Force internationale d'assistance à la sécurité, sous mandat de l'ONU. L'objectif était de créer les conditions devant permettre au gouvernement afghan d'exercer son autorité dans tout le pays et de développer les capacités des forces de sécurité nationales afghanes, y compris dans la lutte contre le terrorisme international. Cette force a été dissoute en décembre 2014, lorsque les forces de défense et de sécurité nationales afghanes ont endossé l'entière responsabilité de la sécurité de leur pays.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, participe à une réunion des ministres des Affaires étrangères sur l'Afghanistan, tenue en visioconférence – Bruxelles (Belgique), septembre 2021.

MY SERVICE IN AFGHANISTAN

En 2021, le Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), en collaboration avec l'État-major militaire international de l'OTAN, a lancé une série de vidéos intitulée « My Service in Afghanistan » afin de mettre en évidence les services extraordinaires que des militaires ont rendus pendant la mission Resolute Support, menée par l'OTAN en Afghanistan. Les vidéos sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/hashtag/myserviceinafghanistan

En janvier 2015, l'OTAN a lancé la mission Resolute Support de formation, de conseil et d'assistance au profit des forces et des institutions de sécurité afghanes afin de combattre le terrorisme et de sécuriser le pays.

Le 14 avril 2021, à la suite de consultations étroites entre tous les Alliés, l'OTAN a annoncé le retrait des forces de la mission Resolute Support, qu'elle dirigeait, dans un délai de quelques mois. Cette décision a marqué le coup d'envoi d'un processus visant à mettre fin à la présence militaire de l'OTAN en Afghanistan, qui a duré presque 20 ans.

L'OTAN rend hommage au dévouement et aux sacrifices des centaines de milliers de personnels militaires et civils de pays de l'Alliance et de pays partenaires qui ont servi en Afghanistan pendant toutes ces années, ainsi qu'à ceux de tous les Afghans qui ont servi à leurs côtés.



Des citoyens afghans arrivent au Luxembourg pour commencer une nouvelle vie – Luxembourg, octobre 2021.



En participant à l'évacuation des Afghans rattachés à l'OTAN, j'ai assisté fièrement aux efforts incroyables déployés par le personnel de l'OTAN et à la coopération désintéressée entre les Alliés.

Voy Rutkowski (Royaume-Uni)

Coordonnateur. Équipe Sécurité-sûreté en mission Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

En août 2021, après la chute rapide des autorités politiques et militaires afghanes et le retour au pouvoir des talibans, l'OTAN a lancé l'une des plus importantes opérations de transport aérien de l'histoire. Elle a assumé certaines tâches essentielles pour garantir le fonctionnement de l'aéroport international de Kaboul et a dirigé la coordination de l'action d'évacuation sur le terrain. En trois semaines, plus de 120 000 personnes ont été évacuées à bord de centaines d'avions, notamment mis à disposition par les Alliés. Les États-Unis, le Royaume-Uni, la Turquie et la Norvège ont veillé à la sécurité et au fonctionnement de l'aéroport dans des conditions extrêmement difficiles. Environ 2 000 Afghans rattachés à l'OTAN ont été évacués et réinstallés dans des pays de l'Alliance.

L'OTAN a suspendu toutes les activités de coopération menées avec l'Afghanistan, mais elle reste attachée à ce pays. Tout comme les pays partenaires de l'OTAN et la communauté internationale dans son ensemble, les Alliés attendent des talibans qu'ils honorent leurs engagements pour ce qui est de protéger les droits de la personne au sein de la société afghane dans son ensemble, en particulier ceux des femmes, des enfants et des minorités ; de préserver l'état de droit ; de permettre un accès sans entraves de l'aide humanitaire ; et de veiller à ce que l'Afghanistan ne redevienne jamais un sanctuaire pour les terroristes.

Après la fin de sa mission militaire, l'OTAN a lancé une évaluation approfondie de son action militaire et politique en Afghanistan. En décembre 2021, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont examiné dans le détail les « enseignements tirés » de cette action. Ces enseignements serviront à façonner le rôle futur de l'Alliance en matière de gestion de crise.



L'évacuation et la réinstallation de près de 2 000 Afghans ayant travaillé avec l'OTAN ont été une réalisation majeure. Ces personnes avaient choisi de servir leur pays en apportant leur soutien à l'Alliance.

Ulrich Pilster (Allemagne)

Administrateur, Section Opérations en cours Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Le doyen du Collège militaire reçoit une équipe de la mission OTAN en Iraq. L'un des buts essentiels du Collège militaire est de transmettre l'expérience des institutions et des écoles militaires de l'OTAN aux établissements iraquiens de formation et d'entraînement. Bagdad (Iraq), avril 2021.

Mission OTAN en Iraq

La mission OTAN en Iraq est la pierre angulaire de l'action de l'OTAN au Moyen-Orient. Il s'agit d'une mission non combattante de conseil, de formation et de renforcement des capacités, qui aide l'Iraq à renforcer ses institutions et ses forces de sécurité afin qu'elles puissent stabiliser le pays, lutter contre le terrorisme et empêcher le retour de l'EIIL/Daech.

Pour atteindre ces objectifs, l'OTAN prodigue des conseils aux responsables iraquiens des secteurs de la défense et de la sécurité en poste au ministère de la Défense, au Bureau du conseiller à la sécurité nationale et au Centre national d'opérations du premier ministre. La mission prête également son concours aux établissements iraquiens de formation militaire professionnelle du grand Bagdad, dans des domaines tels que les orientations et la stratégie, la génération et le développement de forces, la gestion des ressources, les femmes, la paix et la sécurité, le développement de l'aptitude au commandement et la bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité.

En février 2021, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont décidé d'élargir la mission OTAN en Iraq, à la demande du gouvernement iraquien. Toutes les activités de la mission sont approuvées par le gouvernement iraquien et menées dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. La mission promeut l'inclusivité, la dimension de genre et le respect du droit international humanitaire et des droits de la personne.

Les trente pays membres de l'OTAN et trois pays partenaires (l'Australie, la Finlande et la Suède) contribuent à la mission OTAN en Iraq. En 2021, la mission a vu ses effectifs augmenter, avec quelques centaines de personnels de soutien et de conseillers supplémentaires, tant civils que militaires. Désormais forte de 500 personnes environ, elle a pu renforcer sa collaboration avec les responsables iraquiens des secteurs de la défense et de la sécurité.

Par ailleurs, l'action de l'OTAN vient s'ajouter à celle, plus vaste, de la communauté internationale visant à aider l'Iraq à éradiquer le terrorisme et à promouvoir la stabilité. La mission OTAN en Iraq travaille en coordination avec d'autres acteurs tels que l'opération Inherent Resolve, l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. En outre, depuis mai 2020, l'OTAN, par l'intermédiaire du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe, aide les autorités iraquiennes, à leur demande, dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

En novembre 2020, le général de corps d'armée Michael Lollesgaard (Danemark) a pris le commandement de la mission OTAN en Iraq, qui était assuré par le Canada. En mai 2022, c'est l'Italie qui prendra la relève du Danemark, puis l'Espagne, en novembre 2023.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, rencontre des soldats de la Force pour le Kosovo au cours d'une visite. Kosovo, juillet 2021.



Des hélicoptères de la Force pour le Kosovo prêtent main-forte pour lutter contre un vaste incendie près d'une station de montagne, dans l'ouest du Kosovo. Région de Rugova (Kosovo), août 2021.

Mission de l'OTAN au Kosovo

La présence de l'OTAN au Kosovo reste essentielle pour la stabilité de la région des Balkans occidentaux. Depuis 1999, la Force pour le Kosovo, dirigée par l'OTAN, contribue au maintien d'un environnement sûr et sécurisé et garantit la liberté de mouvement pour toutes les communautés du Kosovo.

L'opération au Kosovo a été lancée lorsqu'a pris fin la campagne aérienne de 78 jours de l'OTAN destinée à faire cesser la violence au Kosovo. Le mandat concernant le rôle de l'OTAN au Kosovo trouve son origine dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en 1999.

En 2021, en étroite coopération avec l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et d'autres acteurs internationaux, la mission de l'OTAN a continué de favoriser l'établissement d'un Kosovo stable, démocratique, multiethnique et pacifique. Elle a également apporté son aide aux institutions du Kosovo ainsi qu'à la mission « État de droit » de l'Union européenne lorsque celles-ci en ont fait la demande. En 2021, 28 pays membres et pays partenaires de l'OTAN ont fourni environ 3 770 personnels à la mission au Kosovo.

En outre, l'OTAN a apporté un soutien en matière de renforcement des capacités aux services de sécurité du Kosovo au travers de l'Équipe OTAN de conseil et de liaison, structure civilo-militaire composée d'une quarantaine de personnes venant de 15 pays. En 2021, l'équipe a continué de prodiguer conseils et assistance dans des domaines tels que la logistique, la passation de marchés, l'exécution budgétaire, la gestion des ressources humaines et la communication stratégique.

L'OTAN soutient le dialogue facilité par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina et se félicite de la poursuite des efforts déployés en ce sens en 2021. Ce dialogue reste le principal moyen de parvenir à une solution politique durable au Kosovo et dans l'ensemble des Balkans occidentaux.



Avec l'équipe OTAN de renforcement des capacités basée à Pristina, j'ai contribué à la mise en place des services de sécurité du Kosovo, qui s'est poursuivie avec succès tout au long de 2021, malgré la pandémie. L'hospitalité de la population locale a été merveilleuse!

Blanca Hereza Atienza (Espagne)

Administratrice Politique et programmes, Équipe OTAN de conseil et de liaison Quartier général de la KFOR, Kosovo

Opérations et activités de l'OTAN en mer

À la faveur de ses opérations en mer, l'OTAN contribue non seulement à la dissuasion et à la défense, mais aussi à la lutte contre le terrorisme et au renforcement de la stabilité. Elle collabore avec des partenaires et d'autres organisations internationales dans le but d'améliorer la connaissance de la situation maritime, de renforcer les capacités maritimes et, en définitive, d'assurer un environnement maritime sûr et sécurisé.

En 2021, les forces navales permanentes de l'OTAN sont restées un instrument important de diplomatie et de présence en mer. Ces forces ont coopéré avec les partenaires et contribué à la connaissance de la situation maritime au travers d'entraînements, d'exercices et d'escales dans des ports.

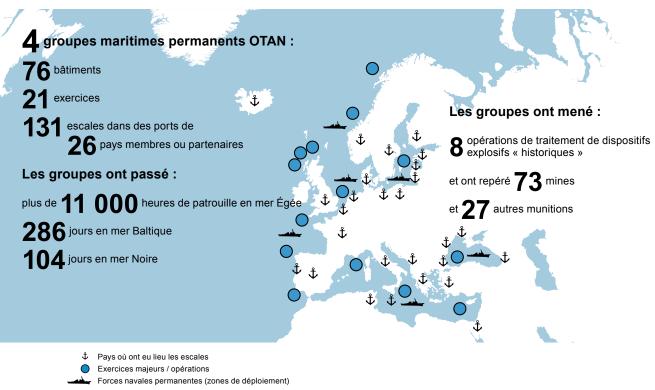
L'opération Sea Guardian en mer Méditerranée a elle aussi contribué à la connaissance de la situation maritime et aux efforts de lutte contre la menace terroriste dans la région, par l'interpellation et l'arraisonnement de navires suspects. En outre, cette opération a participé au renforcement des capacités régionales de sûreté maritime au travers d'entraînements, d'exercices, de contacts avec de hauts responsables et d'escales dans des ports. Au total, six opérations ciblées faisant

intervenir divers bâtiments de surface, sous-marins et avions de patrouille maritime ont été menées dans le cadre de l'opération Sea Guardian. Elles ont permis de rassembler des informations sur les activités maritimes dans la région, pour contribuer à déceler de possibles problèmes de sécurité.

En mer Égée, l'OTAN a contribué aux efforts internationaux destinés à faire face à la crise des réfugiés et des migrants. Les navires de l'OTAN ont mené des activités régulières d'information, de surveillance et de reconnaissance afin d'aider la Grèce, la Turquie et l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) à prendre des mesures plus efficaces pour empêcher la traite d'êtres humains.

L'OTAN est restée engagée dans la lutte contre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique, en maintenant sa connaissance de la situation maritime et en continuant de s'investir dans des partenariats à long terme avec des acteurs de la lutte contre la piraterie. Cette forme d'engagement demeure importante car le fléau de la piraterie, bien que très amoindri, n'est pas encore éradiqué.

Forces maritimes permanentes de l'OTAN (2021)





La mission OTAN en Iraq et des partenaires contributeurs issus de la communauté internationale concluent un atelier consacré à la gestion de crise et à la protection des civils. Encadré par l'Iraq, il s'est tenu au Centre Al-Nahrain d'études stratégiques - Bagdad (Iraq), novembre 2021.



Un membre de la Force pour le Kosovo, dirigée par l'OTAN, s'exerce avec un membre de la police du Kosovo à appliquer les procédures de premiers secours, au cours d'une mise en situation réaliste organisée dans le cadre de l'exercice Swift Rescue. L'objectif de cet exercice était de tester et de renforcer les procédures techniques et tactiques suivies pendant les crises de sécurité - Pristina (Kosovo), juin 2021.

La sécurité humaine

L'engagement pris par l'OTAN de sauvegarder la liberté et la sécurité guide l'Alliance depuis plus de 70 ans. Au fil des décennies, les défis pour la sécurité commune des Alliés - ainsi que le contexte dans leguel l'OTAN fait face à ces défis - ont évolué. Les défis de sécurité surviennent de plus en plus fréquemment dans des espaces indissociables des populations civiles, et c'est dans de tels espaces qu'il faut y faire face. Pour faire en sorte de rester prête à répondre aux défis de sécurité dans ces conditions difficiles, l'Alliance suit une approche axée sur la sécurité humaine dans ses opérations, missions et activités.

Pour l'OTAN, la notion de sécurité humaine établit un lien direct entre les valeurs de l'Alliance et ses activités pratiques, et elle met l'accent sur la manière d'atténuer les risques et les menaces qui pèsent sur les populations des zones de conflit ou de crise. Les travaux de l'OTAN sur la sécurité humaine s'articulent autour de plusieurs axes, à savoir la protection des civils, les enfants et les conflits armés, la lutte contre la traite des êtres humains, la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits et la réponse à lui opposer, ainsi que la protection des biens culturels.

Tout au long de l'année 2021, l'OTAN a continué d'affiner son approche en matière de sécurité humaine, tant par l'élaboration de politiques et de doctrines que par des exercices et des échanges d'informations. Plusieurs exercices de 2021, par exemple Steadfast Defender 2021, Steadfast Jupiter 2021 et Steadfast Leda 2021, comportaient des éléments liés à la sécurité humaine.

Le travail de longue haleine que mène l'OTAN pour prévenir et combattre la violence sexuelle liée aux conflits a débouché sur une nouvelle politique, que les dirigeants des pays de l'OTAN ont entérinée au

sommet tenu à Bruxelles en juin 2021. Cette politique met l'accent sur le soutien apporté par l'OTAN aux efforts déployés par la communauté internationale pour mettre fin à l'impunité concernant la violence sexuelle liée aux conflits, et elle définit les mesures spécifiques que l'OTAN prendra pour prévenir et combattre ce crime. Pour élaborer cette nouvelle politique, l'OTAN s'est appuyée sur son expérience de terrain et sur des consultations approfondies avec une série d'experts de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et de la société civile. De plus, les considérations sur la contribution aux actions policières et sur le fait de mettre fin à l'impunité concernant la violence sexuelle liée aux conflits ont été inscrites dans la politique OTAN relative aux éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille.



Le colonel Stefano Fedele, commandant de l'Unité multinationale spécialisée de la Force pour le Kosovo, dirigée par l'OTAN, et Milan Radoievic, maire de Mitrovica-Nord, livrent plusieurs colis à des étudiants et à leur famille vivant à Mitrovica-Nord. Des équipes de coopération civilo-militaire ont été établies dans toutes les sous-unités de la Force pour le Kosovo, l'objectif étant d'évaluer les besoins des communautés locales et de venir en aide à ceux qui connaissent les plus grandes difficultés - Mitrovica-Nord (Kosovo), septembre 2021,



Des médecins du Monténégro et de Bosnie-Herzégovine embarquent un faux blessé dans une ambulance pendant l'exercice de gestion des conséquences North Macedonia 2021, organisé et dirigé par le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe – Ohrid (Macédoine du Nord), septembre 2021.

Partenariats : la coopération et le dialogue pour une sécurité commune

Les partenariats sont essentiels au fonctionnement de l'OTAN. Ils jouent un rôle important à l'appui des trois tâches fondamentales de l'Organisation que sont la défense collective, la gestion de crise et la sécurité coopérative. Ils contribuent à la stabilité de la zone euro-atlantique, ainsi qu'à la réalisation des objectifs politiques et militaires de l'OTAN. Les relations de l'Alliance avec ses partenaires sont fondées sur la réciprocité, ainsi que sur des avantages et un respect mutuels.

L'OTAN a noué des partenariats formels avec 40 pays à travers le monde et avec plusieurs organisations internationales. L'Alliance continue de s'appuyer sur le dialogue politique et sur la coopération pratique pour renforcer ses partenariats, promouvoir la sécurité et faire face aux défis communs. Actuellement, dix-huit partenaires ont une mission au siège de l'OTAN, à Bruxelles.



 M. Mircea Geoană, secrétaire général délégué de l'OTAN, rencontre
 M. Choi Jong-kun, premier vice-ministre des Affaires étrangères de la République de Corée – Bruxelles (Belgique), octobre 2021.

Les partenaires participent à de nombreuses activités essentielles de l'OTAN, de l'élaboration de politiques au renforcement des capacités de défense, en passant par le développement de l'interopérabilité et la gestion de crise. En 2021, ils ont pris part à des exercices dirigés par l'OTAN et ils ont affecté du personnel à la structure de commandement. Ils ont aussi apporté leur concours aux missions de l'Organisation, notamment en Afghanistan, en Iraq et au Kosovo. Par ailleurs, les pays partenaires ont apporté une contribution financière aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, et proposé des aides en nature, par exemple via les centres de formation et d'entraînement des partenariats. Ils ont également aidé l'Organisation à améliorer sa connaissance stratégique de la menace terroriste au travers de consultations thématiques et du partage d'informations.

En 2021, l'OTAN a maintenu ouverts la plupart de ses bureaux de liaison (à Belgrade, à Chisinau, à Kiev, à Sarajevo et à Tbilissi, mais aussi au Koweït, à New York et à Vienne), en tenant compte des mesures en vigueur au niveau local pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et en adoptant de nouveaux modes de travail. En 2021 également, la Russie a suspendu les activités de sa mission auprès de l'OTAN, et elle a fait fermer le Bureau d'information de l'OTAN à Moscou et cesser les activités de la Mission de liaison militaire de l'OTAN, également à Moscou.



Conférence de presse après une réunion entre M. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN (à droite), et M. Irakli Garibachvili, premier ministre géorgien - Bruxelles (Belgique), décembre 2021.

La politique de la porte ouverte de l'OTAN

La porte de l'OTAN reste ouverte à toutes les démocraties européennes qui partagent les valeurs de l'Alliance (liberté individuelle, démocratie et état de droit), qui sont désireuses et capables d'assumer les responsabilités et les obligations liées au statut de membre, qui sont susceptibles de favoriser le développement des principes du Traité de l'Atlantique Nord, et dont l'admission peut contribuer à la sécurité de la région nord-atlantique. Chaque pays doit être libre de choisir ses propres arrangements de sécurité, et notamment de décider d'adhérer ou non à un traité ou à une alliance telle que l'OTAN.

Les décisions concernant l'élargissement sont du seul ressort de l'OTAN et requièrent un consensus de tous ses pays membres.

Tout au long de l'année 2021, l'OTAN a continué d'appuyer les efforts de réforme de la Bosnie-Herzégovine sur la base du programme de réforme que celle-ci a présenté en décembre 2019. Les Alliés sont restés déterminés à soutenir l'adhésion, à terme, de la Géorgie et de l'Ukraine à l'OTAN, conformément aux décisions prises au sommet de Bucarest en 2008 et aux sommets ultérieurs, et, dans cette optique, ils ont suivi la mise en œuvre des programmes nationaux annuels de ces deux pays.

Dans le cadre de l'agenda OTAN 2030, les Alliés ont approuvé des recommandations visant à intensifier le soutien apporté aux trois pays aspirant à l'adhésion,

l'objectif étant de les aider à se préparer à devenir membres, sans pour autant préjuger des décisions futures de l'Alliance. Ces recommandations portent pour l'essentiel sur un renforcement des contacts politiques, une augmentation des ressources allouées aux programmes de renforcement des capacités, et une coopération pratique ciblée.



Le secrétaire général délégué de l'OTAN, M. Mircea Geoană, participe à la première réunion au sommet de la Plateforme pour la Crimée - Kiev (Ukraine), août 2021.



De gauche à droite : le général Micael Bydén, commandant suprême des forces armées suédoises, avec l'amiral Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN, et M. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN – Base navale de Berga (Suède), octobre 2021.

Tour d'horizon des partenariats bilatéraux et régionaux

Depuis près de trente ans, l'OTAN développe un réseau de partenariats avec des pays non membres de l'Organisation faisant partie de la zone euro-atlantique, du pourtour méditerranéen et de la région du Golfe, ainsi qu'avec d'autres pays du monde entier.

Chaque partenaire fixe ses objectifs, ainsi que le rythme, le périmètre et les priorités de son partenariat bilatéral avec l'OTAN. Ces éléments, précisés dans les documents de coopération bilatérale, sont adaptés aux intérêts et aux capacités de chaque partenaire, tout en reflétant les priorités de l'OTAN.

En outre, l'OTAN mène depuis 2014 une initiative pour l'interopérabilité avec les partenaires, qui a pour but de maintenir et de renforcer l'interopérabilité qui s'est développée avec les partenaires pendant les opérations et les missions dirigées par l'OTAN. Cette initiative constitue une plateforme de coopération entre les Alliés et les partenaires qui ont contribué à des opérations de l'OTAN ou pris des mesures concrètes pour accroître leur interopérabilité avec l'Organisation. Dans cette configuration, qui va au-delà des cadres géographiques traditionnels de coopération, Alliés et partenaires étudient, en prévision de la gestion de crises futures, les projets et les questions ayant trait à l'interopérabilité, s'agissant notamment des systèmes de commandement et de contrôle, de la formation et de l'entraînement, ainsi que des exercices ou de la logistique. Dans ce cadre, l'OTAN a octroyé le statut de partenaire « nouvelles opportunités » à six pays : l'Australie, la Finlande, la Géorgie, la Jordanie, la Suède et l'Ukraine. Ceux-ci bénéficient de possibilités accrues de dialogue avec l'Alliance, ainsi que de processus simplifiés pour la participation aux exercices et la tenue de consultations régulières sur des questions de sécurité.

En 2021, l'OTAN a adopté une approche plus stratégique de la coopération avec les pays non membres, ainsi qu'un nouveau type d'accords, appelés « programmes de partenariat individualisés », qui guideront la coopération de l'Organisation avec chacun des partenaires pendant un cycle de quatre ans. Les partenaires aspirant à l'adhésion élaborent par ailleurs un programme national annuel/programme de réforme qui porte sur un ensemble de réformes démocratiques ainsi qu'en matière de sécurité et de défense.

Dans la zone euro-atlantique, les Alliés ont noué des relations avec 20 pays partenaires¹² dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique et du Partenariat pour la paix, vaste programme de coopération bilatérale. L'OTAN a créé des structures spécifiques pour encadrer ses relations avec trois de ces pays, à savoir la Russie¹³, l'Ukraine et la Géorgie.

¹² Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Finlande, Géorgie, Irlande, Kazakhstan, République kirghize, Malte, République de Moldova, Russie, Serbie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan.

¹³ En avril 2014, après l'annexion, illégale et illégitime, de la Crimée par la Russie, l'OTAN a décidé de suspendre toute coopération civile et militaire pratique avec la Russie, mais de maintenir le dialogue politique au niveau des ambassadeurs et à un niveau plus élevé.

Coopération avec l'Ukraine

Tout au long de 2021, les Alliés ont montré leur attachement inébranlable à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. En avril, la Commission OTAN-Ukraine a tenu une réunion extraordinaire consacrée au renforcement du dispositif militaire russe à proximité du territoire ukrainien. Suite à cette réunion, l'OTAN a accru son soutien au pays afin de l'aider à améliorer sa connaissance de la situation et sa communication stratégique ainsi qu'à lutter plus efficacement contre les activités hybrides et les pratiques de désinformation russes.

En juillet, Oleksiï Reznikov, alors vice-premier ministre ukrainien, est venu faire un exposé devant la Commission OTAN-Ukraine sur la situation dans l'est du pays. En décembre, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance et leurs homologues ukrainien et géorgien se sont réunis à Riga (Lettonie) pour s'entretenir de la menace que représentait le renforcement du dispositif militaire russe. À cette occasion, les ministres des pays de l'Alliance ont indiqué expressément qu'en cas d'agression de sa part, la Russie en paierait le prix et s'exposerait à de lourdes conséquences sur les plans politique et économique. Le 16 décembre, le Conseil de l'Atlantique Nord a publié une déclaration concernant la situation en Ukraine et alentour, dans laquelle les Alliés se sont dits gravement préoccupés par le « renforcement substantiel, en l'absence de provocation et sans justification, du dispositif militaire russe aux frontières de l'Ukraine », ont appelé « la Russie à amorcer immédiatement une désescalade, à rechercher des solutions diplomatiques et à respecter ses engagements internationaux », et ont réaffirmé leur « soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ». Au sommet tenu à Bruxelles en juin, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance avaient réitéré la décision prise au sommet de Bucarest, en 2008, concernant l'aspiration de l'Ukraine à devenir membre de l'OTAN.

En 2021, la coopération pratique qui s'exerce entre l'OTAN et l'Ukraine s'est intensifiée. L'Organisation a continué d'apporter un soutien pratique au pays au travers de 16 programmes différents dans le cadre de l'ensemble complet de mesures d'assistance. Par exemple, le programme de perfectionnement professionnel OTAN-Ukraine a permis d'aider le pays à mettre en place et à développer le Département de l'intégration euro-atlantique au sein de l'Académie nationale de la Garde nationale, à Kharkiv, et de continuer de renforcer les compétences du centre de formation créé au sein de la Verkhovna Rada.

Par ailleurs, en coopération avec l'Agence nationale de la fonction publique et l'École de gouvernance, les responsables du programme de perfectionnement professionnel ont commencé à élaborer une ambitieuse formation sur l'intégration euro-atlantique de l'Ukraine, qui sera dispensée dans tout le pays. Les responsables du programme de gestion de la transition de carrière pour le personnel militaire ont continué de collaborer étroitement avec le ministère des Vétérans, en se concentrant sur l'introduction, dans le système ukrainien, de pratiques modernes de gestion des ressources humaines.



Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, rencontre le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg – Bruxelles (Belgique), décembre 2021.

Au fil des années, l'Ukraine a contribué à de nombreuses missions et opérations de l'OTAN, dont les opérations de soutien de la paix menées en Bosnie-Herzégovine. Elle continue d'apporter son concours à la mission de la Force pour le Kosovo, notamment en fournissant une unité de génie lourd dotée de moyens de désamorçage d'engins explosifs improvisés. Elle a contribué de manière régulière à la mission de l'OTAN en Afghanistan, en mettant à disposition du personnel médical pour épauler les équipes de reconstruction provinciales ainsi que des instructeurs pour la mission OTAN de formation. Elle a également aidé l'OTAN dans sa mission de formation, de conseil et d'assistance au profit des forces de sécurité afghanes. Par ailleurs, l'Ukraine déploie des navires à l'appui de l'opération de surveillance maritime que l'OTAN mène en Méditerranée à des fins de lutte contre le terrorisme, et elle apporte à l'Organisation une contribution venant renforcer sa connaissance de la situation maritime dans la région de la mer Noire.

L'exercice sur table OTAN-Ukraine Coherent Resilience 20¹⁴, tenu à Odessa en septembre, a permis à l'Ukraine d'améliorer son niveau de préparation et sa résilience dans la perspective de possibles attaques hybrides visant ses infrastructures critiques. Des représentants de 15 pays membres et partenaires de l'OTAN ont pris part à cet exercice, aux côtés d'une centaine d'experts d'institutions nationales, régionales et locales ukrainiennes.

L'OTAN a aidé l'Ukraine à renforcer ses capacités dans le domaine de la communication stratégique, ainsi que le prévoit la feuille de route pour un partenariat dans ce domaine que l'Organisation et le pays ont signée en 2015. En 2021, le Centre d'information et de documentation de l'OTAN, établi à Kiev, a soutenu 24 projets et initiatives de diplomatie publique et a organisé 28 activités à l'intention des médias. Il a poursuivi ses initiatives de diplomatie culturelle (six expositions mettant à l'honneur des artistes ukrainiens se sont tenues dans son Espace de création), et il a continué de fournir conseils et assistance aux interlocuteurs ukrainiens en matière de communication stratégique. Le Centre a facilité la coopération entre le secrétariat du Conseil de sécurité nationale et de défense d'Ukraine et le Centre d'excellence de l'OTAN pour la communication stratégique, implanté à Riga, permettant ainsi des échanges dans le domaine de la recherche et développement liée aux capacités de communication stratégique.

¹⁴ Réalisé en septembre 2021, cet exercice faisait partie de l'ensemble de mesures concernant la sécurité dans la région de la mer Noire que les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont adopté en 2019.



Un tireur d'élite du bataillon de rangers de l'armée suédoise est épaulé par son observateur pendant l'édition 2021 du concours européen du meilleur tireur d'élite. La compétition, organisée par les États-Unis, a rassemblé des équipes de tireurs d'élite originaires de 14 pays de l'OTAN et pays partenaires – Zone d'entraînement de Hohenfels (Allemagne), août 2021.

Coopération avec la Finlande et la Suède

Le maintien d'un haut niveau d'interopérabilité entre les forces armées des Alliés et la Finlande et la Suède, partenaires de l'OTAN, est une priorité.

En 2021, la Suède et la Finlande ont continué de contribuer aux opérations et missions dirigées par l'OTAN en Afghanistan, en Iraq et au Kosovo, et de soutenir l'action de l'OTAN en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, et ses travaux sur la sécurité humaine.

Le dialogue politique s'est poursuivi à un rythme soutenu. Les ministres finlandais et suédois ont pris part aux réunions des ministres de la Défense des pays de l'OTAN, tenues en février et en octobre 2021, ainsi qu'aux réunions des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN, tenues en mars et en décembre 2021.

En octobre 2021, le Conseil de l'Atlantique Nord a effectué une première visite historique en Finlande et en Suède. mettant ainsi en lumière le partenariat étroit qui unit l'OTAN et ses deux partenaires, notamment sur les questions relatives à la sécurité dans la région de la mer Baltique et le Grand Nord. En Finlande, le Conseil a rencontré le président Sauli Niinistö et a pris part à un dîner avec la première ministre, Saana Marin. Le Conseil a également rencontré le ministre des Affaires étrangères, Pekka Haavisto, la ministre de l'Intérieur, Maria Ohisalo, le ministre de la Défense, Antti Kaikkonen, des parlementaires de haut rang, et le commandant des forces de défense finlandaises, le général d'armée Timo Kivinen. Le Conseil a assisté à un exposé présenté par des représentants du Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, et il a rendu visite au « Jaeger Regiment », à Santahamina. En Suède, le Conseil a rencontré la ministre des Affaires étrangères, Ann Linde, le ministre de la Défense, Peter Hultqvist, le ministre de l'Intérieur, Mikael Damberg, des parlementaires de haut rang, et le commandant en chef des forces suédoises, le général Micael Bydén, et il a observé des unités navales, aériennes et amphibies de Suède et de Finlande en action dans le cadre de l'exercice Swenex.



l'Italie et la Pologne (membres de l'OTAN) se sont entraînées avec des chasseurs fournis par la Finlande et la Suède (partenaires de l'Organisation) lors de l'exercice OTAN aérien Ramstein Alloy 2021 – Région de la mer Baltique, avril 2021.

Interactions et coopération avec les pays des Balkans occidentaux

En 2021, l'action de l'OTAN dans les Balkans occidentaux est restée centrée sur les contacts politiques, la coopération pratique dans toute une série de domaines, et l'appui aux processus de réforme, notamment en application de la politique de la porte ouverte. La coopération entre l'Organisation et la Bosnie-Herzégovine, qui aspire à l'adhésion, s'est poursuivie dans le cadre du programme de réforme du pays. Avec la Serbie, l'OTAN a pris part à un vaste éventail de projets de partenariat dans des domaines tels que le renforcement des institutions et des capacités de défense, l'interopérabilité et la coopération scientifique.

L'OTAN a également maintenu sa présence dans la région au travers de l'opération qu'elle mène au Kosovo, ainsi que de l'Équipe OTAN de conseil et de liaison (Kosovo), du Quartier général de l'OTAN à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), et du Bureau de liaison militaire à Belgrade (Serbie). Par ailleurs, elle a continué d'apporter un soutien à l'opération EUFOR Althea, dirigée par l'Union européenne, qui œuvre au maintien d'un environnement sûr et sécurisé en Bosnie-Herzégovine. Ce soutien s'inscrit dans le cadre des arrangements dits de « Berlin plus » (2003), qui permettent à l'Union européenne de faire appel aux moyens et capacités de l'OTAN pour des opérations dans lesquelles l'Alliance n'est pas impliquée militairement. Tout au long de

l'année 2021, l'OTAN et différents Alliés ont aussi continué d'aider les pays des Balkans occidentaux à faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19.

Au sommet de Bruxelles de juin 2021, l'OTAN a réaffirmé son attachement à la stabilité et à la sécurité des Balkans occidentaux, et sa détermination à soutenir les pays de la région dans leurs aspirations euro-atlantiques. Ainsi, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à intensifier leurs efforts dans la région et à renforcer le dialogue politique et la coopération pratique pour appuyer les efforts de réforme, promouvoir la paix et la sécurité régionales et contrer l'influence néfaste d'acteurs extérieurs.

À leur réunion de décembre 2021, à Riga, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont consacré une séance aux Balkans occidentaux, à laquelle ont pris part la Finlande, la Suède et le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne. À cette occasion, les Alliés et leurs partenaires ont réaffirmé leur volonté commune de mener ensemble des activités dans la région.



Le 22 février, la Tunisie a reçu 100 000 masques FFP2 et 15 000 combinaisons jetables de protection contre les agents biologiques. Ce don, rendu possible grâce aux contributions financières de la Belgique, de l'Allemagne et de la Norvège au fonds d'affectation spéciale pour la réponse à la pandémie, faisait suite à une demande d'aide internationale introduite par la Tunisie au travers du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe.

L'achat et l'acheminement de ces équipements médicaux ont été coordonnés par l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition – Tunisie, février 2021.

L'OTAN dispose d'un réseau étendu de partenaires au **Moyen-Orient et en Afrique du Nord**, au travers du Dialogue méditerranéen¹⁵ et de l'Initiative de coopération d'Istanbul¹⁶.

En 2021, l'OTAN et ses partenaires de la région ont continué d'approfondir leur coopération pratique, en mettant l'accent sur plusieurs domaines clés : lutte contre le terrorisme, communication stratégique, armes légères et de petit calibre, formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés, gestion des munitions, bonne gouvernance, gestion de crise, préparation du secteur civil, et problématique « femmes, paix et sécurité ».

Grâce à une présence renforcée au Centre régional OTAN - ICI (Initiative de coopération d'Istanbul), au Koweït, l'Organisation a continué de proposer des formations aux pays du Golfe et d'organiser des activités de diplomatie publique sur des thèmes d'intérêt commun. Depuis son inauguration, en 2017, le Centre a accueilli plus de 1 600 participants originaires de la région du Golfe et plusieurs centaines d'experts de pays de l'Alliance.

Par ailleurs, l'OTAN et ses partenaires de la région ont travaillé de concert dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, notamment en faisant parvenir des fournitures médicales essentielles à la Jordanie et à la Tunisie par l'intermédiaire du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe. Les



Je suis particulièrement reconnaissante envers nos partenaires de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord d'avoir partagé de manière proactive leurs expériences et les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, et de nous avoir fourni une aide précieuse lors des opérations d'évacuation menées en Afghanistan.

Leila Schilthuis (États-Unis)

Administratrice chargée des questions politiques, Section Moyen-Orient et Afrique du Nord Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

pays de l'Initiative de coopération d'Istanbul ont aussi apporté une contribution appréciable lors de l'évacuation d'Afghans et des troupes des pays de l'Alliance via l'aéroport de Kaboul, à l'été 2021. L'aide logistique qu'ils ont fournie à l'Alliance s'est révélée précieuse et a permis de mener à bien la plus grande opération d'évacuation aérienne de l'histoire.

¹⁵ Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Mauritanie, Maroc et Tunisie.

¹⁶ Bahreïn, Koweït, Qatar et Émirats arabes unis.

Mauritanie et G5 Sahel

Au sommet de Bruxelles de 2021, les Alliés ont reconnu l'importance pour la sécurité collective de l'OTAN de la détérioration de la situation dans la région du Sahel. Ils ont rappelé que l'approche de l'OTAN concernant le Sahel est axée sur le partenariat que l'Organisation entretient de longue date – depuis 1995 – avec la Mauritanie.

En 2021, l'OTAN a intensifié le dialogue politique et la coopération pratique avec ce pays, sous la forme notamment d'activités de conseil, de formation et de renforcement des capacités au profit des structures et institutions de défense et de sécurité nationales.

Tout au long de l'année, l'Alliance a aussi continué de dialoguer avec d'autres partenaires présents dans la région, notamment des organisations internationales



Conférence de presse conjointe du secrétaire généra de l'OTAN, Jens Stoltenberg (à droite), et du président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Oulc Ghazouani – Bruxelles (Belgique), juillet 2021.

ou régionales telles que l'Union africaine, le G5 Sahel, l'Union européenne ou l'Organisation des Nations Unies.

L'Alliance a aussi coopéré activement avec un ensemble de pays qui ne font pas partie de ces cadres de partenariat régionaux. Ces partenaires, dits « mondiaux », sont

l'Australie, la Colombie, l'Iraq, le Japon, la République de Corée, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande et le Pakistan.

Partenaires de la région Asie-Pacifique

Au sommet de Bruxelles de 2021, l'OTAN s'est engagée à renforcer le dialogue politique et la coopération pratique avec ses partenaires de longue date dans la région Asie-Pacifique, à savoir l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée, en vue de promouvoir la sécurité coopérative et de soutenir l'ordre international fondé sur des règles.

Ensemble, l'OTAN et ces partenaires réfléchissent à des approches communes des défis de sécurité mondiaux là où les intérêts de l'OTAN sont en jeu, ils échangent leurs points de vue au travers de contacts politiques, et ils recherchent des domaines de coopération concrets pour répondre aux préoccupations communes. En 2021, ils ont poursuivi leur dialogue politique et leur coopération pratique dans de nombreux domaines, notamment la cyberdéfense, la résilience, et la science et la technologie. Les quatre partenaires de la région Asie-Pacifique ont également pris une part active à l'action de l'OTAN en Afghanistan, soit en mettant des troupes à disposition, soit en contribuant au fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane.

Relations avec la Chine

L'OTAN maintient un dialogue constructif avec la Chine pour défendre les intérêts de l'Alliance en matière de sécurité.

Les ambitions déclarées de la Chine et son comportement d'affirmation de puissance présentent des défis systémiques pour l'ordre international fondé sur des règles et dans des domaines revêtant de l'importance pour la sécurité de l'Alliance. L'OTAN est préoccupée par l'accroissement rapide de l'arsenal nucléaire de la Chine, sa stratégie publiquement déclarée de fusion militaro-civile, son manque de transparence s'agissant de la modernisation de son appareil militaire, et sa coopération militaire avec la Russie, notamment sa participation à des exercices russes dans la zone euro-atlantique.

L'OTAN estime que la Chine doit respecter ses engagements internationaux et agir de manière responsable au sein du système international, notamment dans les milieux spatial, cyber et maritime, en conformité avec son rôle de puissance mondiale.

En 2021, l'OTAN a continué d'interagir avec la Chine. Ainsi, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, a rencontré pour la deuxième fois le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, en septembre, et deux séries d'entretiens de travail de haut niveau se sont tenues avec Pékin, dont une consacrée à la question de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération. Par ailleurs, le secrétaire général délégué, Mircea Geoană, et l'ambassadeur de la Chine auprès de l'Union européenne, Zhang Ming, ont continué de s'entretenir régulièrement sur un grand nombre de sujet, notamment l'Afghanistan, l'agenda OTAN 2030, les relations OTAN-Russie, et le changement climatique.

Intensifier la formation et le renforcement des capacités

L'Alliance mène avec ses partenaires plusieurs programmes de renforcement des institutions et capacités de défense. Il s'agit notamment d'initiatives visant à renforcer l'interopérabilité, à accroître la capacité

des partenaires à participer à des opérations dirigées par l'OTAN et à appuyer la réforme de la défense, la bonne gouvernance et la formation militaire professionnelle par des activités de conseil, de soutien, de formation et de mentorat.

Le processus de planification et d'examen de l'OTAN est l'un des principaux instruments dont l'Alliance dispose pour promouvoir le développement des forces et des capacités des partenaires qui souhaitent pouvoir coopérer avec les forces de l'OTAN. Il soutient également les pays partenaires dans la réforme et la transformation de leurs institutions de défense et de sécurité et de leurs forces. Ce processus est un mécanisme de planification de défense et constitue un outil pratique pour orienter la réforme de la défense et de la sécurité, la transformation, la modernisation, le développement des capacités et l'interopérabilité. Dans le cadre de ce mécanisme, les experts de l'OTAN travaillent avec les partenaires à établir des objectifs de planification et à évaluer les progrès accomplis. En 2021, 15 partenaires ont activement participé à ce processus. Malgré les contraintes liées à la pandémie de COVID-19, cinq des quinze partenaires participants ont pu élaborer et approuver de nouveaux buts de partenariat avec l'OTAN.



Des opérationnels de l'unité à vocation spéciale de l'Ukraine attendent d'être exfiltrés par hélicoptère suite à une simulation d'assaut sur une plateforme pétrolière dans le cadre de l'exercice Night Hawk 2021.

Organisé par le Danemark, Night Hawk a rassemblé des forces d'opérations spéciales de 13 Alliés et pays partenaires pour tester leur capacité de coopération au travers d'une série de scénarios complexes de contre-terrorisme et de guerre hybride. – Danemark, octobre 2021.

L'initiative OTAN de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense est un autre instrument clé de développement des capacités. Ce programme soutient les partenaires en leur prodiguant des avis stratégiques sur la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, pour qu'ils puissent bâtir des institutions de défense viables, efficaces et résilientes. L'objectif est d'aider les

partenaires à développer des capacités de défense pour les forces locales au travers d'activités de formation et d'entraînement. Le soutien fourni par l'OTAN, qui s'appuie sur le vaste savoir-faire de l'Organisation en matière de conseil, de soutien, d'entraînement, de formation et de mentorat, permet aux partenaires d'améliorer leur résilience et leur sécurité.

Contexte : l'initiative OTAN de renforcement des capacités de défense

Cette initiative permet à l'OTAN de renforcer son engagement à l'égard de ses partenaires et contribue à promouvoir la paix et la stabilité par l'apport d'un soutien aux pays qui sollicitent l'aide de l'Organisation. Ce soutien va de la fourniture d'avis stratégiques sur la réforme du secteur de la défense et de la sécurité et sur le renforcement des institutions au développement des forces locales par la formation et l'entraînement, en passant par des avis et une assistance dans des domaines spécialisés tels que la logistique ou la cyberdéfense.

L'initiative a été lancée en septembre 2014, lors du sommet de l'OTAN tenu au pays de Galles. Elle s'appuie sur la longue expérience et la grande expertise de l'OTAN s'agissant de conseiller, d'aider, de former et d'encadrer les pays qui ont besoin d'un soutien pour le renforcement de leurs capacités de défense et de leurs capacités de sécurité se rapportant à la défense. Elle fait appel à l'expertise unique de l'OTAN en matière de défense pour la fourniture et la coordination d'un soutien concret spécialisé. Ce dernier est apporté aux pays bénéficiaires sous la forme d'un paquet, élaboré en fonction de la demande et adapté aux besoins spécifiques des pays. Les paquets pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense sont mis en œuvre avec le soutien des Alliés et des partenaires, qui mettent à disposition des conseillers, des formateurs et des coordonnateurs travaillant avec les pays bénéficiaires, et qui aident à financer des projets. Un fonds d'affectation spéciale dédié pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense est en place depuis 2015 ; il sert à fournir un soutien financier à cette initiative. L'année 2021 a vu de belles avancées concernant les paquets pour la Géorgie, l'Iraq, la Jordanie, la République de Moldova, la Tunisie et l'ONU.

Géorgie

La coopération pratique entre l'OTAN et la Géorgie, dans le cadre du paquet substantiel OTAN-Géorgie, a permis de continuer à renforcer les capacités de défense du pays et d'accroître son interopérabilité avec l'Alliance. Ces mesures aident la Géorgie dans sa préparation en vue d'une adhésion éventuelle à l'Alliance.

Des progrès ont été accomplis s'agissant de la nouvelle initiative relative à la constitution d'une capacité médicale militaire, de la police militaire, du génie militaire, des forces d'opérations spéciales et de la gestion de crise. Des projets relatifs à la création d'un cyberlaboratoire et à l'amélioration de la connaissance de la situation maritime et aérienne ont également été mis en place.

En 2021, quelque 35 experts résidents et non résidents, mis à disposition par les Alliés et les partenaires, ont continué de contribuer à la mise en œuvre du

paquet substantiel OTAN-Géorgie. Au travers des projets relevant du fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense, les Alliés ont financé des formations et des entraînements, notamment à l'intention de la police militaire géorgienne, ainsi que des exercices et du matériel.

La Géorgie a contribué à la mission Resolute Support de l'OTAN en Afghanistan jusqu'en juillet 2021. Le pays a ensuite soutenu les opérations d'évacuation depuis l'Afghanistan en servant de lieu de transit à plus de 600 vols et 5 000 personnes évacuées. De plus, il a continué à contribuer à la Force de réaction de l'OTAN.

Iraq

(voir mission OTAN en Iraq, page 87)

Jordanie

En 2021, l'OTAN a continué d'aider le Centre national jordanien pour la sécurité et la gestion de crise à coordonner la réponse du pays à la crise liée à la COVID-19. Le Centre a pu mener à bien, en novembre 2021, avec le soutien de l'OTAN, un exercice national de gestion de crise à grande échelle qui a rassemblé plus de 3 250 participants.

L'OTAN a en outre continué d'assurer des stages en ligne et en présentiel sur la gestion de crise. Au total, plus de 400 Jordaniens ont bénéficié des activités de formation, d'entraînement et de conseil proposées dans ce domaine. D'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité, en particulier avec l'inauguration, en juin, du Centre d'entraînement pour le personnel militaire féminin.

Les travaux ont également bien avancé dans le domaine de la sécurité des frontières, notamment avec l'élaboration de bonnes pratiques pour la sécurité des frontières dans des environnements exposés, en coopération avec le Centre d'excellence OTAN pour la défense contre le terrorisme et avec le programme global sur la sécurité et la gestion des frontières du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme.

Le paquet pour le renforcement des capacités de défense de la Jordanie a fait l'objet d'une revue complète au cours du premier semestre de 2021. En approuvant un paquet actualisé en juin 2021, les Alliés ont montré qu'ils étaient déterminés à soutenir la Jordanie dans ses efforts visant à moderniser ses forces armées et à renforcer leur résilience. Ce paquet vient accroître la portée et l'ambition du soutien en matière de renforcement des capacités de défense que l'OTAN fournit à la Jordanie. Il se compose de quinze initiatives, dont certaines visent spécifiquement à aider la Jordanie dans ses efforts de lutte contre le terrorisme, s'agissant par exemple de la communication stratégique, des armes légères et de petit calibre, et de l'élaboration d'un programme de référence pour la formation et l'entraînement à la lutte contre le terrorisme en Jordanie. Les travaux de mise en œuvre ont débuté fin 2021 dans certains des nouveaux domaines agréés dans le paquet 2021, notamment pour ce qui est de l'enseignement de l'anglais, de l'entraînement destiné à améliorer l'interopérabilité des forces d'opérations spéciales jordaniennes, et du développement de l'intégrité, qui constitue un domaine de coopération distinct dans le paquet actualisé.

Parallèlement, la Jordanie continue de contribuer à la Force de réaction de l'OTAN.

République de Moldova

En 2021, l'OTAN a continué de fournir un soutien sur mesure à la République de Moldova dans ses efforts de modernisation et de réforme de la défense au titre du processus de planification et d'examen, et elle lui apporte une aide dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense.

Une dizaine d'experts résidents et non résidents, mis à disposition par les Alliés, ont continué de conseiller le ministère de la Défense et l'état-major principal de la République de Moldova pour l'élaboration de documents et d'orientations de niveau stratégique pour la réforme de la défense. Les experts ont prodigué des conseils sur la mise en œuvre et les révisions périodiques du plan de transformation de l'armée nationale, sur la consolidation du processus de planification de défense ainsi que sur la gestion financière. En mars 2021, l'OTAN a fourni du matériel informatique au ministère de la Défense. Ce matériel, installé à la Direction Transformation du ministère, devrait favoriser les efforts de transformation dans le secteur de la défense en République de Moldova.

Par ailleurs, le pays continue de mettre quarante-deux soldats à la disposition de la Force pour le Kosovo.

Tunisie

En 2021, l'OTAN a fourni aux forces armées tunisiennes un soutien en matière de renforcement des capacités afin de les aider à atteindre les buts de partenariat définis dans le cadre du processus de planification et d'examen. Les travaux se sont poursuivis en vue d'améliorer l'interopérabilité de certaines unités des forces terrestres, navales et aériennes tunisiennes. La coopération a également progressé en ce qui concerne la cyberdéfense, l'enseignement de l'anglais et le développement de l'intégrité.

Pour ce qui est de la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, le soutien au renforcement des capacités s'est poursuivi en vue de la mise en place d'une capacité déployable de détection, d'identification et de surveillance des agents chimiques, au titre du programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité. Un autre projet OTAN pluriannuel porte sur la mise en place d'une capacité plus efficace, plus solide et plus durable de lutte contre les engins explosifs improvisés.

Investir dans la formation, l'entraînement et l'interopérabilité

Le réseau OTAN des centres de formation et d'entraînement des partenariats joue un rôle essentiel dans la coopération pratique de l'Organisation avec les partenaires. Il compte 33 centres, dont 17 sont établis dans 12 pays de l'OTAN, et 16 dans 14 pays partenaires. En 2021, quelque 700 stages ont été menés par ces centres, qui ont réussi à s'adapter à la pandémie de COVID-19 en proposant des activités d'entraînement et de formation en ligne.

L'OTAN apporte également son concours à la formation militaire dans 15 pays partenaires au travers de son programme de renforcement de la formation « défense ». Celui-ci permet d'aider les pays partenaires à mettre en place, à développer ou à réformer leurs établissements de formation militaire professionnelle grâce à l'élaboration de références communes validées pour la formation militaire. En 2021, le programme a parrainé 308 activités, en ligne ou en présentiel, auxquelles ont participé 1 172 experts de pays de l'Alliance et 724 experts de pays partenaires, au profit de quelque 1 809 étudiants et formateurs de pays partenaires.

Au nombre des grandes réalisations du programme de renforcement de la formation « défense » en 2021, on peut citer :

- la publication d'une stratégie de l'OTAN pour le soutien à la formation à distance, dont l'objectif est d'aider les écoles et les académies militaires à passer des cours en présentiel à des modules en ligne, et d'apprendre ainsi aux équipes enseignantes à travailler dans un environnement virtuel;
- l'organisation d'une session de cinq mois du programme de certification d'instructeurs en ligne, grâce à laquelle des enseignants de sept écoles militaires de pays de l'Alliance et de 14 autres de pays partenaires sont maintenant aptes à former leurs pairs à l'enseignement en ligne ;
- le soutien apporté à l'équipe enseignante de l'université nationale de défense de Serbie pour la refonte du programme de formation sur la cyberdéfense, en coopération avec des experts autrichiens, canadiens et irlandais;
- les conseils et le soutien pratique fournis en vue de la réforme du corps des sous-officiers de la République de Moldova, qui est une priorité du ministère moldove de la Défense.



Je suis très fière que le programme de renforcement de la formation « défense » soit passé au niveau supérieur en 2021, malgré la pandémie. Nous avons organisé des modules entièrement ou partiellement en ligne. Mais ce que je retiens avant tout, c'est que toute l'équipe a su s'adapter ensemble.

Gabriela Lurwig (Hongrie)

Assistante, Programme de renforcement de la formation « défense » Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique





Une équipe de base composée de personnels de l'Équipe OTAN Développement de l'intégrité et du Commandement allié de forces interarmées de Naples dispense un programme de formation intensif, conçu sur mesure, à de futurs formateurs en développement de l'intégrité. L'objectif de ce programme était de renforcer les capacités nationales en matière de développement de l'intégrité et de bonne gouvernance dans les secteurs de la défense et de la sécurité, et de soutenir le ministère iraquien de la Défense dans ses efforts de lutte contre la corruption – Bagdad (Iraq), juillet 2021.

Développement de l'intégrité : renforcer la bonne gouvernance

Depuis 2007, l'OTAN encourage la mise en place d'institutions de défense et de sécurité efficientes et efficaces, qui ancrent les principes d'intégrité, de transparence et de redevabilité dans la gestion des ressources humaines et financières, et dans la conduite des missions et opérations.

Au sommet de Bruxelles de juin 2021, les Alliés ont réaffirmé leur ferme attachement aux activités de l'OTAN pour le développement de l'intégrité, rappelant que la corruption et la mauvaise gouvernance fragilisent la démocratie, l'état de droit et le développement économique, qu'elles sapent la confiance du public dans les institutions de défense et qu'elles nuisent à l'efficacité opérationnelle.

En 2021, le fonds d'affectation spéciale de l'OTAN pour le développement de l'intégrité était placé sous la direction de la Norvège, du Royaume-Uni, de la Suisse et de l'Union européenne. L'objectif visé était le renforcement du soutien stratégique et institutionnel, ainsi que de la coopération pratique et du dialogue avec les Alliés et les pays partenaires. Au total, 14 513 représentants nationaux ont participé à plus de 110 projets menés au titre du programme pour le développement de l'intégrité.

L'année 2021 a notamment été marquée par :

- la participation de 6 583 personnes au module en ligne de sensibilisation au développement de l'intégrité proposé par l'OTAN;
- la création de trois programmes institutionnels personnalisés de formation des formateurs,

- composés de trois modules de quatre semaines, à l'intention du Centre de formation et de perfectionnement du ministère iraquien de la Défense, et de quatre programmes pour le ministère ukrainien de l'Intérieur;
- l'organisation de quatre échanges entre pairs au profit de la Géorgie et de l'Ukraine;
- la publication de 58 nouvelles traductions de documents de l'OTAN sur le développement de l'intégrité, notamment le programme de référence, le questionnaire d'autoévaluation, les guides de bonne gouvernance et le glossaire de la gestion des ressources humaines.



Exemples d'activités de développement de l'intégrité menées en 2021.

Le Collège de défense de l'OTAN, établi à Rome, fête son 70e anniversaire

Le Collège de défense de l'OTAN, basé à Rome, propose des stages de niveau stratégique sur des questions politico-militaires destinés aux personnes appelées à occuper un poste à l'OTAN, ou en rapport avec l'OTAN.

La quasi-totalité des activités organisées par le Collège sont ouvertes aux pays du Partenariat pour la paix, du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul, ainsi qu'aux partenaires dans le monde, et elles sont aussi accessibles à des participants venant d'autres pays.

La Division Recherche du Collège de défense apporte également aux hauts responsables de l'OTAN des éclairages nouveaux sur des questions intéressant l'Alliance, en tirant parti des idées d'universitaires,



d'experts et de professionnels de renom, et au travers de comptes rendus de conférences et d'ateliers concernant les grands défis auxquels l'Alliance doit faire face.

Il y a 70 ans, en 1951, le général Dwight D. Eisenhower prononçait devant le Conseil de l'Atlantique Nord des mots qui allaient changer la notion de formation à l'OTAN. Sa mission comprenait la création d'un Collège de défense « pour former les personnes dont nous aurons besoin pour exercer des fonctions essentielles dans les organismes de l'OTAN ». Après des mois de préparation, en novembre de la même année, le Collège tenait sa première session principale.

Depuis lors, les salles de classe et les couloirs du Collège ont vu passer quelque 15 000 diplômés, hommes et femmes, originaires de plus de 80 pays.

En 2021, le Collège de défense de l'OTAN a célébré son 70° anniversaire. Au fil des années, il s'est forgé une excellente réputation, devenant un établissement de référence qui offre des formations de premier ordre sur la plupart des questions de sécurité internationale.



Cérémonie de clôture, par visioconférence, du projet pluriannuel intitulé « Mise en œuvre d'un système de détection et d'imagerie à ondes térahertz », financé sur le programme pour la science au service de la paix et de la sécurité. Les ondes térahertz constituent une technologie prometteuse. Elles sont capables de traverser de nombreuses matières non conductrices, comme la peau, les vêtements, le papier et les matières plastiques et permettent ainsi de repérer ce qui serait dissimulé derrière. Lancé en 2017, ce projet a été dirigé par des chercheurs d'Algérie, de France et de Suède.

À gauche, David van Weel, secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les défis de sécurité émergents, et à droite, Claudio Palestini, conseiller pour le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité - Bruxelles (Belgique), mai 2021.

Faire avancer la science au service de la paix et de la sécurité

Le programme pour la science au service de la paix et de la sécurité est l'un des principaux mécanismes mis en place par l'OTAN à l'appui des partenariats. Il offre des possibilités de coopération pratique sur des questions de science et d'innovation en rapport avec la sécurité dans le secteur civil.

Ce programme permet à des chercheurs des pays membres et des pays partenaires de l'OTAN de réaliser des activités dans des domaines tels que l'innovation technologique, le changement climatique et ses incidences sur la sécurité, et la résilience.

En 2021, dans le cadre de ce programme :

- 20 nouvelles activités de coopération associant des chercheurs et des experts des pays de l'OTAN et des pays partenaires ont été financées;
- 16 projets pluriannuels ont été achevés et 24 projets de ce type ont été lancés;
- 17 ateliers de recherche avancée et stages de formation ont été organisés.

En 2021, le programme a continué de contribuer au programme DEXTER, à l'appui de l'exécution du plan d'action de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme. DEXTER vise à mettre au point un système intégré de détection des explosifs et des armes à feu dans les lieux publics, qui permettra de repérer à



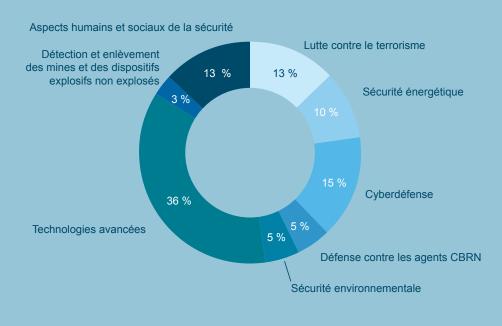
Je suis fier de tout l'éventail des activités que des chercheurs des pays de l'OTAN et des pays partenaires mènent en coopération. Leurs travaux contribuent à la réalisation des objectifs de l'Organisation en ce qu'ils aboutissent à des solutions qui lui sont utiles dans des domaines clés, comme les technologies avancées, la sécurité climatique et la lutte contre le terrorisme.

Ettore Marchesoni (Italie)

Administrateur du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

distance et instantanément parmi la foule les personnes qui portent de tels objets sur elles. Ce dispositif aidera à sécuriser les infrastructures de transport en commun, les infrastructures critiques et les lieux très fréquentés exposés à la menace terroriste, et à protéger ainsi les populations des pays de l'OTAN et des pays partenaires.





Ce graphique illustre la répartition par thème des activités relevant du programme SPS qui ont été achevées en 2021.

Dans le domaine des technologies émergentes et des technologies de rupture, le programme a également élargi sa palette d'activités consacrées aux technologies quantiques. Il a notamment permis de mettre en chantier la conception à l'aide de l'infrastructure de fibres sous-marines existant entre l'Italie et Malte d'un moyen de communication sécurisé dans un cyberespace crypté grâce à un système de distribution quantique de clés. Ce système permettra d'envoyer des données par des réseaux classiques, tandis que les clés nécessaires au déchiffrement de ces données seront transmises par des moyens quantiques, ce qui rendra le dispositif sûr et résilient.

En 2021, un projet consacré à la mise au point de solutions basées sur des plantes pour la décontamination d'anciens sites militaires a été mené à bonne fin. Il apporte une contribution aux travaux que l'OTAN mène concernant le changement climatique et ses incidences sur la sécurité. De nouveaux projets de recherche pluriannuels ont été lancés, en vue de l'amélioration

Le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité (SPS) a continué d'être mobilisé au profit de la réponse apportée par l'Alliance à la pandémie. Des scientifiques parrainés par ce programme ont avancé dans leurs travaux de mise au point de nouveaux outils de diagnostic rapide et à grande échelle de la COVID-19. En outre, un nouveau projet a été lancé qui vise à la mise au point d'une plateforme fondée sur les nanotechnologies qui doit permettre de

détecter la présence du coronavirus et de divers agents

biologiques toxiques et de renforcer ainsi la sécurité sur

des systèmes de génération et de stockage d'énergie ;

ils consistent par exemple à réaliser des travaux de

recherche sur les cellules solaires à haut rendement et

les piles sans lithium innovantes. D'autres projets ont vu

le jour qui visent à concevoir une technologie novatrice

et durable de réduction des émissions de gaz à effet de

serre, comme le CO₂.

le lieu de travail.

Fonds d'affectation spéciale

Les fonds d'affectation spéciale sont un mécanisme grâce auquel des Alliés, des partenaires et des organisations internationales fournissent, sur une base volontaire, des ressources financières complémentaires pour aider des partenaires et faciliter la mise en œuvre de projets.

En 2021, une série de fonds d'affectation spéciale ont financé la fourniture d'une assistance à des partenaires dans des domaines tels que la transformation de la défense, la démilitarisation et le renforcement des capacités. Il s'agit notamment de fonds d'affectation spéciale de l'OTAN, du fonds d'affectation spéciale pour le développement de l'intégrité, des fonds d'affectation spéciale pour l'Ukraine et du fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense, lequel finance l'initiative que l'OTAN a mise en place pour renforcer ces capacités.

Le fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense finance actuellement des projets menés au profit de cinq pays (la Géorgie, l'Iraq, la Jordanie, la République de Moldova et la Tunisie) ainsi que des projets s'inscrivant dans le cadre des mesures

de formation au maintien de la paix mises en place par l'ONU. Depuis son établissement, en 2015, ce fonds a été alimenté par 25 Alliés et cinq pays partenaires (la Finlande, l'Irlande, le Japon, la Suède et la Suisse), pour un total de plus de 30 millions d'euros. À ce jour, quelque 17,5 millions d'euros ont été accordés ou engagés pour 55 projets, et plus de 25 nouveaux projets sont à l'étude ou en cours d'élaboration.

Ce fonds fournit un soutien au Centre conjoint OTAN-Géorgie de formation et d'évaluation, à l'École pour le renforcement des institutions en Géorgie, aux activités de renforcement des capacités de planification de défense au profit du ministère iraquien de la Défense, aux activités menées en Jordanie s'agissant du système OTAN de codification et de la formation et du développement professionnel à l'appui de la gestion de crise, et à l'organisation de stages sur mesure en matière de renseignement pour la Tunisie.

La coopération avec les autres organisations internationales - Tour d'horizon

L'OTAN est très attachée au multilatéralisme et s'emploie à coopérer étroitement avec d'autres organisations internationales. Elle entretient des interactions avec l'Union européenne, l'ONU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union africaine, et elle est régulièrement en contact notamment avec la Banque mondiale et le Comité international de la Croix-Rouge.

L'Union européenne

En 2021, l'OTAN et l'Union européenne ont approfondi le partenariat stratégique qu'elles entretiennent de longue date. Elles ont ainsi continué de donner suite aux 74 propositions de mesures communes, adoptées dans le prolongement des déclarations conjointes du secrétaire général de l'OTAN et des présidents du Conseil européen et de la Commission européenne, signées en 2016 et en 2018.

Les deux organisations ont aussi poursuivi activement leur dialogue politique : le secrétaire général de l'OTAN a eu des échanges réguliers avec ses homologues de l'Union européenne et a pris part à des réunions ministérielles à l'UE, tout comme ses homologues ont assisté à des réunions ministérielles à l'OTAN, et des représentants de chaque organisation se sont rendus au siège de l'autre organisation pour y faire des exposés. Le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni à quatre reprises avec le Comité politique et de sécurité pour discuter des



2021 aura été une année importante pour le partenariat OTAN-UE. Je suis fière d'avoir facilité l'intensification de leur dialogue politique sur des questions stratégiques et d'avoir contribué à définir des mesures concrètes pour élargir leur coopération.

Lisa Picheny (France)

Administratrice Affaires OTAN-UE Section Organisations multilatérales Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

nouvelles technologies, de la Chine, de l'Afghanistan et de l'opération Althea. En novembre 2021, Jens Stoltenberg et Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, se sont rendus ensemble en

La coopération entre l'OTAN et l'Union européenne se décline en plus de 70 mesures, qui consistent notamment :

- à coopérer pour ce qui est du milieu maritime et de la mobilité militaire afin de faire en sorte que les forces de l'OTAN puissent franchir les frontières plus rapidement et plus aisément en cas de nécessité ;
- à mener des exercices militaires parallèles et coordonnés;
- à améliorer la résilience face aux menaces hybrides, dans divers domaines qui vont de la lutte contre la désinformation à la préparation du secteur civil ;
- à coopérer au développement de capacités, dans une optique de cohérence et de renforcement mutuel ;
- à échanger des informations sur les cybermenaces et des bonnes pratiques en matière de cybersécurité ;
- à aider les pays partenaires à renforcer leurs capacités dans les secteurs de la défense et de la sécurité ;
- à promouvoir le rôle des femmes au service de la paix et de la sécurité.

Lettonie et en Lituanie, affichant ainsi leur solidarité avec les Alliés et les pays membres de l'Union européenne situés dans la région de la Baltique.

L'OTAN et l'Union européenne ont encore intensifié leur coopération pratique pour relever les défis liés à la pandémie de COVID-19. En plus du dialogue en cours sur la mobilité militaire, leurs services ont noué un dialogue au sujet de la résilience et de la préparation du secteur civil. Leurs équipes chargées de la communication stratégique ont, pour leur part, accru leur coopération dans la lutte contre les activités d'information hostiles. En outre, les services des deux organisations ont entretenu des contacts et échangé des informations à intervalles réguliers en vue d'appréhender de la même manière les cybermenaces. L'OTAN et l'Union européenne ont par ailleurs continué de coordonner l'aide qu'elles apportent aux pays partenaires à des fins de renforcement de leurs capacités de défense et de leurs capacités de sécurité se rapportant à la défense, et en particulier aux pays où elles disposent toutes deux de bureaux de représentation, à savoir en Géorgie, en République de Moldova et en Ukraine.

Suite à la toute première réunion du collège des commissaires en présence du secrétaire général de l'OTAN, en décembre 2020, ainsi que conformément aux orientations politiques découlant du sommet de l'OTAN de juin 2021, les deux organisations cherchent des moyens de coopérer davantage sur divers sujets, dont la résilience, les technologies émergentes et de rupture, les conséquences du changement climatique sur la sécurité, la désinformation et la compétition géostratégique accrue.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Partenaire essentiel pour l'OTAN, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a continué d'offrir un cadre privilégié pour le dialogue sur la sécurité, en particulier sur la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité, notamment avec la Russie.

Le dialogue politique entre les deux organisations s'est poursuivi à un rythme soutenu dans un large éventail de domaines, avec l'appui du Bureau de liaison de l'OTAN à Vienne. Il a porté sur les derniers développements en Europe orientale, dans les Balkans occidentaux, dans le Caucase du Sud, en Asie centrale et en Afghanistan, ainsi que sur les questions transversales que sont notamment la lutte contre le terrorisme, les conséquences du changement climatique sur la sécurité, la lutte contre la traite des êtres humains et la thématique « femmes, paix et sécurité ».

L'ONU

L'OTAN a poursuivi sa collaboration solide avec l'ONU tout au long de 2021.

Elle a continué de concourir aux opérations de maintien de la paix au travers de son module pluriannuel de formation, qui vise à améliorer la performance opérationnelle, la sûreté et la sécurité des soldats de la paix et à rendre ainsi l'ONU davantage apte à mettre sur pied des activités de maintien de la paix et à les soutenir dans la durée.

L'OTAN aide l'ONU dans les quatre domaines que sont l'évaluation des performances militaires, les soins médicaux, la lutte contre les engins explosifs improvisés, ainsi que les transmissions et technologies de l'information et de la communication. Pour financer la fourniture d'une expertise à l'ONU et la mise à sa disposition de formateurs, l'OTAN puise également dans le fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense, qui est alimenté par des Alliés et des partenaires.

La relation entre l'OTAN et l'ONU demeure axée sur leur coopération dans les domaines qui concernent la sécurité humaine. L'ONU a été étroitement associée à l'élaboration de la politique de l'OTAN visant à prévenir et à combattre la violence sexuelle liée aux conflits, que les dirigeants des pays de l'Alliance ont entérinée au sommet qu'ils ont tenu en juin.

L'Union africaine

L'Union africaine est un partenaire important pour l'OTAN. Leur relation s'est nouée dans le contexte de la crise au Darfour en 2005, lorsque l'Union africaine a sollicité l'appui de l'OTAN. Elle a ensuite évolué, et aujourd'hui, les deux organisations amorcent un dialogue politique, qui vient s'ajouter à un cadre de coopération pratique déjà bien développé et ouvert aussi bien à l'Union africaine qu'aux Communautés économiques régionales qui la constituent.

En 2021, la coopération pratique entre les deux organisations a fortement pâti de la pandémie de COVID-19, qui a essentiellement eu pour effet de contraindre l'OTAN à réduire son aide dans le domaine de la formation, son soutien opérationnel et son assistance structurelle. Pour autant, l'officier de liaison militaire de haut rang de l'OTAN à Addis-Abeba a été invité à participer à des activités et ateliers de l'Union africaine liés à la Force africaine en attente et à la réforme du secteur de la sécurité.







Une militaire britannique s'extrait de l'eau glacée lors d'un exercice – Estonie, février 2021.

La meilleure manière de préserver notre sécurité et notre mode de vie est de rester unis et de tirer parti de tous les talents que nos sociétés ont à offrir. Cela est important, car plus nous favoriserons la diversité et l'égalité des genres, mieux nous défendrons nos valeurs et nos populations.

> Allocution du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au sommet 2021 du réseau Women Political Leaders - 21 juin 2021.

En 2021, l'OTAN a mis davantage encore l'accent sur la cause des femmes, de la paix et de la sécurité (FPS), et elle a posé des jalons solides pour que les progrès en faveur de l'égalité des genres et d'une Alliance plus efficace puissent se poursuivre. Sa manière de penser et d'agir a beaucoup évolué depuis l'adoption, en 2007, de sa première politique FPS, qui a défini comment l'OTAN contribuerait à la mise en application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette résolution, ainsi que les résolutions connexes adoptées par la suite, ont systématiquement guidé les politiques élaborées par l'OTAN depuis lors.

La dernière politique FPS en date, adoptée en 2018, s'articule autour de trois principes : l'intégration, l'inclusivité et l'intégrité. L'OTAN a conscience de l'effet disproportionné des conflits sur les femmes et de l'importance de la contribution des femmes aux débats et aux décisions concernant la paix et la sécurité. Son approche se caractérise par une remise en question des a priori sur la réalité du domaine de la sécurité et par l'intégration de la dimension de genre dans tout ce que fait l'Organisation pour parvenir à une paix et à une stabilité axées sur l'équité.

Dans toute l'Organisation, un solide réseau humain œuvre en faveur du programme FPS. Aux niveaux stratégique et opérationnel, les conseillères et conseillers de l'OTAN pour les questions de genre (GENAD) aident



J'ai ressenti une immense fierté quand ma division a reçu le Prix OTAN de l'intégration de la dimension de genre en 2021, en reconnaissance de notre détermination à accorder à l'égalité des genres et à l'inclusivité une place essentielle dans nos travaux relatifs aux plans et aux politiques de défense de l'Organisation.

Trent McBain (Canada)

Rapporteur pour la défense et point de liaison pour les guestions de genre Division Politique et plans de défense Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

les autorités militaires à planifier, à assurer et à évaluer l'intégration de la dimension de genre dans toutes les activités, missions et opérations. Les GENAD font également en sorte que la dimension de genre soit davantage prise en considération dans les exercices et se mobilisent pour que l'intégration de cette dimension soit considérée comme une capacité.

En parallèle, les points de liaison pour les questions de genre (GFP) déployés dans l'ensemble des structures civiles et militaires de l'OTAN aident à envisager les politiques et les programmes sous un nouvel angle et guident l'intégration de la dimension de genre dans leurs domaines de travail respectifs. En 2021, des GFP ont été nommés à l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition et à l'Organisation OTAN pour la science et la technologie, l'intégration de la dimension de genre étant ainsi stimulée dans tous les organismes OTAN.

L'égalité des genres est l'une des grandes priorités dans la coopération étroite que l'OTAN a établie avec d'autres organisations internationales – en particulier l'Union africaine, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et l'Organisation des Nations Unies – et avec la société civile. Cette coopération permet à l'OTAN et à ses partenaires d'apprendre de leurs expériences respectives et de s'en inspirer, dans les pays de l'Alliance comme dans les pays partenaires, et dans des régions telles que le Kosovo, où l'OTAN dirige des opérations.

Des réunions ont eu lieu à intervalles réguliers avec la Commission consultative de la société civile – dont les membres sont issus d'un éventail de pays de l'Alliance et de pays partenaires – afin d'échanger sur divers sujets, notamment la lutte contre la traite des êtres humains, la manière dont les femmes perçoivent la sécurité et la défense, et l'avenir du programme FPS à l'OTAN.

Au sommet tenu à Bruxelles en juin 2021, les Alliés ont réaffirmé leur engagement à faire progresser encore la cause de l'égalité des genres et à intégrer la dimension de genre dans tout ce que fait l'Organisation, dans l'ensemble des structures politiques, civiles et militaires, qu'il s'agisse de politiques et de planification, de formation et d'entraînement, comme des missions et opérations. En octobre, les ministres de la Défense des pays de l'Alliance ont entériné le plan d'action 2021-2025 de l'OTAN sur les femmes, la paix et la sécurité. Le but est que l'OTAN intègre la dimension de genre dans tous ses domaines d'action (de la résilience et de la lutte contre le changement climatique à l'innovation et au renforcement des capacités) pour rendre l'Alliance plus moderne et plus agile. Ce nouveau plan d'action prévoit de renforcer la coopération avec les partenaires et la société civile et d'intensifier la formation des personnels civils et militaires. Ses objectifs sont concrets et visent



Au cours d'une conférence en ligne tenue sous l'égide de l'OTAN sur l'égalité des genres et le leadership, le secrétaire général délégué de l'Organisation, Mircea Geoană, a plaidé pour une meilleure représentation des femmes aux postes dirigeants, y compris à l'OTAN. De gauche à droite : David Angell, représentant permanent du Canada auprès de l'OTAN ; Muriel Domenach, représentante permanente de la France auprès de l'OTAN ; Miguel Fernández-Palacios, représentant permanent de l'Espagne auprès de l'OTAN ? Baiba Braže, secrétaire générale adjointe de l'OTAN pour la diplomatie publique ; et Mircea Geoană, secrétaire général délégué de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), mars 2021.

à créer les conditions propices à de nouveaux progrès sur la voie d'une paix et d'une sécurité qui bénéficient à toutes et tous.

L'année 2021 a été ponctuée de temps forts qui ont illustré en pratique l'intégration de la dimension de genre dans différents domaines :

- en octobre, l'OTAN a publié sa stratégie pour l'intelligence artificielle, qui aborde notamment la question de l'atténuation des biais pouvant apparaître dans toute application de l'intelligence artificielle et tout ensemble de données;
- en juin, l'OTAN a adopté son plan d'action sur le changement climatique et la sécurité, lequel tient compte des répercussions spécifiques que les conflits peuvent avoir sur les femmes;
- en mai 2021, l'Organisation OTAN pour la science et la technologie a fait paraître un rapport consacré aux femmes dans les forces armées. Ce rapport, qui fait la synthèse des travaux de recherche menés en collaboration ces vingt dernières années sur l'emploi des femmes dans l'armée, est venu étayer l'engagement de l'OTAN en faveur de l'égalité des genres et de l'inclusion des femmes dans l'ensemble des structures de l'Alliance et au sein des forces armées nationales;
- l'OTAN a continué d'adopter un langage inclusif dans ses documents et dans toutes ses structures.
 Ainsi, en 2021, l'Alliance s'est efforcée de privilégier l'expression « droits de la personne » plutôt que « droits de l'homme » et, pour ses comités, le terme « la présidence » plutôt que « le président ».



Une technicienne norvégienne en aéronautique participe au déploiement d'aéronefs F-35 norvégiens dans le cadre de la mission de police du ciel de l'OTAN en Islande - Base aérienne de Keflavik (Islande), mars 2021.

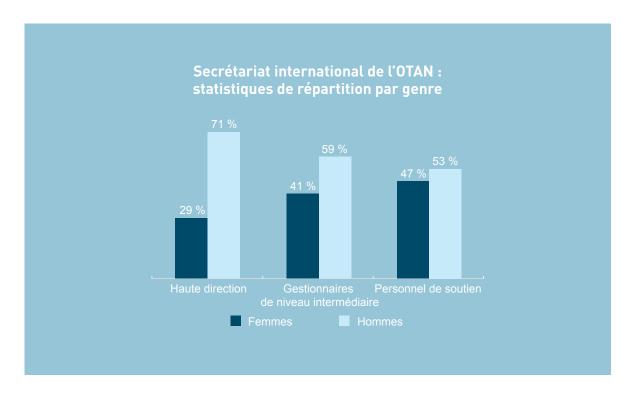


Une opératrice et un opérateur radar s'entraînent, à bord du destrover italien Andrea Doria, à suivre la trajectoire d'aéronefs dans le cadre de l'exercice Steadfast Defender 2021 - Océan Atlantique, au large de Lisbonne (Portugal), mai 2021.

L'équilibre hommes-femmes en chiffres

La participation pleine et véritable des femmes, ainsi que leur visibilité dans l'ensemble de l'Alliance, sont au cœur de l'action FPS de l'OTAN. L'égalité des genres va bien au-delà de la question du nombre de femmes présentes dans une organisation donnée, mais l'inclusivité est un principe clé de la politique FPS de l'OTAN. Il s'agit notamment de comprendre quels sont les obstacles au recrutement et à la fidélisation des femmes, ainsi que de définir les conditions susceptibles d'encourager leurs candidatures et leur réussite à des postes à responsabilité au sein de l'OTAN, comme l'évolution des mentalités et un environnement de travail plus sûr et plus accessible.

En 2021, les femmes représentaient en moyenne 12 % des effectifs à temps plein des forces armées des pays de l'Alliance - un chiffre qui a doublé en seulement 20 ans - et les Alliés ont indiqué que les femmes sont toujours plus nombreuses à atteindre le grade d'officier. Au Secrétariat international de l'OTAN, de plus en plus de postes d'encadrement de niveau intermédiaire sont occupés par des femmes, et celles-ci représentaient près d'un tiers des hauts responsables en 2021.





Le chef du Commandement allié de forces interarmées de Naples, l'amiral Robert Burke, et la général de brigade Pamela McGaha lors de la cérémonie de passation de commandement du Quartier général de l'OTAN à Sarajevo. La général de brigade McGaha était auparavant à la tête du 143° commandement du maintien en puissance, basé à Orlando (Floride). Comprenant plus de 8 135 personnels militaires, 100 personnels civils et 90 unités réparties dans 10 États, ce dernier est le plus grand commandement expéditionnaire du maintien en puissance de l'armée de terre des États-Unis – Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), décembre 2021.

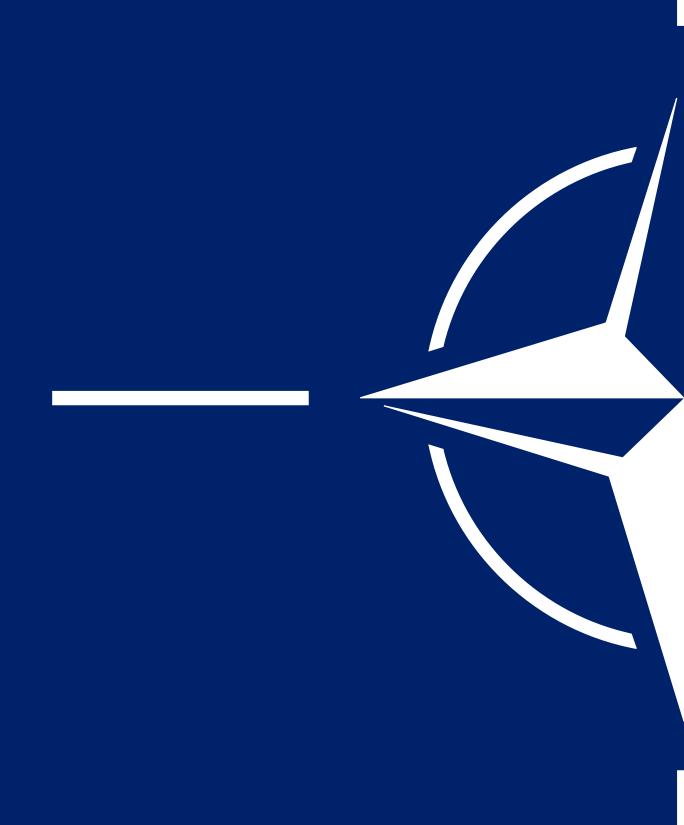
La vie après l'armée est-elle plus dure pour les femmes ?

Conscients de l'effet disproportionné des conflits sur les femmes et les filles, ainsi que du rôle essentiel des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité, l'OTAN et ses partenaires sont résolus à incorporer les principes du programme FPS dans toutes leurs activités.

L'une des priorités est de promouvoir la participation et l'intégration des femmes dans les forces armées, et notamment d'aider le personnel militaire féminin à retourner à la vie civile après avoir servi sous les drapeaux. Le 4 novembre 2021, des experts canadiens, ukrainiens et américains ont participé par visioconférence à un atelier de recherche avancée parrainé par le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité. L'objectif était de réfléchir à la manière de faciliter davantage le retour à la vie civile des femmes quittant le service actif en Ukraine, pays partenaire de l'OTAN.

Avec la participation d'anciens éléments engagés dans l'opération des forces conjointes menée par l'Ukraine ayant fait l'expérience du retour à la vie civile, des chercheurs, des professionnels de la santé mentale et des décideurs ont réfléchi aux travaux de recherche à mener pour aider au mieux les femmes à se réinsérer dans la sphère civile. Les données disponibles, qui portent essentiellement sur les personnels masculins, montrent que la plupart des anciens membres du personnel militaire réussissent leur retour à la vie civile. Certaines personnes éprouvent toutefois de grandes difficultés, par exemple pour trouver leur place dans la société civile et dans le monde du travail, pour gagner leur vie ou pour préserver leur santé mentale.

Les discussions ont également porté sur la possibilité d'adopter une approche fondée sur le genre pour interpréter les résultats disponibles, l'idée étant de mieux comprendre comment les femmes vivent le retour à la vie civile. Cette approche novatrice aidera à élaborer des politiques efficaces et à mener de nouveaux travaux de recherche qui permettront d'aider les femmes à réussir la transition entre la vie militaire et la vie civile, non seulement en Ukraine mais dans l'ensemble des pays de l'Alliance.



L'ORGANISATION



L'OTAN n'est pas qu'une idée : c'est une idée qui s'inscrit au cœur d'une institution forte. Ce sont aussi des liens de coopération, entre personnes et entre cultures. Depuis plus de 70 ans, l'OTAN est garante de notre sécurité. Jamais auparavant sécurité et prospérité n'avaient été assurées pendant aussi longtemps.

Extrait de l'allocution du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, à la conférence « Les perspectives de l'OTAN à l'horizon 2030 et au-delà » - Riga (Lettonie), 30 novembre 2021.

Le siège de l'OTAN

Le siège de l'OTAN, à Bruxelles, abrite le Secrétariat international et l'État-major militaire international de l'Organisation, ainsi que les délégations et les représentations militaires des 30 pays membres, les missions de 18 pays partenaires, et plusieurs agences. C'est principalement là que, au travers de discussions et de consultations, se décident la politique et l'action de l'Organisation.



La campagne « En route vers le développement durable », lancée au siège de l'OTAN en 2021, va contribuer à rendre l'Organisation plus verte, dans le droit fil de l'initiative OTAN 2030 et de l'agenda sur le changement climatique et la sécurité. De nouvelles activités de sensibilisation et de réflexion autour du changement climatique sont d'ores et déjà prévues pour 2022!

Maria L'Episcopo (Italie)

Gestionnaire de projet, Service Gestion des infrastructures et des installations Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, fait un point de presse au siège de l'Organisation à l'occasion d'une réunion des ministres de la Défense des pays de l'Alliance - Bruxelles (Belgique), octobre 2021.



Cérémonie organisée au siège de l'OTAN par les délégations de l'Italie et de la Pologne à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste - Bruxelles (Belgique), janvier 2021.



Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord avec les conseillers pour la sécurité nationale des pays de l'Alliance – Bruxelles (Belgique), octobre 2021.

Le Conseil de l'Atlantique Nord

Le Conseil de l'Atlantique Nord est l'organe suprême de prise de décision à l'OTAN. C'est l'enceinte où les hauts représentants des 30 pays d'Europe et d'Amérique du Nord faisant partie de l'Alliance se réunissent pour échanger et se concerter sur des sujets d'intérêt commun.

Les décisions du Conseil étant prises par consensus, les politiques ainsi adoptées sont considérées comme l'expression de la volonté collective de tous les Alliés. Depuis la création de l'Alliance, en 1949, le consensus est le principe primordial qui régit toutes ses décisions. Il s'ensuit qu'il n'y a pas de procédure de vote : les

Le Secrétariat international

Le Secrétariat international – qui, en 2021, se composait de 1 154 civils – contribue au processus de prise de décision de l'Alliance en facilitant le dialogue, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ainsi que l'exécution des programmes. Au cours de l'année écoulée, l'OTAN a continué d'appliquer la stratégie en matière de ressources humaines qu'elle a adoptée pour la période 2019-2023. Cette stratégie prévoit la mise en place, dans toute l'OTAN, d'une série de projets et de programmes qui doivent permettre à l'Organisation d'attirer et de recruter des candidats hautement qualifiés aux profils variés et de valoriser les talents en son sein.

L'OTAN est déterminée à faire en sorte que son personnel soit à l'image des citoyens pour le bien desquels il travaille et qu'il soit représentatif de la diversité observée dans les pays de l'Alliance. Elle veille à offrir à tous les membres de son personnel un environnement de travail inclusif et fondé sur l'équité.

consultations se poursuivent jusqu'au moment où se dégage une décision acceptable par tous. En règle générale, le processus de négociation est rapide puisque les pays membres se consultent régulièrement et sont donc souvent déjà bien au fait des positions de chacun.

Le Conseil est présidé par le secrétaire général. Qu'il soit réuni au sommet, c'est-à-dire au niveau des chefs d'État et de gouvernement, ou en session permanente, c'est-à-dire au niveau des ambassadeurs, ses décisions ont toutes la même valeur.



Ce qui rend si passionnant notre travail au Bureau des affaires juridiques du Secrétariat international, c'est la diversité des tâches qui nous sont confiées. En 2021, il a été particulièrement gratifiant de pouvoir apporter un soutien juridique dans le contexte du retrait d'Afghanistan ou encore de la mise en place de l'accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord.

Nadia Marsan (Canada)

Conseillère juridique adjointe sénior, Bureau des affaires juridiques de l'OTAN Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique En 2021, l'OTAN a continué de promouvoir la diversité et l'inclusion au travers de mesures concrètes. On retiendra notamment ce qui suit :

- des mesures ont été prises pour offrir aux membres du personnel un environnement de travail bienveillant. dans leguel ils se sentent bien et où ils auront à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes au quotidien ; la mise en application de la politique sur les moyens de prévenir, de gérer et de lutter contre le harcèlement, les brimades et la discrimination au travail, adoptée en novembre 2020, s'est poursuivie ; reflet de la détermination de l'OTAN à prévenir et à agir contre le harcèlement, les brimades et la discrimination, des campagnes de sensibilisation et de formation sur ces problématiques ont été menées à l'intention des hauts responsables et des gestionnaires de toute l'Organisation ; en outre, des personnes de confiance ont été désignées au Secrétariat international et dans d'autres organismes OTAN;
- désireuse de tenir compte, dans ses activités, de la diversité des points de vue qui s'expriment au sein de son personnel, l'OTAN a mis sur pied plusieurs groupes-ressources (personnes de couleur, membres de la communauté LGBTQ+, parents, jeunes diplômés), qui sont investis d'un rôle consultatif;
- la toute première conférence OTAN consacrée à la dimension LGBTQ+ sur le lieu du travail s'est tenue en ligne le 19 mars 2021; elle a rassemblé quelque 130 participants des entités civiles et militaires de l'OTAN ainsi que des délégations des pays membres, pour une discussion autour des expériences vécues et des défis à surmonter par les personnes LGBTQ+ au travail;
- le sixième cycle du programme OTAN de mentorat a débuté; c'est la première fois qu'autant de responsables de haut niveau prennent part au programme, ce qui illustre bien la détermination de l'Organisation à œuvrer en faveur de la diversité et de l'inclusion; le programme est ouvert à tous les membres du personnel, sachant que la priorité est accordée aux femmes, aux personnes de moins de 35 ans et aux ressortissants de pays sous-représentés (c'est-à-dire dont la part dans l'effectif du Secrétariat international est inférieure à 1 %).



La toute première conférence consacrée à la dimension LGBTQ+ sur le lieu du travail a été organisée à l'initiative du groupe-ressource Proud@NATO, au siège de l'OTAN. Tenu en ligne, l'événement a rassemblé quelque 130 participants des entités civiles et militaires de l'OTAN ainsi que des délégations des pays membres, pour une discussion autour des expériences vécues et des défis à surmonter par les personnes LGBTQ+ au travail – Bruxelles (Belgique), mars 2021.

Et ce n'est pas tout. Au Secrétariat international, l'année 2021 a aussi été marquée par ce qui suit :

 les premiers participants au programme pour les jeunes talents ont pris leurs fonctions dans l'un des six organismes OTAN associés à l'initiative; au cours de leurs trois années de participation au programme, ces jeunes talents seront affectés à un organisme différent tous les ans; ils travailleront dans des domaines variés, au service des grandes priorités de l'Alliance;



- la politique sur le télétravail a été revue de façon à permettre plus de souplesse dans l'organisation du travail durant la pandémie de COVID-19;
- un plan d'action a été établi pour travailler sur des points qui doivent encore être améliorés, notamment le développement professionnel, les perspectives de carrière, la diversité et l'inclusion, les méthodes de travail, ainsi que le bien-être physique et mental du personnel.

COVID-19 - S'adapter à la pandémie et assurer la continuité de l'activité

Dans le contexte sanitaire actuel, on ne saurait surestimer l'importance de la continuité d'activité. Tout au long de la pandémie, l'OTAN a pu continuer d'assurer ses activités essentielles grâce à la résilience de son personnel, aux aménagements apportés à ses installations et aux technologies avancées auxquelles elle a fait appel. En 2021, plusieurs outils visant à assurer la continuité de l'activité dans toute l'OTAN ont été développés et mis à la disposition des utilisateurs, notamment des lignes directrices pour la mise en application des dispositions de la politique de continuité d'activité, un modèle de maturité pour la réalisation d'une évaluation structurée à l'échelle de l'OTAN, et un cadre pour la sensibilisation à la continuité d'activité et pour le développement des compétences en la matière, qui vise à institutionnaliser la continuité d'activité au sein de l'Organisation.

En 2021, les espaces de conférences du siège de l'OTAN ont été aménagés de façon à ce que les différents organes puissent, dans toute la mesure possible, continuer de se réunir malgré la pandémie. Les adaptations nécessaires ont été apportées dans les salles de conférences, en particulier en prévision du sommet de juin, et le recours à la visioconférence a été étendu.

En collaboration avec de multiples intervenants, et en s'appuyant sur une analyse des risques, sur les normes internationales et sur les enseignements tirés de la pandémie, le Bureau pour la continuité d'activité a travaillé à la mise en place d'un système robuste de management de la continuité d'activité. Les capacités et les procédures de continuité d'activité ont été testées lors d'un exercice réel, en décembre 2021.

Les autorités militaires de l'OTAN

En 2021, plus de 6 200 militaires et 850 civils ont œuvré ensemble au sein de l'État-major militaire international et dans les quartiers généraux formant la structure de commandement de l'OTAN. Les militaires sont mis à la disposition de l'OTAN par leur pays et sont à la charge des budgets de défense nationaux. Les effectifs des structures militaires de l'OTAN proviennent des 30 pays membres.

Le Comité militaire est la plus haute instance militaire de l'OTAN. Il est composé des chefs d'état-major de la défense des pays membres. Il est présidé depuis juin 2021 par l'amiral Rob Bauer, de la marine néerlandaise. Le président du Comité militaire est le plus haut responsable militaire de l'OTAN. Principal conseiller militaire du secrétaire général, c'est lui qui soumet aux organes décisionnels politiques de l'Alliance les avis auxquels les chefs d'état-major de la défense des 30 pays de l'OTAN aboutissent par consensus.

Les chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN se retrouvent au moins trois fois par an au sein du Comité militaire. Le reste du temps, celui-ci se réunit en session permanente, c'est-à-dire au niveau des représentants militaires des pays, qui s'expriment alors au nom de leur chef d'état-major de la défense. Le rôle du Comité militaire est d'examiner les questions importantes sur le plan militaire, d'en débattre et de prendre les mesures qui s'imposent, en veillant à privilégier l'intérêt de l'Alliance, tout en tenant compte des positions et des



Le président du Comité militaire de l'OTAN, l'amiral Rob Bauer (au centre), lors d'une réunion en ligne des chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), décembre 2021.



Le directeur général de l'État-major militaire international, le général de corps d'armée Hans-Werner Wiermann, s'exprime devant les représentants militaires des pays partenaires lors d'un débat sur le concept stratégique 2022 de l'OTAN - Bruxelles (Belgique), octobre 2021.

points de vue des pays. Le Comité militaire rend au Conseil de l'Atlantique Nord, la plus haute instance politique de l'OTAN, des avis militaires impartiaux fondés sur le consensus. En étroite coopération avec les commandants stratégiques de l'OTAN, il soumet des questions, des plans et des recommandations aux responsables politiques.



Mon équipe et moi avons mis au point et présenté une méthode pour formuler les préoccupations premières des chefs d'état-major de la défense et aider ces derniers à transposer ces préoccupations en mesures à prendre par l'OTAN, présentées selon un ordre séquentiel et rationnel.

Le lieutenant-colonel Richard Showalter (États-Unis)

Officier d'état-major Cellule Analyse et planification stratégiques Division Politique et capacités État-major militaire international Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique L'État-major militaire international est l'organe exécutif du Comité militaire. C'est un organe indépendant au sein de l'OTAN, qui se compose d'environ 500 militaires et civils venant des pays de l'Alliance et des pays partenaires. Il est dirigé (depuis juillet 2019) par le général de corps d'armée Hans-Werner Wiermann, des forces armées allemandes. Les membres de l'État-major militaire international sont au service de l'intérêt général de l'Alliance. Ils réalisent des analyses et des études sur des questions militaires intéressant l'OTAN, ils recensent les domaines présentant un intérêt stratégique ou opérationnel, et ils proposent des lignes d'action. Ils veillent aussi à ce que les décisions et les politiques de l'Organisation en matière militaire soient mises à exécution par les organes militaires concernés de l'OTAN.

L'OTAN dispose d'une structure de commandement et d'une structure de forces, qui permettent à l'Alliance de s'acquitter de ses tâches fondamentales. La structure de commandement joue un rôle stratégique en ce qu'elle exerce le commandement et le contrôle des opérations interarmées de l'Alliance. Elle se compose du Commandement allié Opérations, du Commandement allié Transformation ainsi que de leurs commandements et quartiers généraux subordonnés.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et le commandant suprême allié Transformation, le général d'armée aérienne Philippe Lavigne, lors de la cérémonie de passation de commandement au Commandement allié Transformation – Norfolk (Virginie, États-Unis), septembre 2021.



Le commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), le général d'armée aérienne Tod Wolters, à la 184° réunion du Comité militaire en session des chefs d'état-major – Bruxelles (Belgique), janvier 2021.

Le Commandement allié Opérations a son quartier général à Mons (Belgique), et les commandements subordonnés sont hébergés dans des quartiers généraux répartis dans divers pays de l'OTAN. Placé sous la conduite du commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) — depuis mai 2019, le général d'armée aérienne Tod Wolters, de l'US Air Force — le Commandement allié Opérations est responsable de la planification et de l'exécution de l'ensemble des opérations et missions de l'Alliance. Le SACEUR, pour sa part, est chargé du commandement général des opérations au niveau stratégique, et il formule des directives militaires stratégiques à l'intention des commandants subordonnés.

Le Commandement allié Transformation a son quartier général à Norfolk, en Virginie (États-Unis), et ses commandements subordonnés sont situés dans divers autres pays de l'OTAN. Sous la direction du commandant suprême allié Transformation – depuis septembre 2021, le général d'armée aérienne Philippe Lavigne, de l'armée française de l'Air et de l'Espace –, le Commandement allié Transformation conduit la transformation de la structure, des forces, des capacités et de la doctrine militaires de l'OTAN. Par ailleurs, il élabore des concepts innovants, procède à des expérimentations et travaille à une meilleure interopérabilité des forces armées des pays membres pour rendre l'OTAN encore plus performante sur le plan militaire.

La structure de forces de l'OTAN se compose de forces nationales et de forces multinationales ainsi que des états-majors opérationnels qui leur sont associés. Il s'agit de forces mises à la disposition de l'OTAN de façon permanente ou temporaire selon des critères de disponibilité opérationnelle déterminés. Les commandants puisent dans cette structure les forces dont ils ont besoin pour mener des opérations et soutenir celles-ci dans la durée.

Financement de l'OTAN

Le fonctionnement de l'OTAN est financé par les Alliés de manière directe ou indirecte. Les contributions indirectes sont de loin les plus importantes. Ce sont celles que font les pays en participant à des opérations et à des missions dirigées par l'OTAN.

Les contributions directes couvrent les dépenses liées aux capacités et aux initiatives qui servent les 30 pays de l'Alliance, comme les dépenses relatives aux systèmes de défense aérienne ou aux systèmes de commandement et de contrôle en place à l'échelle de l'OTAN. Ces dépenses sont supportées collectivement grâce au mécanisme du financement commun, qui prévoit un partage des coûts entre les 30 pays membres selon une formule agréée qui est fondée principalement sur le revenu national brut de chaque État. Les discussions que les Alliés ont eues tout au long de 2019 en vue de parvenir à un partage plus équitable des charges ont débouché sur un ajustement de la formule de partage des coûts, applicable de 2020 à 2024.

Pour son financement commun, l'OTAN puise dans trois sources: le budget civil, le budget militaire et le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité. Pour garantir la bonne gestion des fonds mis à disposition par les pays, l'OTAN dispose d'un règlement financier, adopté d'un commun accord, et d'un cadre comptable, et elle publie ses états financiers.

Il existe différents modes de financement pour les capacités militaires OTAN : financement commun, financement conjoint, financement multinational et financement national. Ils peuvent se combiner entre eux. Les pays participants définissent les besoins, les priorités et les modalités de financement, en coopération avec les autorités militaires de l'OTAN, et c'est l'Organisation qui assure la supervision politique et militaire des projets. Le processus de financement commun est supervisé par le Conseil de l'Atlantique Nord, il est géré par le Bureau de la planification et de la politique générale des ressources et il est exécuté par le Comité des budgets ainsi que par le Comité des investissements.

Budget civil 2021

Le budget civil est approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord, qui veille à ce qu'il reflète les priorités politiques de l'Alliance. Il couvre les dépenses du Secrétariat international de l'OTAN, à savoir les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement ainsi que les dépenses liées aux programmes. La dotation de la partie principale du budget civil 2021, laquelle ne couvre pas les obligations liées aux pensions, s'élevait à 218 millions d'euros, soit une hausse de 3,2 % par rapport à 2020.



Je suis fière de faire partie de l'équipe qui aide les Alliés à prendre des décisions concernant les budgets civil et militaire. Ensemble, ils y versent près de deux milliards d'euros pour financer les installations et les capacités de l'OTAN et couvrir les frais de personnel.

Lorna Hayes (Royaume-Uni)

Administratrice, Secrétariat des comités Bureau OTAN des ressources Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

En 2021, le Secrétariat international a continué d'améliorer la manière dont il rend compte de l'emploi des fonds et d'accroître la transparence de sa gestion des ressources, se servant à cet effet d'un système de budgétisation par objectifs, qui permet aux Alliés d'associer directement les ressources mises à disposition dans le budget civil aux produits obtenus pendant l'exercice.

Budget militaire 2021

Le budget militaire couvre les coûts d'exploitation et de maintenance de la structure de commandement de l'OTAN et d'autres entités militaires de l'Organisation. Il comprend 37 budgets distincts et il est alimenté par les budgets de défense des pays membres selon une formule de partage des coûts agréée. Les fonds proviennent généralement des ministères de la Défense.

Le budget militaire est approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord, il est supervisé par le Comité des budgets (qui se compose de représentants de tous les pays membres de l'OTAN) et il est exécuté par les différents titulaires de budget. Dans tous les cas, la mise à disposition de personnel militaire reste à la charge des pays. Le plafond fixé pour le budget militaire 2021 était de 1.6 milliard d'euros.

Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité

Le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité (NSIP) aide l'OTAN à remplir sa mission en

ce qu'il permet de mettre des capacités financées en commun à la disposition des deux commandements stratégiques (le Commandement allié Opérations et le Commandement allié Transformation).

Créé en 1951, le programme est exécuté sous la forme de paquets de capacités et de plans de programmes capacitaires, qui sont approuvés par le Conseil de l'Atlantique Nord et réalisés par les Alliés et les agences de l'OTAN. Sa dotation annuelle dépasse les 700 millions d'euros. En 2021, plus de 3 000 projets financés par le

programme étaient en cours d'exécution, pour une valeur totale de près de 16 milliards d'euros. Les capacités mises à disposition grâce au programme ont trait notamment aux télécommunications par satellite, à la cybersécurité, ou encore à la surveillance et au contrôle. Des investissements ont aussi été consacrés à la modernisation de bases aériennes de l'OTAN ou d'Alliés, à des infrastructures destinées au carburant en vrac et à des installations pour l'entraînement, la réception et l'acheminement vers l'avant de forces de l'OTAN.

Agences et organismes

L'Alliance s'appuie sur plusieurs agences, qui assurent des tâches essentielles dans des domaines tels que les communications, le soutien logistique et le développement des capacités.

Agence OTAN d'information et de communication

L'Agence OTAN d'information et de communication aide l'Organisation à conserver son avance technologique. Sa mission : faire en sorte que l'OTAN dispose des logiciels, des moyens de communication et des réseaux sécurisés dont elle a besoin afin de garantir la paix et la stabilité au profit d'un milliard de personnes. Par ailleurs, l'Agence gère le Centre de cybersécurité de l'OTAN, entité qui, 24 heures sur 24, opère un travail de surveillance, identifie les menaces potentielles et, le cas échéant, bloque les cyberattaques et autres activités malveillantes, assurant ainsi la défense des réseaux de l'Organisation. Enfin, elle aide les Alliés et les pays partenaires qui en font la demande à renforcer leurs capacités, notamment de cyberdéfense.

L'Agence, composée de civils et de militaires, concourt aux opérations de l'OTAN en veillant à ce que les militaires disposent des moyens de communication sécurisés qui sont essentiels à leur mission, et à ce que les commandants reçoivent les informations dont ils ont besoin pour prendre les bonnes décisions au bon moment. En 2021 comme les années précédentes, elle a fourni des services clés dans différents domaines, notamment les communications par satellite et la consultance en la matière, les systèmes d'information et de communication, et la cybersécurité. En Afghanistan, elle a fourni les moyens de communication critiques nécessaires à l'OTAN, et ce jusqu'à la fin de la mission Resolute Support, en septembre.

En 2021, l'Agence a fourni technologies et expertise à l'appui des exercices organisés par l'OTAN ou par les Alliés, notamment les exercices Formidable Shield, BALTOPS et Steadfast Cobalt. Elle a aussi organisé le premier exercice antidrones de l'OTAN, qui s'est déroulé en novembre aux Pays-Bas et qui visait à s'assurer de l'interopérabilité des systèmes commerciaux des différents pays s'agissant de neutraliser les menaces liées aux drones. Toujours



en 2021, alors qu'était approuvée la stratégie OTAN pour l'intelligence artificielle, document appelé à faire date, l'Agence a mis en place un environnement sécurisé pour le développement de l'intelligence artificielle, baptisé « Sandi ». Ainsi, l'OTAN peut désormais mettre au point des solutions faisant appel à l'intelligence artificielle pour analyser des données classifiées. Sandi a également servi de cadre au premier « hackathon » de l'OTAN basé sur des données classifiées, au cours duquel des militaires et des représentants des trois commandements opérationnels de l'OTAN et de cinq Alliés ont analysé des

ensembles de données complexes, le but étant de pouvoir mieux appréhender les données réelles d'exercices.

Les relations avec le secteur privé, les milieux universitaires et les entités sans but lucratif sont restées une priorité de l'Agence en 2021. L'Agence a ainsi collaboré au quotidien avec un vaste réseau d'entreprises, d'universités et d'instituts de recherche pour expliquer les besoins de l'OTAN et faire en sorte que les technologies les plus prometteuses soient mises au service de l'Alliance.

En mai, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et le premier ministre du Portugal, António Costa, ont inauguré officiellement l'Académie OTAN des technologies de l'information et de la communication, un centre de formation de premier plan implanté à Oeiras (Portugal) qui est ouvert aux Alliés comme aux partenaires. L'Académie constitue un actif stratégique pour l'Organisation. En effet, les civils et les militaires de tous les pays de l'Alliance pourront s'y former aux systèmes OTAN et y acquérir des compétences en cyberdéfense ou se perfectionner en la matière. Les opérateurs qui seront passés par l'école pourront assurer la maintenance des moyens informatiques et des systèmes de communication de l'OTAN ainsi que de ses moyens de cyberdéfense ou de défense antimissile balistique. L'Académie s'appuie sur 60 ans d'expérience de la formation aux systèmes d'information et de communication à l'OTAN. De fait, la qualité de la formation est un élément clé si l'on veut faire en sorte que l'Alliance soit parée à toute épreuve, comme le prévoit l'agenda OTAN 2030.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg (à gauche), et le premier ministre du Portugal, António Costa, lors de l'inauguration de l'Académie OTAN des technologies de l'information et de la communication – Oeiras (Portugal), mai 2021.

Stage sur la fibre optique à l'Academie O IAIN des technologies de l'information et de la communication, centre de formation de premier plan ouvert aux Alliés et aux partenaires – Oeiras (Portugal), octobre 2021.







Des officiers de la Force OTAN de la capacité alliée de surveillance terrestre lors d'une démonstration d'entraînement virtuel. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition a fait appel à son partenaire industriel Northrop Grumman pour tester une version préliminaire de modules d'entraînement virtuel en réalité augmentée – Sigonella (Italie), mars 2021. Photo de Dion Houston (armée de terre des États-Unis).

Pour stimuler ce dialogue permanent avec l'industrie, l'Agence a organisé en juin 2021 une édition en ligne de la Conférence de l'OTAN sur les technologies industrielles (NITEC Connect), qui s'est tenue sur deux jours. Dans ce cadre, elle a mis sur pied, en partenariat avec le Centre spatial OTAN, une journée de présentation (pitch day) sur l'espace, au cours de laquelle les six équipes présélectionnées ont chacune défendu un projet portant sur l'amélioration de la connaissance de la situation spatiale. Cette journée a été l'occasion d'explorer l'immense potentiel des technologies à double usage pour la défense et la sécurité des pays de l'Alliance. En 2021, l'Agence a signé ses quatre premiers accords avec des entités sans but lucratif. L'OTAN pourra ainsi bénéficier plus facilement du savoir-faire et des services de telles entités (laboratoires de défense, institutions universitaires ou scientifiques, centres de recherche des pays membres).

Agence OTAN de soutien et d'acquisition

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition propose aux Alliés, aux autorités militaires de l'OTAN et aux pays partenaires toute une série d'activités de soutien et de services dans les domaines de l'acquisition, de la logistique, de la médecine, des infrastructures, des opérations et des systèmes. L'Agence a son siège au Luxembourg et dispose de plusieurs centres opérationnels, dont les principaux se trouvent en France, en Hongrie et en Italie. Elle emploie plus de

1 550 agents civils internationaux et encadre environ 400 prestataires extérieurs qui contribuent aux missions de l'OTAN. Fonctionnant selon le modèle du financement par le client, l'Agence ne peut faire ni profit ni perte. Elle propose à ses clients des solutions multinationales. Son succès tient dans une large mesure à sa capacité de centraliser les besoins des clients et, en réalisant ainsi des économies d'échelle, de leur offrir des solutions financièrement intéressantes. En 2021, le volume des activités de l'Agence, menées pour le compte des pays de l'Alliance et de pays partenaires en faisant appel à des entreprises du secteur de la défense au terme d'une mise en concurrence au niveau multinational, a représenté plus de 3,2 milliards d'euros.

Pendant l'année écoulée, l'Agence a aidé Alliés et pays partenaires pour l'achat et le transport de fournitures essentielles dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Et elle a continué de gérer de manière efficace le fonds d'affectation spéciale de l'OTAN pour la réponse à la pandémie.

L'Agence a par ailleurs continué d'assurer la gestion du programme SALIS (solution internationale pour le transport aérien stratégique), qui offre aux Alliés participants un accès garanti à des avions permettant le transport stratégique de fret hors gabarit. En juillet 2021, elle a livré à la Namibie, pour le compte de l'Allemagne, 70 tonnes de fournitures médicales pour l'aider à lutter contre la pandémie de COVID-19. Ce soutien a fait l'objet



Entre 2021 et 2022, l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition aura fourni dix-huit hôpitaux de campagne aux forces armées italiennes (seize pour l'armée de terre, un pour la marine et un pour l'armée de l'air), dont neuf centres de traitement équipés de technologies de pointe. La première de ces installations est déjà opérationnelle et utilisée par l'armée de terre italienne – Complexe militaire de Cecchiqnola, Rome (Italie), mars 2021.

d'une coordination dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne, et les fournitures ont été acheminées grâce à la solution internationale pour le transport aérien stratégique.

En janvier 2021, l'Agence a aidé l'Italie à se procurer des caissons d'isolement pour utilisation en hôpital ou en hôpital de campagne ainsi que pour le transport de patients en toute sécurité, de même que des équipements médicaux de protection et des respirateurs destinés aux unités de soins intensifs. En mars 2021, l'Agence a fourni à l'armée italienne quatre installations conteneurisées de traitement médical de rôle 2 et mené à bien deux projets portant sur des hôpitaux de rôle 2 équipés de technologie de pointe, contribuant ainsi à renforcer les infrastructures hospitalières et la capacité de réponse de l'armée. L'Agence administre le programme OTAN de gestion du transport aérien, qui assure la gestion et le soutien d'une flotte de trois avions C-17 en Hongrie. En 2021, ces appareils ont effectué 2 252 heures de vol au titre de la capacité de transport aérien stratégique, notamment pour le transport de fournitures médicales essentielles dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et en soutien de la mission Resolute Support, en Afghanistan. En août, la capacité de transport aérien stratégique a joué un rôle important dans les opérations menées dans ce pays, contribuant à l'évacuation en urgence de plus de 2 500 personnes, notamment des prestataires extérieurs, de l'OTAN et leurs familles au cours de dix-sept missions.

L'Agence a également continué d'apporter un soutien pour les opérations de l'OTAN dans les Balkans, ainsi que pour les exercices militaires, en fournissant camps déployables, soutien base vie, et services de restauration. Elle a aussi contribué à des projets de construction et à des solutions multinationales au profit des programmes OTAN de dissuasion et de défense.

En 2021, la NSPA a par ailleurs apporté son soutien au programme du réseau d'oléoducs en Centre-Europe, chargé de gérer l'exploitation, la maintenance et le financement du plus grand réseau d'oléoducs et de stockage dont dispose l'OTAN. Ce réseau, mis à la disposition des pays membres et accessible 24h/24 et 7j/7, est aussi sollicité pour les besoins d'opérations et d'exercices dirigés par l'OTAN. On peut citer pour 2021 l'opération Allies Refuge, l'exercice Defender-Europe, l'exercice Immediate Response, l'exercice Saber



En 2021, j'ai eu le privilège de vivre une expérience gratifiante dans le cadre de mon travail pour la NSPA, contribuant à satisfaire aux exigences de notre système de gestion de la qualité et à améliorer la santé et la sécurité au travail du personnel de l'Agence.

Brie Bedford Witherspoon (États-Unis)

Responsable Processus et qualité, programme Communication, défense aérienne et défense antimissile Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA), Luxembourg



La flotte multinationale d'avions multirôles de ravitaillement en vol et de transport continue de s'agrandir : le 31 août 2021, le cinquième des neuf A330 prévus est arrivé à sa base d'opérations principale, à Eindhoven (Pays-Bas).

Guardian, l'exercice Swift Response, l'exercice Atlantic Resolve et l'exercice OTAN Steadfast Defender.

En 2021, des étapes importantes ont été franchies dans plusieurs programmes phares de l'Agence :

- La flotte multinationale d'avions multirôles de ravitaillement en vol et de transport s'est agrandie, avec la réception d'un quatrième appareil en avril et d'un cinquième en août. Visant à mettre au point une nouvelle capacité de ravitaillement en vol, ce projet est un bel exemple de collaboration entre l'Agence et l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement, ainsi qu'entre les six Alliés participants, l'Union européenne et l'OTAN.
- En octobre, l'Agence a signé un nouveau contrat de dix ans avec le consortium IAMCO (International Aerospace Management Company), portant sur la fourniture de services de maintenance à l'échelon dépôt pour la flotte d'avions équipés du système aéroporté de détection et de contrôle (AWACS); ce contrat a pris effet en janvier 2022.
- Toujours en octobre, les pays participants¹⁷ ont chargé l'Agence de jouer le rôle d'agent d'exécution pour la phase de conception du programme NGRC (capacité de giravion de nouvelle génération). Le programme offre aux participants un cadre multinational leur permettant d'unir leurs efforts en vue de la conception, du développement et de l'acquisition de giravions nouvelle génération de taille moyenne, qui soient polyvalents.

Organisation OTAN pour la science et la technologie

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie promeut l'innovation, fournit des avis et propose des solutions scientifiques afin de permettre à l'Alliance de faire face à l'évolution de ses besoins.

Elle comprend trois entités : le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, basé à La Spezia (Italie), le Bureau de soutien à la collaboration, situé à Paris (France), et le Bureau du conseiller scientifique, qui se trouve au siège de l'OTAN à Bruxelles (Belgique). L'ensemble des commissions et des entités sont administrées par le Comité OTAN pour la science et la technologie. Celui-ci est présidé par le conseiller scientifique de l'OTAN, qui exerce des fonctions consultatives auprès des hauts responsables de l'Organisation.

En 2021, l'Organisation OTAN pour la science et la technologie a pu s'appuyer sur un réseau de plus de 6 000 scientifiques et ingénieurs pour environ 300 activités de recherche en cours. Ces activités portent sur un éventail de disciplines allant des sciences physiques aux sciences de l'information en passant par les sciences humaines, et elles ont des applications dans les cinq milieux d'opérations de l'OTAN (terrestre, maritime, aérien, cyber et spatial). Les domaines de recherche couvrent notamment les technologies de pointe appliquées aux véhicules, l'analyse des systèmes, les facteurs humains et la médecine, les concepts et l'intégration des systèmes, la modélisation et la simulation, les systèmes d'information, les capteurs et l'électronique, et la recherche et l'expérimentation maritimes.

¹⁷ Les pays participants sont la France, l'Allemagne, la Grèce et l'Italie, sous la conduite du Royaume-Uni. Les Pays-Bas, l'Espagne et les États-Unis ont quant à eux un statut d'observateurs.

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie en 2021

En 2021, l'Organisation OTAN pour la science et la technologie a mené des activités dans de nombreux domaines. Les plus marquantes d'entre elles sont décrites ci-après :

- · établissement de la toute première feuille de route générale sur les technologies axées sur l'espace, l'objectif étant de faire en sorte que les activités de recherche de l'OTAN en la matière soient menées à l'avenir avec les opérationnels et portent sur l'acquisition, l'opérationnel, le juridique et les grandes orientations ;
- élaboration d'un guide technique sur les meilleures technologies disponibles et les bonnes pratiques de gestion à appliquer pour que les entraînements de tir réel n'aient pas d'impact sur l'environnement ou en aient le moins possible:
- établissement d'une feuille de route, axée sur la mission, concernant les travaux de recherche sur le recours à l'intelligence artificielle et au big data pour les prises de décision au niveau militaire, travaux portant en particulier sur les catégories capacitaires principales que sont l'information d'une part, et la consultation, le commandement et le contrôle, d'autre part ;
- maturation des technologies MSaaS (Modelling and Simulation as a Service) sur lesquelles est fondée l'architecture des systèmes d'entraînement synthétique multisites, qui permettra d'améliorer le réalisme des simulations utilisées à des fins d'évaluation de concepts, d'entraînement et de préparation de missions ;
- amélioration de la précision des dispositifs de détection acoustique dans les environnements urbains grâce à l'association de capteurs acoustiques de pointe et d'algorithmes dans le cadre d'un traitement réparti ;
- tour d'horizon des biotechnologies et capacités les plus prometteuses de l'augmentation et de l'amélioration des facultés humaines (performances et systèmes du combattant, médecine militaire, protection des forces, sécurité et conformité, etc.).

Prix du jeune scientifique

Chaque année, les commissions scientifiques de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie récompensent par un prix des chercheurs en début de carrière. Ce prix a été créé pour inciter de jeunes scientifiques prometteurs à mettre leurs talents au service de ceux qui, à l'OTAN, s'occupent de questions scientifiques et technologiques. Les lauréats de 2021 ont travaillé sur des thèmes tels que les radars cognitifs et les radars d'imagerie, les systèmes de propulsion de fusée et les opérations militaires en conditions extrêmes. Parmi ces lauréats figure Paolo de Heer, de l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée. M. de Heer joue un rôle essentiel dans les travaux que mène cette organisation sur l'application du recuit (simulé) quantique à l'apprentissage par renforcement multi-agents.



Paolo de Heer reçoit le prix 2021 du jeune scientifique décerné par le Groupe OTAN sur la modélisation et la simulation. Ce prix lui est remis par Niels Krarup-Hansen, président du comité d'attribution, à l'occasion du symposium sur la formation et l'aide à la décision au service des opérations multimilieu complexes qui a eu lieu à Amsterdam (Pays-Bas) les 21 et 22 octobre 2021.

Vers plus de transparence : Archives et gestion de l'information

L'OTAN est attachée à la transparence et à l'ouverture. En 2021, elle a déclassifié et mis en lecture publique 17 088 documents d'archives. En outre, de plus en plus de documents récents sont rendus publics, et parmi ceux-ci figuraient en 2021 le document présentant le cadre pour la défense verte, le document énonçant la stratégie OTAN pour l'intelligence artificielle et des documents financiers établis par le Collège international des auditeurs externes de l'OTAN.

Dans le cadre du programme de mise en lecture publique, des collections thématiques sont régulièrement passées en revue, l'idée étant de faire en sorte que les sujets des collections qui sont rendues publiques cadrent avec les centres d'intérêt des universitaires et du grand public. À l'occasion du 70° anniversaire de l'activation du Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) et de la présence de l'OTAN en Italie, des ouvrages retraçant l'histoire des Forces alliées du Sud Europe et des Forces terrestres alliées du Sud Europe ont été rendus accessibles au public, et des ouvrages sur l'histoire du SHAPE ont été republiés.

Rendre les ressources de l'OTAN plus accessibles, c'est aller vers plus de transparence. En 2021, l'espace découverte « L'OTAN déclassifiée » et la Salle de lecture des Archives de l'OTAN ont rouvert dans une configuration modernisée, et les ressources disponibles sur le site « Archives de l'OTAN en ligne » ont été mises en valeur.





La commémoration d'un événement qui a marqué un tournant dans l'histoire de l'OTAN tel que l'activation du SHAPE a été pour moi une occasion unique de présenter avec créativité des documents d'archives, des photos et des films rarement montrés, de manière à mieux faire comprendre les fondements de l'OTAN.

Nicholas Nguyen (Canada)

Administrateur Mise en lecture publique, Archives de l'OTAN Siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique

Lord Hastings Lionel Ismay, surnommé « pug » (« petit bouledogue »), a été le premier secrétaire général de l'OTAN (1952–1957), malgré ses réticences initiales à occuper cette fonction. Sa nomination avait été proposée par le premier ministre britannique de l'époque, Winston Churchill, qui, pour le persuader d'accepter, avait eu ces paroles : « L'OTAN représente le plus grand, voire le seul, espoir de paix de notre temps », Et Churchill avait ajouté : « Il est de ton devoir d'accepter, pug ». À la fin de son mandat, Lord Ismay était devenu le plus ardent partisan de l'Organisation.



ANNEXES

La Force pour le Kosovo Les dépenses de défense des pays de l'OTAN

La Force pour le Kosovo (KFOR)

La KFOR, dirigée par l'OTAN, a pour mission de contribuer au maintien d'un environnement sûr et sécurisé et de garantir la liberté de mouvement pour toutes les communautés du Kosovo, en vertu du mandat défini dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en 1999. Dans le cadre de ses activités, l'OTAN s'associe et prête son assistance à l'ONU, à l'Union européenne et à d'autres acteurs internationaux, selon les besoins, pour favoriser l'établissement d'un Kosovo stable et pacifique. La KFOR aide également à la mise en place de structures de sécurité professionnelles, démocratiques et multiethniques au Kosovo.

Commandant : général de division Ferenc Kajári (Hongrie)

28 pays fournisseurs de troupes (novembre 2021)

| Albanie | 25 | Macédoine du Nord | 64 |
|------------|-----|-----------------------|-------|
| Allemagne | 68 | Monténégro | 1 |
| Arménie | 40 | Pologne | 247 |
| Autriche | 240 | République de Moldova | 41 |
| Bulgarie | 25 | République tchèque | 8 |
| Canada | 5 | Roumanie | 50 |
| Croatie | 134 | Royaume-Uni | 35 |
| Danemark | 35 | Slovénie | 193 |
| États-Unis | 635 | Suède | 2 |
| Finlande | 20 | Suisse | 187 |
| Grèce | 109 | Turquie | 309 |
| Hongrie | 469 | Ukraine | 40 |
| Irlande | 13 | Effective to the land | 0.770 |
| Italie | 638 | Effectif total: | 3 770 |
| Lettonie | 136 | | |
| Lituanie | 1 | | |

Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2014-2021)

L'OTAN recueille des données sur les dépenses de défense des Alliés et les publie régulièrement. Le ministère de la Défense de chaque pays membre communique les données relatives aux dépenses de défense actuelles et futures selon une définition agréée des dépenses de défense. Ces montants représentent les paiements qu'un État a effectués ou devra effectuer au cours de l'exercice pour satisfaire les besoins de ses forces armées, des Alliés ou de l'Alliance. Dans les graphiques et tableaux qui suivent, l'OTAN recourt également à des informations économiques et démographiques mises à disposition par la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne ainsi que par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Du fait des différences entre ces sources et les prévisions de croissance du produit intérieur brut établies par les pays, mais aussi entre la définition OTAN des dépenses de défense et les définitions nationales, les chiffres présentés peuvent s'écarter considérablement de ceux qui sont cités par les médias, publiés par les autorités nationales ou inscrits dans les budgets nationaux. Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux équipements majeurs et les dépenses de recherche et développement consacrées à ces équipements. Les dépenses de personnel incluent les pensions de retraite.

Les informations utilisées dans le présent rapport ont été arrêtées à la date du 7 février 2022. Les chiffres pour 2021 sont des estimations.

Graphique 1 : Dépenses de défense (en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)



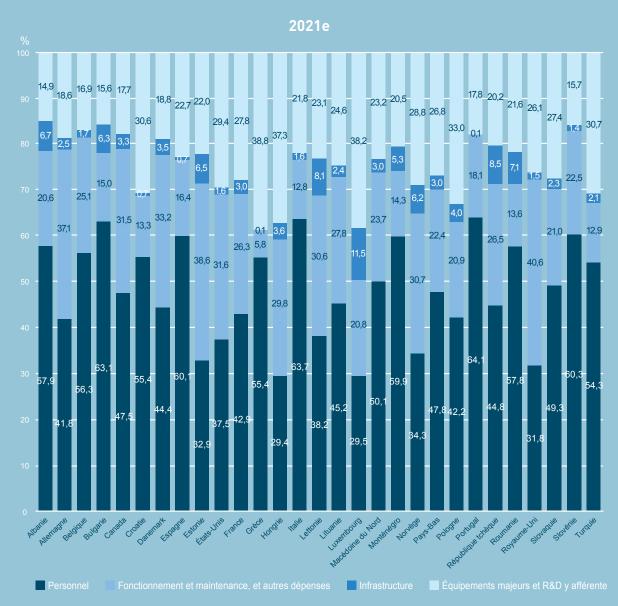
Notes: Les chiffres pour 2021 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Graphique 2 : Europe OTAN et Canada - Dépenses de défense (en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)

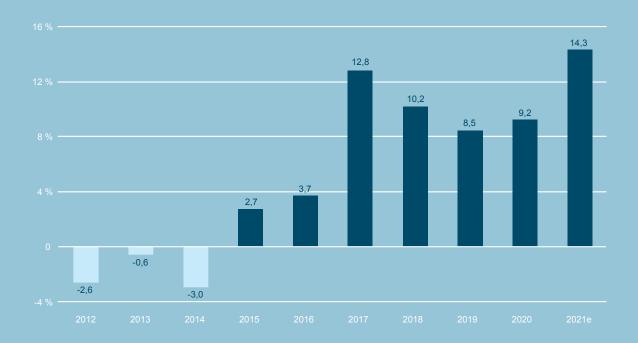


Notes : Les chiffres pour 2021 sont des estimations. Le graphique tient compte des élargissements de 1999 (3 Alliés), de 2004 (7 Alliés), de 2009 (2 Alliés), de 2017 (1 Allié) et de 2020 (1 Allié).

Graphique 3 : Principales catégories de dépenses de défense (%) (en pourcentage des dépenses de défense totales)



Graphique 4 : Europe OTAN et Canada - Dépenses consacrées aux équipements majeurs (variation annuelle réelle, sur la base des prix et taux de change de 2015)



Notes : Les chiffres pour 2021 sont des estimations. L'agrégat Europe OTAN et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Tableau 1 : Dépenses de défense (en millions de monnaie nationale)

| Pays | Unité monétaire (en millions) | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021e |
|---|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| | (en millons) | | Pr | ix courants | | | | | |
| Albanie | Leks | 18 788 | 16 671 | 16 250 | 17 199 | 18 995 | 21 670 | 21 348 | 24 685 |
| Belgique | Euros | 3 913 | 3 789 | 3 848 | 3 932 | 4 101 | 4 253 | 4 665 | 5 358 |
| Bulgarie | Leva | 1 102 | 1 116 | 1 186 | 1 255 | 1 593 | 3 771 | 1 920 | 2 099 |
| Canada | Dollars canadiens | 20 076 | 23 900 | 23 474 | 30 761 | 29 025 | 29 949 | 31 644 | 33 674 |
| Croatie | Kunas | 6 113 | 6 057 | 5 696 | 6 120 | 6 068 | 6 634 | 6 487 | 9 062 |
| République tchèque | Couronnes | 41 003 | 47 264 | 45 598 | 52 805 | 59 752 | 68 373 | 74 257 | 85 383 |
| Danemark | Couronnes | 22 769 | 22 633 | 24 190 | 24 961 | 28 787 | 29 929 | 31 962 | 34 586 |
| Estonie | Euros | 386 | 418 | 450 | 479 | 521 | 569 | 630 | 646 |
| France | Euros | 39 149 | 39 199 | 39 950 | 40 852 | 42 748 | 44 361 | 46 018 | 47 807 |
| Allemagne | Euros | 34 749 | 35 898 | 37 598 | 40 265 | 42 127 | 46 936 | 51 392 | 53 033 |
| Grèce | Euros | 3 939 | 4 073 | 4 190 | 4 208 | 4 560 | 4 483 | 4 812 | 6 496 |
| Hongrie | Forint | 281 402 | 316 338 | 362 798 | 468 765 | 436 500 | 636 566 | 852 321 | 927 965 |
| Italie | Euros | 18 427 | 17 642 | 20 226 | 21 166 | 21 702 | 21 042 | 26 360 | 27 395 |
| Lettonie* | Euros | 221 | 254 | 364 | 430 | 601 | 618 | 651 | 699 |
| Lituanie* | Euros | 322 190 | 425 225 | 575 213 | 724 288 | 895 301 | 977 341 | 1 030 373 | 1 103 |
| Luxembourg Monténégro | Euros Euros | 52 | 51 | 56 | 58 | 64 | 66 | 72 | 77 |
| Pays-Bas | Euros | 7 788 | 7 816 | 8 234 | 8 539 | 9 456 | 10 771 | 11 237 | 12 300 |
| Macédoine du Nord | | 5 743 | 5 853 | 5 770 | 5 532 | 6 232 | 8 029 | 8 303 | 10 804 |
| Norvège | Couronnes | 48 660 | 49 529 | 54 022 | 56 664 | 61 349 | 66 318 | 68 054 | 71 174 |
| Pologne* | Zlotys | 31 874 | 39 940 | 37 082 | 37 558 | 42 824 | 45 404 | 52 110 | 59 491 |
| Portugal | Euros | 2 263 | 2 384 | 2 364 | 2 424 | 2 750 | 2 947 | 2 867 | 3 282 |
| Roumanie* | Nouveaux lei | 9 014 | 10 337 | 10 738 | 14 765 | 17 183 | 19 527 | 21 431 | 22 027 |
| Slovaquie | Euros | 752 | 889 | 907 | 935 | 1 098 | 1 610 | 1 796 | 1 677 |
| Slovénie | Euros | 366 | 361 | 406 | 422 | 463 | 511 | 498 | 624 |
| Espagne | Euros | 9 508 | 10 000 | 9 014 | 10 528 | 11 172 | 11 281 | 11 240 | 12 208 |
| Turquie | Livres | 29 727 | 32 522 | 38 203 | 47 323 | 68 300 | 79 987 | 93 910 | 108 426 |
| Royaume-Uni | Livres | 39 902 | 38 940 | 41 590 | 43 257 | 45 202 | 46 509 | 49 495 | 52 291 |
| États-Unis | Dollars | 653 942 | 641 253 | 656 059 | 642 933 | 672 255 | 730 149 | 784 952 | 811 140 |
| | | | | | | | | | |
| | | | Prix co | onstants de 2 | 015 | | | | |
| Albanie | Leks | 18 894 | 16 671 | 16 354 | 17 061 | 18 569 | 20 928 | 20 710 | 23 632 |
| Belgique | Euros | 3 965 | 3 789 | 3 775 | 3 789 | 3 892 | 3 967 | 4 296 | 4 775 |
| Bulgarie | Leva | 1 134 | 1 116 | 1 148 | 1 159 | 1 411 | 3 174 | 1 551 | 1 633 |
| Canada | Dollars canadiens | 19 900 | 23 900 | 23 299 | 29 767 | 27 602 | 28 012 | 29 370 | 29 097 |
| Croatie | Kunas | 6 118 | 6 057 | 5 700 | 6 055 | 5 885 | 6 313 | 6 180 | 8 432 |
| République tchèque | | 41 410 | 47 264 | 45 083 | 51 539 | 56 861 | 62 629 | 65 154 | 71 507 |
| Danemark | Couronnes | 22 868 | 22 633 | 24 129 | 24 606 | 28 215 | 29 119 | 30 394 | 32 431 |
| Estonie | Euros | 389 39 595 | 418 39 199 | 440 39 743 | 451 40 430 | 472 41 890 | 499 42 922 | 555 43 427 | 559 44 778 |
| France Allemagne | Euros Euros | 35 394 | 35 898 | 37 105 | 39 147 | 40 164 | 42 922 | 47 259 | 47 329 |
| Grèce | Euros | 3927 | 4 073 | 4 214 | 4 221 | 4 581 | 4 4 4 9 2 | 4 863 | 6 396 |
| Hongrie | Forint | 289 228 | 316 338 | 357 803 | 445 003 | 395 350 | 550 319 | 694 538 | 704 921 |
| Italie | Euros | 18 734 | 17 642 | 19 769 | 20 511 | 21 079 | 20 253 | 25 078 | 25 685 |
| Lettonie* | Euros | 221 | 254 | 361 | 414 | 557 | 559 | 589 | 600 |
| Lituanie* | Euros | 322 | 425 | 566 | 684 | 816 | 868 | 902 | 925 |
| Luxembourg | Euros | 195 | 225 | 216 | 286 | 293 | 329 | 346 | 343 |
| Monténégro | Euros | 53 | 51 | 54 | 53 | 57 | 57 | 63 | 66 |
| Pays-Bas | Euros | 7 796 | 7 816 | 8 162 | 8 340 | 9 041 | 10 020 | 10 234 | 10 995 |
| Macédoine du Nord | Denars | 5 858 | 5 853 | 5 577 | 5 201 | 5 637 | 7 183 | 7 363 | 9 403 |
| Norvège | Couronnes | 47 271 | 49 529 | 54 831 | 55 326 | 56 164 | 61 002 | 64 940 | 59 041 |
| Pologne* | Zlotys | 32 185 | 39 940 | 36 967 | 36 758 | 41 414 | 42 550 | 46 909 | 51 539 |
| Portugal | Euros | 2 309 | 2 384 | 2 324 | 2 348 | 2 616 | 2 755 | 2 630 | 2 984 |
| Roumanie* | Nouveaux lei | 9 308 | 10 337 | 10 482 | 13 768 | 15 089 | 16 057 | 16 984 | 16 806 |
| | | | | 012 | 928 | 1 069 | 1 528 | 1 666 | 1 522 |
| Slovaquie | Euros | 750 | 889 | 912 | 320 | | 1 020 | 1 000 | |
| Slovaquie Slovénie | Euros Euros | 750 370 | 889 361 | 403 | 413 | 443 | 479 | 461 | 563 |
| | | | | 403 8 985 | | 443 10 858 | | 461 10 666 | 11 406 |
| Slovénie | Euros | 370 | 361 10 000 32 522 | 403 8 985 35 330 | 413 | 443 10 858 48 863 | 479 10 823 50 259 | 461 10 666 51 388 | 11 406 48 099 |
| Slovénie Espagne Turquie Royaume-Uni | Euros Euros Livres | 370 9 560 32 059 40 106 | 361 10 000 32 522 38 940 | 403 8 985 35 330 40 814 | 413 10 360 39 434 41 692 | 443 10 858 48 863 42 712 | 479 10 823 50 259 43 079 | 461 10 666 51 388 43 306 | 11 406 48 099 45 388 |
| Slovénie Espagne Turquie | Euros Euros Livres | 370 9 560 32 059 | 361 10 000 32 522 | 403 8 985 35 330 | 413 10 360 39 434 | 443 10 858 48 863 | 479 10 823 50 259 | 461 10 666 51 388 | 11 406 48 099 |

Note: Les chiffres pour 2021 sont des estimations.

^{*} Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 2: Dépenses de défense (en millions de dollars des États-Unis)

| Pays | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021e |
|---|---|--|--|--|---|---|--|---|
| | | Prix et 1 | aux de chan | ge courants | | | | |
| Albanie | 178 | 132 | 131 | 145 | 176 | 197 | 197 | 241 |
| Belgique | 5 200 | 4 204 | 4 258 | 4 441 | 4 845 | 4 761 | 5 324 | 6 400 |
| Bulgarie | 747 | 633 | 671 | 724 | 962 | 2 159 | 1 121 | 1 282 |
| Canada | 18 172 | 18 689 | 17 708 | 23 700 | 22 399 | 22 572 | 23 595 | 26 919 |
| Croatie | 1 064 | 883 | 837 | 924 | 966 | 1 002 | 981 | 1 445 |
| République tchèque | 1 975 | 1 921 | 1 866 | 2 259 | 2 750 | 2 982 | 3 199 | 3 972 |
| Danemark | 4 057 | 3 364 | 3 593 | 3 780 | 4 559 | 4 487 | 4 886 | 5 551 |
| Estonie | 514 | 463 | 497 | 541 | 615 | 637 | 719 | 771 |
| France | 52 022 | 43 496 | 44 209 | 46 133 | 50 507 | 49 667 | 52 520 | 57 098 |
| Allemagne | 46 176 | 39 833 | 41 606 | 45 470 | 49 772 | 52 549 | 58 652 | 63 339 |
| Grèce | 5 234 | 4 520 | 4 637 | 4 752 | 5 388 | 5 019 | 5 492 | 7 758 |
| Hongrie | 1 210 | 1 132 | 1 289 | 1 708 | 1 615 | 2 190 | 2 767 | 3 140 |
| Italie | 24 487 | 19 576 | 22 382 | 23 902 | 25 641 | 23 559 | 30 084 | 32 719 |
| Lettonie* | 294 | 282 | 403 | 485 | 710 | 692 | 743 | 835 |
| Lituanie* | 428 | 471 | 636 | 817 | 1 057 | 1 094 | 1 176 | 1 318 |
| Luxembourg | 253 | 250 | 236 | 326 | 356 | 381 | 426 | 462 |
| Monténégro | 69 | 57 | 62 | 65 | 75 | 74 | 83 | 92 |
| Pays-Bas | 10 349 | 8 673 | 9 112 | 9 643 | 11 172 | 12 060 | 12 824 | 14 690 |
| Macédoine du Nord | 124 | 105 | 104 | 101 | 120 | 146 | 154 | 209 |
| Norvège | 7 722 | 6 142 | 6 431 | 6 850 | 7 544 | 7 536 | 7 228 | 8 234 |
| Pologne* | 10 107 | 10 588 | 9 397 | 9 940 | 11 857 | 11 824 | 13 363 | 15 401 |
| Portugal | 3 007 | 2 645 | 2 616 | 2 738 | 3 249 | 3 299 | 3 273 | 3 920 |
| Roumanie* | 2 691 | 2 581 | 2 645 | 3 643 | 4 359 | 4 608 | 5 050 | 5 348 |
| Slovaquie | 999 | 987 | 1 004 | 1 056 | 1 298 | 1 802 | 2 049 | 2 003 |
| Slovénie | 487 | 401 | 449 | 477 | 547 | 572 | 568 | 745 |
| Espagne | 12 634 | 11 096 | 9 975 | 11 889 | 13 200 | 12 630 | 12 828 | 14 581 |
| Turquie | 13 577 | 11 953 | 12 644 | 12 971 | 14 168 | 14 089 | 13 396 | 13 014 |
| Royaume-Uni | 65 692 | 59 505 | 56 362 | 55 719 | 60 380 | 59 399 | 63 500 | 72 706 |
| États-Unis | 653 942 | 641 253 | 656 059 | 642 933 | 672 255 | 730 149 | 784 952 | 811 140 |
| | 289 275 | 254 423 | 255 595 | 275 100 | | 301 841 | 326 195 | 364 192 |
| Europe OTAN et Canada Total OTAN | 943 217 | 895 676 | 911 654 | 918 033 | 300 167 972 422 | 1 031 990 | 1 111 147 | 1 175 332 |
| Total OTAN | 343 217 | 033 070 | 311 034 | 310 033 | 312 422 | 1 031 330 | 1 111 147 | 1 17 5 552 |
| | | Driv of four | da abanaa aa | | 0.45 | | | |
| | | | de ausiliae a | Instants de 21 | U15 | | | |
| Albanie | 150 | | | onstants de 20 135 | | 166 | 164 | 188 |
| Albanie Belgique | 150 4 400 | 132 | 130 | 135 | 147 | 166 4 401 | 164 4 767 | |
| Belgique | 4 400 | 132 4 204 | 130 4 189 | 135 4 204 | 147 4 319 | 4 401 | 4 767 | 5 298 |
| Belgique Bulgarie | 4 400 643 | 132 4 204 633 | 130 4 189 650 | 135 4 204 657 | 147 4 319 800 | 4 401 1 799 | 4 767 879 | 5 298 925 |
| Belgique Bulgarie Canada | 4 400 643 15 562 | 132 4 204 633 18 689 | 130 4 189 650 18 219 | 135 4 204 657 23 278 | 147 4 319 800 21 585 | 4 401 1 799 21 905 | 4 767 879 22 967 | 5 298 925 22 754 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie | 4 400 643 15 562 892 | 132 4 204 633 18 689 883 | 130 4 189 650 18 219 831 | 135 4 204 657 23 278 883 | 147 4 319 800 21 585 858 | 4 401 1 799 21 905 920 | 4 767 879 22 967 901 | 5 298 925 22 754 1 230 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque | 4 400 643 15 562 892 1 683 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 | 4 767 879 22 967 901 2 649 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal Roumanie* | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 2 324 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 2 581 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 2 617 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 3 437 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 3 767 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 4 009 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 4 240 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 4 196 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal Roumanie* Slovaquie | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 2 324 832 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 2 581 987 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 2 617 1 012 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 3 437 1 030 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 3 767 1 186 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 4 009 1 696 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 4 240 1 848 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 4 196 1 688 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal Roumanie* Slovaquie Slovénie | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 2 324 832 411 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 2 581 987 401 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 2 617 1 012 447 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 3 437 1 030 458 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 3 767 1 186 491 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 4 009 1 696 531 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 4 240 1 848 511 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 4 196 1 688 625 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal Roumanie* Slovaquie Slovénie Espagne | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 2 324 832 411 10 608 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 2 581 987 401 11 096 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 2 617 1 012 447 9 970 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 3 437 1 030 458 11 495 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 3 767 1 186 491 12 049 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 4 009 1 696 531 12 009 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 4 240 1 848 511 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 4 196 1 688 625 12 656 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal Roumanie* Slovaquie Slovénie Espagne Turquie | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 2 324 832 411 10 608 11 783 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 2 581 987 401 11 096 11 953 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 2 617 1 012 447 9 970 12 985 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 3 437 1 030 458 11 495 14 494 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 3 767 1 186 491 12 049 17 959 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 4 009 1 696 531 12 009 18 472 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 4 240 1 848 511 11 835 18 887 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 4 196 1 688 625 12 656 17 679 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal Roumanie* Slovaquie Slovénie Espagne Turquie Royaume-Uni | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 2 324 832 411 10 608 11 783 61 287 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 2 581 987 401 11 096 11 953 59 505 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 2 617 1 012 447 9 970 12 985 62 368 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 3 437 1 030 458 11 495 14 494 63 710 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 3 767 1 186 491 12 049 17 959 65 270 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 4 009 1 696 531 12 009 18 472 65 830 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 4 240 1 848 511 11 835 18 887 66 176 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 4 196 1 688 625 12 656 17 679 69 358 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal Roumanie* Slovaquie Slovénie Espagne Turquie Royaume-Uni États-Unis | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 2 324 832 411 10 608 11 783 61 287 660 062 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 2 581 987 401 11 096 11 953 59 505 641 253 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 2 617 1 012 447 9 970 12 985 62 368 651 201 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 3 437 1 030 458 11 495 14 494 63 710 626 328 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 3 767 1 186 491 12 049 17 959 65 270 640 277 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 4 009 1 696 531 12 009 18 472 65 830 701 563 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 4 240 1 848 511 11 835 18 887 66 176 716 886 | 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 4 196 1 688 625 12 656 17 679 69 358 725 709 |
| Belgique Bulgarie Canada Croatie République tchèque Danemark Estonie France Allemagne Grèce Hongrie Italie Lettonie* Lituanie* Luxembourg Monténégro Pays-Bas Macédoine du Nord Norvège Pologne* Portugal Roumanie* Slovaquie Slovénie Espagne Turquie Royaume-Uni | 4 400 643 15 562 892 1 683 3 399 431 43 936 39 274 4 358 1 035 20 788 246 357 216 59 8 650 106 5 862 8 532 2 562 2 324 832 411 10 608 11 783 61 287 | 132 4 204 633 18 689 883 1 921 3 364 463 43 496 39 833 4 520 1 132 19 576 282 471 250 57 8 673 105 6 142 10 588 2 645 2 581 987 401 11 096 11 953 59 505 | 130 4 189 650 18 219 831 1 833 3 586 488 44 100 41 173 4 676 1 281 21 936 401 628 239 59 9 057 100 6 799 9 800 2 579 2 617 1 012 447 9 970 12 985 62 368 | 135 4 204 657 23 278 883 2 095 3 657 501 44 862 43 438 4 683 1 593 22 759 459 759 317 59 9 254 94 6 861 9 745 2 605 3 437 1 030 458 11 495 14 494 63 710 | 147 4 319 800 21 585 858 2 312 4 194 523 46 482 44 567 5 084 1 415 23 390 618 906 325 63 10 032 102 6 965 10 979 2 902 3 767 1 186 491 12 049 17 959 65 270 | 4 401 1 799 21 905 920 2 546 4 328 553 47 627 48 653 4 985 1 970 22 473 620 963 366 64 11 119 129 7 565 11 280 3 057 4 009 1 696 531 12 009 18 472 65 830 | 4 767 879 22 967 901 2 649 4 518 616 48 188 52 440 5 396 2 486 27 827 653 1 001 384 70 11 356 133 8 053 12 436 2 918 4 240 1 848 511 11 835 18 887 66 176 | 5 298 925 22 754 1 230 2 907 4 820 620 49 686 52 518 7 097 2 524 28 501 666 1 027 381 73 12 200 169 7 321 13 663 3 311 4 196 1 688 625 12 656 17 679 69 358 |

Notes : Les chiffres pour 2021 sont des estimations. L'agrégat OTAN Europe et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

^{*} Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 3 : Dépenses de défense en part du PIB et variation annuelle réelle (sur la base des prix de 2015)

| Pays | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021e |
|----------------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|---------------|----------------|----------------|
| | | | Part du PIB re | • • | | | | |
| Albanie | 1,35 | 1,16 | 1,10 | 1,11 | 1,16 | 1,28 | 1,32 | 1,41 |
| Belgique | 0,97 | 0,91 | 0,89 | 0,88 | 0,89 | 0,89 | 1,02 | 1,07 |
| Bulgarie | 1,31 | 1,25 | 1,24 | 1,22 | 1,45 | 3,13 | 1,60 | 1,62 |
| Canada | 1,01 | 1,20 | 1,16 | 1,44 | 1,30 | 1,30 | 1,44 | 1,36 |
| Croatie | 1,82 | 1,76 | 1,60 | 1,64 | 1,55 | 1,61 | 1,71 | 2,16 |
| République tchèque | 0,94 | 1,02 | 0,95 | 1,03 | 1,10 | 1,18 | 1,30 | 1,40 |
| Danemark | 1,15 | 1,11 | 1,15 | 1,14 | 1,28 | 1,28 | 1,38 | 1,40 |
| Estonie | 1,93 | 2,03 | 2,07 | 2,01 | 2,02 | 2,05 | 2,35 | 2,16 |
| France | 1,82 | 1,78 | 1,79 | 1,78 | 1,81 | 1,82 | 2,00 | 1,93 |
| Allemagne Grèce | 1,19 2,22 | 1,19 2,31 | 1,20 2,40 | 1,23 2,38 | 1,25 2,54 | 1,35 2,45 | 1,53 | 1,49 3,59 |
| | 0,86 | 0,90 | 1,00 | 1,19 | 1,01 | 1,34 | 2,91 1,78 | 1,69 |
| Hongrie Italie | 1,14 | 1,07 | 1,18 | 1,19 | 1,01 | 1,17 | 1,76 | 1,54 |
| Lettonie* | 0,94 | 1,07 | 1,16 | 1,59 | 2,06 | 2,02 | 2,20 | 2,16 |
| Lituanie* | 0,88 | 1,14 | 1,44 | 1,71 | 1,97 | 2,02 | 2,20 | 2,10 |
| Luxembourg | 0,37 | 0,42 | 0,38 | 0,50 | 0,50 | 0,54 | 0,58 | 0,54 |
| Monténégro | 1,50 | 1,40 | 1,42 | 1,34 | 1,37 | 1,33 | 1,73 | 1,63 |
| Pays-Bas | 1,15 | 1,13 | 1,16 | 1,15 | 1,22 | 1,32 | 1,41 | 1,45 |
| Macédoine du Nord | 1,13 | 1,15 | 0,97 | 0,89 | 0,94 | 1,16 | 1,25 | 1,54 |
| Norvège | 1,55 | 1,59 | 1,74 | 1,72 | 1,73 | 1,86 | 2,00 | 1,74 |
| Pologne* | 1,86 | 2,22 | 1,99 | 1,89 | 2,02 | 1,98 | 2,24 | 2,34 |
| Portugal | 1,31 | 1,33 | 1,27 | 1,24 | 1,34 | 1,37 | 1,43 | 1,55 |
| Roumanie* | 1,35 | 1,45 | 1,41 | 1,72 | 1,81 | 1,84 | 2,03 | 1,88 |
| Slovaquie | 0,99 | 1,11 | 1,12 | 1,11 | 1,23 | 1,71 | 1,95 | 1,73 |
| Slovénie | 0,97 | 0,93 | 1,00 | 0,98 | 1,01 | 1,06 | 1,06 | 1,22 |
| Espagne | 0,92 | 0,93 | 0,81 | 0,91 | 0,93 | 0,91 | 1,00 | 1,03 |
| Turquie | 1,45 | 1,38 | 1,45 | 1,51 | 1,82 | 1,85 | 1,86 | 1,60 |
| Royaume-Uni | 2,13 | 2,01 | 2,06 | 2,06 | 2,08 | 2,06 | 2,30 | 2,25 |
| États-Unis | 3,72 | 3,52 | 3,52 | 3,31 | 3,29 | 3,52 | 3,72 | 3,57 |
| Europe OTAN et Canada | 1,43 | 1,42 | 1,44 | 1,48 | 1,51 | 1,54 | 1,72 | 1,69 |
| Total OTAN | 2,58 | 2,48 | 2,48 | 2,40 | 2,41 | 2,54 | 2,75 | 2,65 |
| | | | | | | | | |
| | | Varia | ation annuelle | réelle (%) | | | | |
| Albanie | -2,74 | -11,76 | -1,90 | 4,32 | 8,84 | 12,71 | -1,04 | 14,11 |
| Belgique | -2,25 | -4,44 | -0,36 | 0,36 | 2,72 | 1,92 | 8,29 | 11,16 |
| Bulgarie | -9,08 | -1,56 | 2,80 | 0,96 | 21,80 | 124,95 | -51,13 | 5,25 |
| Canada | 4,95 | 20,10 | -2,52 | 27,76 | -7,27 | 1,48 | 4,85 | -0,93 |
| Croatie | 25,91 | -0,99 | -5,90 | 6,22 | -2,81 | 7,27 | -2,09 | 36,44 |
| République tchèque | -4,91 | 14,14 | -4,61 | 14,32 | 10,32 | 10,14 | 4,03 | 9,75 |
| Danemark | -4,84 | -1,03 | 6,61 | 1,98 | 14,67 | 3,20 | 4,38 | 6,70 |
| Estonie | 3,75 | 7,41 | 5,25 | 2,68 | 4,46 | 5,76 | 11,36 | 0,66 |
| France | -1,21 | -1,00 | 1,39 | 1,73 | 3,61 | 2,46 | 1,18 | 3,11 |
| Allemagne | -1,39 | 1,42 | 3,36 | 5,50 | 2,60 | 9,17 | 7,78 | 0,15 |
| Grèce | 0,44 | 3,72 | 3,47 | 0,15 | 8,55 | -1,94 | 8,25 | 31,51 |
| Hongrie | -5,31 | 9,37 | 13,11 | 24,37 | -11,16 | 39,20 | 26,21 | 1,49 |
| Italie | -9,81 | -5,83 | 12,05 | 3,75 | 2,77 | -3,92 | 23,83 | 2,42 |
| Lettonie* | 2,39 | 14,66 | 42,29 | 14,61 | 34,53 | 0,37 | 5,33 | 1,97 |
| Lituanie* | 19,38 | 31,96 | 33,13 | 20,84 | 19,38 | 6,36 | 3,96 | 2,54 |
| Luxembourg | 5,25 | 15,54 | -4,05 | 32,34 | 2,62 | 12,44 | 5,08 | -0,93 |
| Monténégro | 4,49 | -3,50 | 4,33 | -1,34 | 7,29 | 1,36 | 10,02 | 3,91 |
| Pays-Bas | 0,19 | 0,26 | 4,43 | 2,17 | 8,41 | 10,83 | 2,13 | 7,44 |
| Macédoine du Nord | -3,58 | -0,09 | -4,71 | -6,75 | 8,40 | 27,42 | 2,50 | 27,70 |
| Norvège | 5,35 | 4,78 | 10,70 | 0,90 | 1,51 | 8,61 | 6,46 | -9,08 |
| Pologne* | 11,39 | 24,10 | -7,45 | -0,56 | 12,67 | 2,74 | 10,24 -4,54 | 9,87 |
| Portugal Poumonio* | -8,52 | 3,25 | -2,51 | 1,03 | 11,40 | 5,32 | | 13,48 |
| Roumanie* Slovaquie | 8,52 3,25 | 11,06 18,61 | 1,40 2,51 | 31,35 1,80 | 9,60 15,18 | 6,41 42,97 | 5,78 8,97 | -1,05 -8,64 |
| Slovénie | -4,42 | -2,37 | 11,42 | 2,45 | 7,31 | 8,13 | -3,77 | -0,04 22,24 |
| Espagne | 0,36 | 4,60 | -10,15 | 15,30 | 4,81 | -0,32 | -3,77 -1,45 | 6,94 |
| Turquie | 0,30 | 1,44 | 8,64 | 11,61 | 23,91 | 2,86 | 2,25 | -6,40 |
| Royaume-Uni | -1,37 | -2,91 | 4,81 | 2,15 | 2,45 | 0,86 | 0,53 | 4,81 |
| États-Unis | -5,20 | -2,85 | 1,55 | -3,82 | 2,43 | 9,57 | 2,18 | 1,23 |
| Europe OTAN et Canada | -0,95 | 1,68 | 2,98 | 5,89 | 4,24 | 3,71 | 4,80 | 3,11 |
| Total OTAN | -4,07 | -1,60 | 1,96 | -1,03 | 2,84 | 7,75 | 2,97 | 1,80 |
| | | | | | | | 2,01 | 1,00 |
| Notes: Les chiffres pour 2021 se | ont des estimat | ions. L'agr | egat OTAN E | prope et Canad | ad et l'agregat | Total OTAN | | |

Notes: Les chiffres pour 2021 sont des estimations. L'agrégat OTAN Europe et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

^{*} Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 4: Variation réelle des dépenses de défense entre 2014 et 2021 (en millions de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)

| Pays | 2014 | 2021e | Variation réelle 2014-2021e (%) | Part du PIB réel 2014 (%) | Part du PIB réel 2021e (%) |
|--------------------|---------|---------|------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Albanie | 150 | 188 | 25,08 | 1,35 | 1,41 |
| Belgique | 4 400 | 5 298 | 20,42 | 0,97 | 1,07 |
| Bulgarie | 643 | 925 | 43,98 | 1,31 | 1,62 |
| Canada | 15 562 | 22 754 | 46,22 | 1,01 | 1,36 |
| Croatie | 892 | 1 230 | 37,83 | 1,82 | 2,16 |
| République tchèque | 1 683 | 2 907 | 72,68 | 0,94 | 1,40 |
| Danemark | 3 399 | 4 820 | 41,82 | 1,15 | 1,40 |
| Estonie | 431 | 620 | 43,75 | 1,93 | 2,16 |
| France | 43 936 | 49 686 | 13,09 | 1,82 | 1,93 |
| Allemagne | 39 274 | 52 518 | 33,72 | 1,19 | 1,49 |
| Grèce | 4 358 | 7 097 | 62,86 | 2,22 | 3,59 |
| Hongrie | 1 035 | 2 524 | 143,73 | 0,86 | 1,69 |
| Italie | 20 788 | 28 501 | 37,10 | 1,14 | 1,54 |
| Lettonie | 246 | 666 | 171,17 | 0,94 | 2,16 |
| Lituanie | 357 | 1 027 | 187,34 | 0,88 | 2,03 |
| Luxembourg | 216 | 381 | 76,21 | 0,37 | 0,54 |
| Monténégro | 59 | 73 | 23,48 | 1,50 | 1,63 |
| Pays-Bas | 8 650 | 12 200 | 41,04 | 1,15 | 1,45 |
| Macédoine du Nord | 106 | 169 | 60,52 | 1,09 | 1,54 |
| Norvège | 5 862 | 7 321 | 24,90 | 1,55 | 1,74 |
| Pologne | 8 532 | 13 663 | 60,14 | 1,86 | 2,34 |
| Portugal | 2 562 | 3 311 | 29,24 | 1,31 | 1,55 |
| Roumanie | 2 324 | 4 196 | 80,56 | 1,35 | 1,88 |
| Slovaquie | 832 | 1 688 | 102,90 | 0,99 | 1,73 |
| Slovénie | 411 | 625 | 52,11 | 0,97 | 1,22 |
| Espagne | 10 608 | 12 656 | 19,31 | 0,92 | 1,03 |
| Turquie | 11 783 | 17 679 | 50,03 | 1,45 | 1,60 |
| Royaume-Uni | 61 287 | 69 358 | 13,17 | 2,13 | 2,25 |
| États-Unis | 660 062 | 725 709 | 9,95 | 3,72 | 3,57 |

Note: Les chiffres pour 2021 sont des estimations.

Tableau 5 : PIB réel

Jen milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)

| Pays | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021e |
|-----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Albanie | 11 | 11 | 12 | 12 | 13 | 13 | 12 | 13 |
| Belgique | 453 | 462 | 468 | 476 | 484 | 495 | 467 | 495 |
| Bulgarie | 49 | 51 | 52 | 54 | 55 | 57 | 55 | 57 |
| Canada | 1 546 | 1 557 | 1 572 | 1 620 | 1 659 | 1 690 | 1 600 | 1 677 |
| Croatie | 49 | 50 | 52 | 54 | 55 | 57 | 53 | 57 |
| République tchèque | 178 | 188 | 193 | 203 | 210 | 216 | 203 | 208 |
| Danemark | 296 | 303 | 313 | 321 | 328 | 338 | 328 | 344 |
| Estonie | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 26 | 29 |
| France | 2 414 | 2 439 | 2 464 | 2 525 | 2 571 | 2 618 | 2 409 | 2 573 |
| Allemagne | 3 313 | 3 355 | 3 426 | 3 529 | 3 568 | 3 607 | 3 429 | 3 527 |
| Grèce | 196 | 196 | 195 | 197 | 200 | 204 | 185 | 198 |
| Hongrie | 121 | 125 | 128 | 133 | 141 | 147 | 140 | 150 |
| Islande | 17 | 18 | 19 | 19 | 20 | 21 | 19 | 20 |
| Italie | 1 824 | 1 836 | 1 861 | 1 894 | 1 909 | 1 917 | 1 744 | 1 854 |
| Lettonie | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 30 | 31 |
| Lituanie | 41 | 41 | 42 | 44 | 46 | 48 | 48 | 51 |
| Luxembourg | 59 | 60 | 63 | 64 | 65 | 67 | 66 | 70 |
| Monténégro | 4 | 4 | 4 | 4 | 5 | 5 | 4 | 4 |
| Pays-Bas | 751 | 766 | 782 | 806 | 824 | 840 | 808 | 843 |
| Macédoine du Nord | 10 | 10 | 10 | 10 | 11 | 11 | 11 | 11 |
| Norvège | 378 | 386 | 390 | 399 | 403 | 406 | 404 | 420 |
| Pologne | 458 | 477 | 492 | 516 | 544 | 570 | 555 | 585 |
| Portugal | 196 | 199 | 203 | 211 | 217 | 222 | 204 | 213 |
| Roumanie | 173 | 178 | 186 | 200 | 209 | 217 | 209 | 223 |
| Slovaquie | 84 | 89 | 90 | 93 | 97 | 99 | 95 | 98 |
| Slovénie | 42 | 43 | 44 | 47 | 49 | 50 | 48 | 51 |
| Espagne | 1 152 | 1 196 | 1 232 | 1 269 | 1 298 | 1 325 | 1 181 | 1 234 |
| Turquie | 815 | 864 | 893 | 960 | 988 | 997 | 1 015 | 1 107 |
| Royaume-Uni | 2 882 | 2 957 | 3 024 | 3 089 | 3 140 | 3 192 | 2 883 | 3 082 |
| États-Unis | 17 726 | 18 206 | 18 510 | 18 927 | 19 480 | 19 925 | 19 247 | 20 317 |
| Europe OTAN et Canada | 17 546 | 17 897 | 18 250 | 18 791 | 19 153 | 19 477 | 18 232 | 19 227 |
| Total OTAN | 35 272 | 36 103 | 36 760 | 37 718 | 38 633 | 39 402 | 37 479 | 39 544 |

Notes: Les chiffres pour 2021 sont des estimations. L'agrégat OTAN Europe et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Tableau 6 : PIB par habitant et dépenses de défense par habitant (sur la base des prix et taux de change de 2015)

| Pill par halbant (m. milleren de column 50 m | | | | | ue change | | | | |
|--|-----------------------|-----------------|--------------|----------------|----------------|-------------|-------|-------|-------|
| Abame | Pays | 2014 BIR par | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021e |
| Belgaque | Alhanie | | | | | | 4.5 | 4 4 | 47 |
| Bulganie | | | | | | | | | |
| Canada | | | | | | | | | |
| Properties 11,6 | | | | | | | | | |
| République tribeque 16,9 | | | | | | | | | |
| Danemark | | | | | | | | | |
| Estone | | | | | | | | | |
| France | | | | | | | | | |
| Allemagne | | | | | | | | | |
| Grèce 18,0 18,1 18,1 18,3 18,6 19,0 17,3 18,5 Islande 12,2 12,7 13,0 13,6 14,4 15,1 14,4 15,5 14,4 15,5 14,6 15,5 15,5 15,5 15,1 15,6 15,1 15,6 15,1 15,6 15,1 15,6 15,1 15,6 16,1 15,6 16,1 15,6 16,1 15,6 16,1 15,6 16,1 15,6 16,1 15,6 16,1 15,6 16,2 11,2 18,1 11,0 11,2 18,1 18,0 19,0 31,0 10,2 11,2 11,2 11,2 11,2 11,2 11,2 11,2 11,2 11,2 11,3 14,2 14,3 14,2 14,4 44,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 14,0 | | | | | | | | | |
| Hongrie 12,2 12,7 13,0 13,6 13,6 14,4 15,1 14,4 15,6 144,6 15,1 14,4 15,6 144,6 15,6 144,6 15,6 144,6 15,6 144,6 14,9 15,6 16,1 15,6 16,1 15,6 16,1 15,6 14,4 14,9 15,6 16,1 15,6 16,4 14,0 14,9 15,6 16,1 15,6 16,4 14,0 14,0 14,0 15,6 16,1 15,6 16,4 14,0 14,0 14,0 15,6 16,1 15,6 16,4 14,0 14,0 14,0 16,0 14,0 | | | | | | | | | |
| Islande | | | | | | | | | |
| Balle | | | | | | | | | |
| Letbnnie | | | | | | | | | |
| Litusembourg | | | | | | | | | |
| Luxemburg | | | | | | | | | |
| Nonthergro 6,3 | | | | | | | | | |
| Pays-Bas | | | | | | | | | 7,2 |
| Macedoline du Nord 4,7 4,9 5,0 5,0 5,2 5,3 5,1 5,3 | | | | | | | | | |
| Novelege | | | | | | | | | |
| Pologne | | | | | | | | | |
| Portugal | | | | | | | | | |
| Roumanie 8,7 9,0 9,4 10,2 10,7 11,2 10,8 11,7,5 Slovaquie 15,5 16,3 16,6 17,1 17,7 18,2 17,4 17,9 | | | | | | | | | |
| Slovaquie 15,5 | | | | | | | | | |
| Solvenie 20,5 20,9 21,5 22,6 23,5 24,1 22,9 24,1 Espagne 24,8 25,8 26,5 27,3 27,8 28,1 24,9 25,9 Turquie 10,6 11,0 11,3 12,0 12,1 12,1 12,2 23,1 Royaume-Uni 44,6 44,6 46,1 46,8 47,3 47,8 42,9 45,6 Estats-Unis 55,6 56,7 57,3 58,2 59,6 60,7 58,3 61,2 Europe OTAN et Canada 29,3 29,7 30,2 30,9 31,4 31,8 29,5 31,1 Total OTAN 38,4 39,1 39,6 40,4 41,2 41,8 39,6 41,6 Dépenses de défense par habitant (or lairs des États-Unis) Dépenses de défense par habitant (or lairs des États-Unis) Dépenses de défense par habitant (or lairs des États-Unis) Dépenses de défense par habitant (or lairs des États-Unis) Dépenses de défense par habitant (or lairs des États-Unis) Dépenses de défense par habitant (or lairs des États-Unis) Dépenses de défense par habitant (or lairs des États-Unis) Dépenses de défense par habitant (or lairs de la lairs de | | | | | | | | | |
| Espagne 24,8 25,8 26,5 27,3 27,8 28,1 24,9 25,0 Turquile 10,6 11,0 11,3 12,0 12,1 12,1 12,2 13,1 Royaume-Uni 44,6 45,4 46,1 46,8 47,3 47,8 42,9 45,6 États-Unis 55,6 56,7 57,3 58,2 59,6 60,7 58,3 61,2 Europe OTAN et Canada 29,3 29,7 30,2 30,9 31,4 31,8 29,5 31,1 Total OTAN 38,4 39,1 39,6 40,4 41,2 41,8 39,6 41,6 | | | | | | | | | |
| Turquie 10,6 | | | | | | | | | 25,9 |
| Royaume-Uni | | | | | | | | | 13,1 |
| Etats-Unis 55,6 56,7 57,3 58,2 59,6 60,7 58,3 61,2 Europe OTAN et Canada 29,3 29,7 30,2 30,9 31,4 31,8 29,5 31,1 Total OTAN 38,4 39,1 39,6 40,4 41,2 41,8 39,6 41,8 | | | | | | | | | 45,6 |
| Part | | | | | | | | | 61,2 |
| Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des États-Unis Dépenses de défenses par habitant ten dollars des états-Unis Dépenses de défense par habitant ten dollars des états-Unis Dépenses de défenses par habitant ten dollars de la final de de défenses par habitant ten dollars de la final de de défenses par habitant ten dollars de la final de de de défenses par habitant ten dollars de la final de | Europe OTAN et Canada | | | | | | | | 31,1 |
| Albanie 52 46 45 47 51 58 58 66 Belgique 393 373 370 370 378 383 413 458 Bulgarie 89 88 91 93 114 258 127 134 Canada 439 523 505 637 582 583 604 592 Croatie 211 210 199 214 210 226 223 305 République tchèque 160 182 173 198 218 239 248 271 Danemark 602 592 626 634 724 744 775 825 Estonie 328 353 371 381 397 418 464 466 France 663 653 660 668 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 256 Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 335 Littuanie 122 162 219 268 323 345 358 366 Monthegro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 651 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 68 Norvège 1141 1183 1299 1300 1311 1414 1497 1353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 337 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovánie 199 194 216 222 237 254 243 295 Slovánie 199 194 216 222 237 254 243 295 Etats-Unis 240 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 960 965 982 986 985 1026 Eturope OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 Europe OTAN et Canada 417 422 433 435 436 474 489 509 523 Europe OTAN et Canada 417 422 433 435 436 474 489 509 523 Europe OTAN et Canada 417 422 433 435 436 474 489 509 523 Europe OTAN et Canada 417 422 433 435 436 436 436 436 436 | Total OTAN | | | 39,6 | 40,4 | | 41,8 | 39,6 | 41,6 |
| Albanie 52 46 45 47 51 58 58 66 Belgique 393 373 370 370 378 383 413 458 Bulgarie 89 88 91 93 114 258 127 134 Canada 439 523 505 637 582 583 604 592 Croatie 211 210 199 214 210 226 223 305 République tchèque 160 182 173 198 218 239 248 271 Danemark 602 592 626 634 724 744 475 825 Estonie 328 353 371 381 397 418 466 466 France 663 653 660 668 690 704 711 731 731 481 466 446 446 466 446 | | | | | | | | | |
| Belgique 393 373 370 370 378 383 413 458 Bulgarie 89 88 91 93 114 258 127 134 Canada 439 523 505 637 582 583 604 592 Croatie 211 210 199 214 210 226 223 305 République tchèque 160 182 173 198 218 239 248 271 Danemark 602 592 626 634 724 744 775 825 Estonie 328 363 363 3660 668 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 | | Dépenses o | de défense p | ar habitant (e | en dollars des | États-Unis) | | | |
| Bulgarie 89 88 91 93 114 258 127 134 Canada 439 523 505 637 682 583 604 592 Croatie 211 210 199 214 210 226 223 305 République tchèque 160 182 173 198 218 239 248 271 Danemark 602 592 626 634 724 744 775 825 Estonie 328 353 371 381 397 418 464 466 France 663 653 660 688 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 <th< td=""><td>Albanie</td><td>52</td><td>46</td><td>45</td><td>47</td><td>51</td><td>58</td><td>58</td><td>66</td></th<> | Albanie | 52 | 46 | 45 | 47 | 51 | 58 | 58 | 66 |
| Canada 439 523 505 637 582 583 604 592 Croatie 211 210 199 214 210 226 223 305 République tchèque 160 182 173 198 218 239 248 271 Danemark 602 592 626 634 724 744 744 775 825 Estonie 328 353 371 381 397 418 464 466 France 663 653 660 668 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 255 Italie 342 322 362 < | Belgique | 393 | 373 | 370 | 370 | 378 | 383 | 413 | 458 |
| Croatie 211 210 199 214 210 226 223 305 République tchèque 160 182 173 198 218 239 248 271 Danemark 602 592 626 634 724 744 775 825 Estonie 328 353 371 381 397 418 464 466 France 663 653 660 668 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 259 Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 | Bulgarie | 89 | 88 | 91 | 93 | 114 | 258 | 127 | 134 |
| République tchèque 160 182 173 198 218 239 248 271 Danemark 602 592 626 634 724 744 775 825 Estonie 328 353 371 381 397 418 464 466 France 663 653 660 668 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 259 Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 353 Lituanie 122 162 219 268 | Canada | 439 | 523 | 505 | 637 | 582 | 583 | 604 | 592 |
| Danemark 602 592 626 634 724 744 775 825 Estonie 328 353 371 381 397 418 464 466 France 663 653 660 668 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 259 Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 353 Lituanie 122 162 219 268 323 345 358 367 Luxembourg 387 438 410 531 53 | Croatie | 211 | 210 | 199 | 214 | 210 | 226 | 223 | 305 |
| Estonie 328 353 371 381 397 418 464 466 France 663 653 660 668 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 259 Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 353 Lituanie 122 162 219 268 323 345 358 367 Luxembourg 387 438 410 531 534 588 609 594 Monténégro 95 92 95 94 101< | République tchèque | 160 | 182 | 173 | 198 | 218 | 239 | 248 | 271 |
| France 663 653 660 668 690 704 711 731 Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 259 Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 353 Lituanie 122 162 219 268 323 345 358 367 Luxembourg 387 438 410 531 534 588 609 594 Monténégro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 | Danemark | 602 | 592 | 626 | 634 | 724 | 744 | 775 | 825 |
| Allemagne 485 488 500 526 538 586 631 631 Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 259 Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 353 Lituanie 122 162 219 268 323 345 358 367 Luxembourg 387 438 410 531 534 588 609 594 Monténégro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 661 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 29 | Estonie | 328 | 353 | 371 | 381 | 397 | 418 | 464 | 466 |
| Grèce 400 418 434 435 474 465 504 664 Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 259 Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 353 Lituanie 122 162 219 268 323 345 358 367 Luxembourg 387 438 410 531 534 588 609 594 Monténégro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 651 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 | France | 663 | 653 | 660 | 668 | 690 | 704 | 711 | 731 |
| Hongrie 105 115 131 163 145 202 255 259 | Allemagne | 485 | 488 | 500 | 526 | 538 | 586 | 631 | 631 |
| Italie 342 322 362 376 387 372 463 476 Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 353 Lituanie 122 162 219 268 323 345 358 367 Luxembourg 387 438 410 531 534 588 609 594 Monténégro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 651 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 1 311 1 414 1 497 1 353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253< | Grèce | 400 | 418 | 434 | 435 | 474 | 465 | 504 | 664 |
| Lettonie 123 142 204 237 321 324 344 353 Lituanie 122 162 219 268 323 345 358 367 Luxembourg 387 438 410 531 534 588 609 594 Monténégro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 651 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 1 311 1 414 1 497 1 353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 17 | Hongrie | 105 | 115 | 131 | 163 | 145 | 202 | 255 | 259 |
| Lituanie 122 162 219 268 323 345 358 367 Luxembourg 387 438 410 531 534 588 609 594 Monténégro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 651 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 1 311 1 414 1 497 1 353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovénie 199 194 216 22 | Italie | 342 | 322 | 362 | 376 | 387 | 372 | 463 | 476 |
| Luxembourg 387 438 410 531 534 588 609 594 Monténégro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 651 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 1 311 1 414 1 497 1 353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 2 | Lettonie | | 142 | 204 | 237 | 321 | 324 | 344 | 353 |
| Monténégro 95 92 95 94 101 102 113 117 Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 651 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 1 311 1 414 1 497 1 353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247< | Lituanie | | 162 | | 268 | | 345 | 358 | 367 |
| Pays-Bas 513 512 532 540 582 641 651 696 Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 1 311 1 414 1 497 1 353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 | Luxembourg | 387 | 438 | 410 | 531 | 534 | 588 | 609 | 594 |
| Macédoine du Nord 51 51 48 45 49 62 64 82 Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 1 311 1 414 1 497 1 353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 | Monténégro | 95 | 92 | 95 | 94 | 101 | 102 | 113 | 117 |
| Norvège 1 141 1 183 1 299 1 300 1 311 1 414 1 497 1 353 Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 | Pays-Bas | 513 | 512 | 532 | 540 | 582 | 641 | 651 | 696 |
| Pologne 222 275 255 254 286 294 324 357 Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433< | Macédoine du Nord | | | | | 49 | | 64 | 82 |
| Portugal 246 255 250 253 282 297 283 321 Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Norvège | 1 141 | 1 183 | 1 299 | 1 300 | 1 311 | 1 414 | 1 497 | 1 353 |
| Roumanie 117 130 133 175 193 207 220 220 Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Pologne | 222 | 275 | 255 | 254 | 286 | 294 | 324 | 357 |
| Slovaquie 154 182 186 189 218 311 338 309 Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Portugal | | | | | | | | 321 |
| Slovénie 199 194 216 222 237 254 243 295 Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Roumanie | | 130 | | 175 | | 207 | 220 | 220 |
| Espagne 228 239 215 247 258 255 250 266 Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Slovaquie | 154 | 182 | 186 | 189 | 218 | 311 | 338 | 309 |
| Turquie 153 153 164 180 221 224 227 210 Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Slovénie | 199 | 194 | | 222 | 237 | 254 | 243 | 295 |
| Royaume-Uni 949 914 950 965 982 986 985 1 026 États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Espagne | 228 | 239 | 215 | 247 | 258 | 255 | 250 | 266 |
| États-Unis 2 072 1 998 2 015 1 926 1 958 2 135 2 171 2 187 Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Turquie | | | | 180 | | | 227 | 210 |
| Europe OTAN et Canada 417 422 433 456 474 489 509 523 | Royaume-Uni | 949 | 914 | 950 | 965 | 982 | 986 | 985 | 1 026 |
| | États-Unis | 2 072 | 1 998 | 2 015 | 1 926 | 1 958 | 2 135 | 2 171 | 2 187 |
| Total OTAN 991 970 984 968 991 1 063 1 088 1 104 | Europe OTAN et Canada | 417 | 422 | 433 | 456 | 474 | 489 | 509 | 523 |
| | Total OTAN | 991 | 970 | 984 | 968 | 991 | 1 063 | 1 088 | 1 104 |

Notes: Les chiffres pour 2021 sont des estimations. L'agrégat OTAN Europe et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la 144 Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Tableau 7: Personnel militaire (en milliers)

| Pays | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021e |
|-----------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Albanie | 6,7 | 6,2 | 5,8 | 6,8 | 6,8 | 6,8 | 6,7 | 6,6 |
| Belgique | 30,5 | 29,7 | 28,8 | 27,8 | 26,5 | 23,3 | 22,8 | 22,7 |
| Bulgarie | 27,5 | 24,9 | 24,7 | 24,3 | 24,4 | 24,6 | 25,0 | 26,0 |
| Canada | 65,9 | 70,3 | 70,5 | 68,2 | 70,3 | 69,4 | 71,0 | 71,1 |
| Croatie | 15,4 | 15,1 | 14,8 | 14,8 | 15,0 | 14,8 | 14,7 | 14,4 |
| République tchèque | 20,2 | 21,5 | 22,7 | 23,8 | 24,7 | 25,3 | 26,1 | 26,4 |
| Danemark | 16,9 | 17,2 | 17,3 | 16,7 | 17,2 | 16,3 | 16,9 | 17,0 |
| Estonie | 6,3 | 6,0 | 6,1 | 6,0 | 6,2 | 6,3 | 6,7 | 6,8 |
| France | 207,0 | 204,8 | 208,1 | 208,2 | 208,2 | 207,8 | 207,6 | 207,5 |
| Allemagne | 178,8 | 177,2 | 177,9 | 179,8 | 181,5 | 183,8 | 183,9 | 184,8 |
| Grèce | 107,3 | 104,4 | 106,0 | 106,9 | 109,2 | 102,5 | 106,6 | 109,7 |
| Hongrie | 17,5 | 17,4 | 17,9 | 18,7 | 19,9 | 18,9 | 19,8 | 19,8 |
| Italie | 183,5 | 178,4 | 176,3 | 174,6 | 174,1 | 176,4 | 173,4 | 175,3 |
| Lettonie | 4,6 | 4,8 | 5,2 | 5,5 | 5,9 | 6,0 | 6,4 | 6,6 |
| Lituanie | 8,6 | 11,8 | 11,8 | 13,5 | 14,3 | 14,9 | 15,1 | 16,7 |
| Luxembourg | 0,8 | 0,8 | 0,8 | 0,8 | 0,9 | 0,9 | 0,8 | 0,8 |
| Monténégro | 1,9 | 1,7 | 1,5 | 1,5 | 1,5 | 1,5 | 1,9 | 1,7 |
| Pays-Bas | 41,2 | 40,6 | 40,0 | 39,5 | 39,3 | 39,7 | 40,4 | 40,8 |
| Macédoine du Nord | 6,5 | 6,8 | 6,6 | 6,3 | 6,5 | 6,4 | 6,4 | 6,1 |
| Norvège | 21,0 | 20,9 | 20,5 | 20,2 | 20,2 | 19,2 | 20,6 | 22,2 |
| Pologne | 99,0 | 98,9 | 101,6 | 105,3 | 109,5 | 113,1 | 116,2 | 121,0 |
| Portugal | 30,7 | 28,3 | 29,8 | 27,8 | 26,9 | 23,8 | 23,7 | 24,1 |
| Roumanie | 65,1 | 64,5 | 63,4 | 64,0 | 64,0 | 64,5 | 66,4 | 68,6 |
| Slovaquie | 12,4 | 12,4 | 12,2 | 12,2 | 12,2 | 12,7 | 13,1 | 13,1 |
| Slovénie | 6,8 | 6,6 | 6,5 | 6,3 | 6,2 | 6,0 | 6,0 | 6,0 |
| Espagne | 121,8 | 121,6 | 121,0 | 117,7 | 117,4 | 117,0 | 118,7 | 119,0 |
| Turquie | 426,6 | 384,8 | 359,3 | 416,7 | 444,3 | 441,8 | 433,0 | 439,1 |
| Royaume-Uni | 168,7 | 141,4 | 139,5 | 149,4 | 146,6 | 144,0 | 147,3 | 156,2 |
| États-Unis | 1 338,2 | 1 314,1 | 1 301,4 | 1 305,9 | 1 317,4 | 1 339,0 | 1 346,0 | 1 351,5 |
| Europe OTAN et Canada | 1 891 | 1 811 | 1 788 | 1 857 | 1 893 | 1 881 | 1 897 | 1 930 |
| Total OTAN | 3 229 | 3 125 | 3 090 | 3 163 | 3 210 | 3 220 | 3 243 | 3 282 |

Notes: Les chiffres pour 2021 sont des estimations. L'agrégat OTAN Europe et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, et à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020.

Tableau 8a : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale

| Pays | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021e |
|--------------------|-------|-------|----------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | | | Équipement (a) | | | | | |
| Albanie | 16,65 | 8,92 | 8,01 | 6,96 | 9,42 | 14,61 | 15,00 | 14,86 |
| Belgique | 3,52 | 3,44 | 4,72 | 6,52 | 10,15 | 11,06 | 13,88 | 16,85 |
| Bulgarie | 1,03 | 3,47 | 9,15 | 8,10 | 9,65 | 59,74 | 8,44 | 15,58 |
| Canada | 13,03 | 10,47 | 10,61 | 10,70 | 11,94 | 13,84 | 14,66 | 17,66 |
| Croatie | 5,56 | 8,01 | 7,51 | 5,69 | 3,37 | 6,55 | 9,06 | 30,60 |
| République tchèque | 6,53 | 11,75 | 6,70 | 11,55 | 11,16 | 16,44 | 17,31 | 20,23 |
| Danemark | 10,99 | 11,50 | 13,68 | 10,39 | 11,66 | 16,21 | 17,65 | 18,83 |
| Estonie | 22,15 | 12,82 | 17,86 | 19,22 | 16,51 | 15,50 | 23,00 | 22,05 |
| France | 24,64 | 25,04 | 24,44 | 24,17 | 23,66 | 24,45 | 26,62 | 27,79 |
| Allemagne | 12,94 | 11,93 | 12,21 | 11,77 | 12,36 | 14,69 | 17,45 | 18,60 |
| Grèce | 8,17 | 10,40 | 13,45 | 11,28 | 11,03 | 11,55 | 10,70 | 38,78 |
| Hongrie | 7,76 | 9,75 | 13,37 | 18,54 | 12,63 | 36,46 | 45,57 | 37,16 |
| Italie | 10,92 | 9,72 | 19,09 | 20,68 | 19,13 | 17,00 | 18,56 | 21,79 |
| Lettonie | 7,55 | 13,60 | 19,05 | 15,01 | 31,85 | 21,65 | 20,53 | 23,07 |
| Lituanie | 14,06 | 21,55 | 30,06 | 31,61 | 36,98 | 37,57 | 33,71 | 24,62 |
| Luxembourg | 22,61 | 33,33 | 30,07 | 42,06 | 45,18 | 49,71 | 50,15 | 38,18 |
| Monténégro | 7,46 | 5,43 | 4,46 | 4,97 | 11,14 | 14,96 | 20,96 | 20,54 |
| Pays-Bas | 10,68 | 11,16 | 14,14 | 14,75 | 16,39 | 20,36 | 22,16 | 26,83 |
| Macédoine du Nord | 5,92 | 11,13 | 8,37 | 6,47 | 11,09 | 13,82 | 11,53 | 23,22 |
| Norvège | 20,42 | 21,83 | 23,37 | 24,63 | 25,60 | 28,76 | 28,41 | 28,84 |
| Pologne | 18,84 | 33,20 | 21,62 | 22,04 | 27,51 | 23,36 | 29,31 | 32,96 |
| Portugal | 8,43 | 8,70 | 9,95 | 11,42 | 15,48 | 16,61 | 17,36 | 17,77 |
| Roumanie | 15,77 | 19,65 | 20,43 | 33,34 | 33,47 | 25,59 | 23,12 | 21,57 |
| Slovaquie | 11,12 | 18,28 | 15,32 | 17,74 | 22,27 | 40,07 | 31,84 | 27,44 |
| Slovénie | 0,66 | 1,85 | 1,02 | 4,04 | 5,98 | 7,11 | 5,69 | 15,72 |
| Espagne | 13,49 | 14,82 | 6,65 | 20,39 | 21,83 | 21,02 | 19,43 | 22,75 |
| Turquie | 25,08 | 25,13 | 25,55 | 30,30 | 37,64 | 34,32 | 30,73 | 30,71 |
| Royaume-Uni | 22,82 | 21,75 | 21,24 | 22,29 | 22,25 | 22,85 | 23,83 | 26,13 |
| États-Unis | 25,97 | 25,41 | 25,05 | 25,73 | 27,06 | 27,51 | 29,25 | 29,35 |
| | | | | | | | | |
| | | | Personnel (b) | | | | | |
| Albanie | 68,05 | 78,15 | 68,05 | 68,20 | 70,70 | 62,89 | 64,41 | 57,90 |
| Belgique | 77,84 | 78,23 | 76,80 | 75,20 | 70,69 | 68,38 | 63,58 | 56,32 |
| Bulgarie | 72,84 | 73,66 | 65,64 | 68,33 | 62,99 | 29,42 | 63,79 | 63,12 |
| Canada | 50,90 | 53,76 | 53,11 | 57,37 | 51,02 | 49,54 | 50,95 | 47,50 |
| Croatie | 76,55 | 72,28 | 75,40 | 71,72 | 76,96 | 73,71 | 76,15 | 55,44 |
| République tchèque | 61,40 | 55,27 | 61,97 | 56,11 | 54,57 | 51,82 | 49,72 | 44,82 |
| Danemark | 51,27 | 52,01 | 49,51 | 47,01 | 49,88 | 48,25 | 46,07 | 44,41 |
| Estonie | 38,62 | 39,56 | 38,70 | 34,89 | 33,83 | 34,18 | 32,67 | 32,86 |
| France | 48,59 | 47,79 | 47,94 | 47,98 | 46,90 | 45,78 | 44,01 | 42,91 |
| Allemagne | 50,67 | 49,86 | 48,35 | 48,96 | 47,99 | 45,26 | 42,22 | 41,81 |
| Grèce | 77,18 | 72,05 | 73,13 | 76,56 | 78,76 | 77,08 | 74,58 | 55,37 |
| Hongrie | 49,77 | 48,21 | 49,66 | 37,13 | 42,33 | 35,37 | 27,18 | 29,43 |
| Italie | 76,41 | 77,55 | 70,79 | 67,58 | 68,16 | 70,21 | 67,52 | 63,75 |
| Lettonie | 52,97 | 50,06 | 43,87 | 38,59 | 34,32 | 33,53 | 37,15 | 38,24 |
| Lituanie | 57,53 | 48,49 | 45,50 | 40,79 | 37,47 | 40,02 | 41,33 | 45,22 |
| Luxembourg | 49,31 | 42,77 | 45,56 | 34,40 | 33,42 | 30,76 | 30,13 | 29,48 |
| Monténégro | 78,53 | 78,03 | 75,32 | 80,87 | 73,50 | 71,39 | 64,66 | 59,90 |
| Pays-Bas | 56,50 | 55,51 | 51,77 | 52,19 | 51,16 | 49,11 | 48,37 | 47,79 |
| Macédoine du Nord | 72,49 | 70,95 | 71,26 | 75,25 | 71,53 | 61,93 | 63,33 | 50,08 |
| Norvège | 40,64 | 39,96 | 38,60 | 37,08 | 36,43 | 34,78 | 34,51 | 34,30 |
| Pologne | 51,45 | 41,96 | 47,15 | 50,04 | 46,14 | 46,91 | 44,71 | 42,16 |
| Portugal | 81,27 | 81,90 | 81,38 | 80,19 | 74,75 | 70,51 | 71,15 | 64,10 |
| Roumanie | 71,15 | 63,30 | 65,01 | 54,67 | 54,48 | 57,90 | 59,20 | 57,80 |
| Slovaquie | 69,14 | 56,24 | 58,72 | 58,21 | 54,74 | 40,81 | 42,34 | 49,27 |
| Slovénie | 82,31 | 82,23 | 76,03 | 75,04 | 72,38 | 69,07 | 72,75 | 60,33 |
| Espagne | 67,34 | 65,18 | 72,61 | 61,64 | 59,64 | 61,86 | 62,54 | 60,12 |
| Turquie | 56,88 | 56,82 | 57,60 | 51,02 | 45,18 | 48,38 | 50,64 | 54,26 |
| Royaume-Uni | 36,59 | 36,80 | 35,27 | 34,54 | 33,75 | 34,07 | 33,80 | 31,80 |
| États-Unis | 35,45 | 36,64 | 45,01 | 41,53 | 39,74 | 38,93 | 37,38 | 37,47 |
| | | | | | | | | |

Note: Les chiffres pour 2021 sont des estimations.

(a) Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux matériels d'importance majeure et les coûts de R&D liés à ces matériels.

⁽b) Les dépenses de personnel se composent des dépenses liées au personnel militaire et civil et des pensions.

Tableau 8b: Répartition des dépenses de défense par catégorie principale (en pourcentage des dépenses de défense totales)

| Pays | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021e |
|--------------------|-------|-------|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | | | Infrastructure (c | ;) | | | | |
| Albanie | 0,86 | 1,40 | 1,37 | 0,92 | 1,09 | 1,64 | 1,39 | 6,65 |
| Belgique | 1,81 | 0,93 | 0,96 | 1,05 | 1,43 | 1,19 | 1,00 | 1,70 |
| Bulgarie | 0,63 | 1,27 | 0,63 | 0,83 | 2,62 | 1,09 | 7,71 | 6,33 |
| Canada | 3,81 | 3,63 | 3,03 | 2,98 | 3,58 | 2,72 | 3,03 | 3,32 |
| Croatie | 1,24 | 1,98 | 1,26 | 3,59 | 1,00 | 1,41 | 1,53 | 0,71 |
| République tchèque | 2,34 | 3,32 | 3,91 | 3,99 | 5,31 | 5,27 | 7,41 | 8,45 |
| Danemark | 0,97 | 1,09 | 2,16 | 1,95 | 1,49 | 1,85 | 1,84 | 3,53 |
| Estonie | 8,20 | 8,45 | 12,15 | 11,27 | 8,52 | 6,13 | 6,65 | 6,49 |
| France | 2,33 | 2,80 | 2,70 | 2,88 | 3,51 | 3,12 | 2,88 | 3,03 |
| Allemagne | 3,75 | 3,60 | 3,39 | 4,06 | 4,15 | 3,99 | 3,78 | 2,50 |
| Grèce | 1,10 | 0,65 | 0,58 | 0,79 | 0,62 | 0,20 | 0,18 | 0,09 |
| Hongrie | 1,07 | 1,21 | 1,13 | 1,31 | 1,68 | 2,64 | 1,41 | 3,59 |
| Italie | 1,40 | 1,30 | 0,70 | 0,94 | 1,29 | 0,67 | 0,97 | 1,63 |
| Lettonie | 8,89 | 6,64 | 12,83 | 15,02 | 6,45 | 10,30 | 11,85 | 8,11 |
| Lituanie | 2,17 | 2,16 | 3,59 | 3,92 | 2,24 | 2,40 | 1,25 | 2,40 |
| Luxembourg | 10,26 | 7,79 | 6,64 | 4,64 | 5,05 | 3,16 | 3,42 | 11,53 |
| Monténégro | 0,96 | 2,47 | 2,41 | 0,88 | 1,86 | 1,48 | 1,33 | 5,26 |
| Pays-Bas | 4,77 | 3,19 | 3,90 | 3,02 | 3,46 | 3,26 | 3,14 | 2,99 |
| Macédoine du Nord | 1,24 | 1,67 | 1,28 | 1,01 | 0,95 | 3,89 | 2,78 | 3,04 |
| Norvège | 5,71 | 5,30 | 6,56 | 6,93 | 6,67 | 5,87 | 6,55 | 6,19 |
| Pologne | 5,47 | 4,74 | 4,62 | 4,21 | 3,45 | 4,78 | 4,31 | 4,00 |
| Portugal | 0,11 | 0,25 | 0,06 | 0,03 | 0,05 | 0,11 | 0,08 | 0,07 |
| Roumanie | 1,09 | 1,27 | 2,77 | 2,09 | 1,54 | 3,53 | 4,29 | 7,06 |
| Slovaquie | 0,57 | 1,99 | 3,75 | 2,97 | 2,00 | 1,17 | 5,21 | 2,32 |
| Slovénie | 0,65 | 0,61 | 1,14 | 0,45 | 1,40 | 0,57 | 1,10 | 1,43 |
| Espagne | 0,66 | 0,97 | 0,97 | 0,68 | 0,64 | 0,98 | 1,07 | 0,73 |
| Turquie | 2,77 | 2,56 | 2,42 | 2,95 | 2,53 | 2,26 | 2,22 | 2,09 |
| Royaume-Uni | 1,95 | 1,63 | 1,87 | 2,25 | 2,99 | 2,11 | 1,72 | 1,49 |
| États-Unis | 1,71 | 1,45 | 1,22 | 1,23 | 1,17 | 1,28 | 1,33 | 1,58 |
| | | | | | | | | |
| | | | utres dépenses | | | | | |
| Albanie | 14,44 | 11,53 | 22,57 | 23,92 | 18,79 | 20,86 | 19,20 | 20,59 |
| Belgique | 16,83 | 17,40 | 17,52 | 17,23 | 17,72 | 19,36 | 21,54 | 25,13 |
| Bulgarie | 25,51 | 21,60 | 24,57 | 22,74 | 24,74 | 9,74 | 20,05 | 14,97 |
| Canada | 32,26 | 32,14 | 33,25 | 28,95 | 33,46 | 33,90 | 31,36 | 31,52 |
| Croatie | 16,65 | 17,73 | 15,83 | 18,99 | 18,67 | 18,33 | 13,27 | 13,26 |
| République tchèque | 29,73 | 29,65 | 27,43 | 28,35 | 28,95 | 26,47 | 25,56 | 26,50 |
| Danemark | 36,78 | 35,40 | 34,65 | 40,66 | 36,97 | 33,69 | 34,44 | 33,23 |
| Estonie | 31,03 | 39,18 | 31,30 | 34,62 | 41,14 | 44,20 | 37,68 | 38,60 |
| France | 24,43 | 24,37 | 24,92 | 24,97 | 25,92 | 26,65 | 26,49 | 26,27 |
| Allemagne | 32,63 | 34,61 | 36,05 | 35,20 | 35,49 | 36,06 | 36,55 | 37,09 |
| Grèce | 13,55 | 16,90 | 12,84 | 11,37 | 9,60 | 11,17 | 14,55 | 5,76 |
| Hongrie | 41,40 | 40,83 | 35,84 | 43,01 | 43,36 | 25,53 | 25,84 | 29,82 |
| Italie | 11,27 | 11,42 | 9,42 | 10,80 | 11,43 | 12,11 | 12,95 | 12,84 |
| Lettonie | 30,59 | 29,69 | 24,25 | 31,38 | 27,38 | 34,51 | 30,46 | 30,58 |
| Lituanie | 26,24 | 27,79 | 20,85 | 23,67 | 23,30 | 20,01 | 23,71 | 27,76 |
| Luxembourg | 17,82 | 16,11 | 17,73 | 18,90 | 16,35 | 16,37 | 16,30 | 20,80 |
| Monténégro | 13,06 | 14,07 | 17,80 | 13,27 | 13,50 | 12,16 | 13,06 | 14,30 |
| Pays-Bas | 28,05 | 30,14 | 30,20 | 30,04 | 28,99 | 27,27 | 26,33 | 22,40 |
| Macédoine du Nord | 20,34 | 16,25 | 19,09 | 17,26 | 16,43 | 20,36 | 22,37 | 23,66 |
| Norvège | 33,24 | 32,90 | 31,46 | 31,36 | 31,30 | 30,59 | 30,53 | 30,67 |
| Pologne | 24,24 | 20,11 | 26,61 | 23,71 | 22,89 | 24,95 | 21,67 | 20,88 |
| Portugal | 10,19 | 9,15 | 8,61 | 8,35 | 9,72 | 12,77 | 11,41 | 18,06 |
| Roumanie | 11,98 | 15,78 | 11,79 | 9,90 | 10,51 | 12,99 | 13,38 | 13,57 |
| Slovaquie | 19,16 | 23,49 | 22,22 | 21,08 | 20,99 | 17,95 | 20,60 | 20,98 |
| Slovénie | 16,38 | 15,31 | 21,80 | 20,47 | 20,24 | 23,25 | 20,46 | 22,52 |
| Espagne | 18,50 | 19,03 | 19,78 | 17,28 | 17,89 | 16,14 | 16,96 | 16,41 |
| Turquie | 15,27 | 15,49 | 14,43 | 15,73 | 14,65 | 15,04 | 16,41 | 12,94 |
| Royaume-Uni | 38,63 | 39,82 | 41,62 | 40,92 | 41,01 | 40,97 | 40,65 | 40,59 |
| États-Unis | 36,87 | 36,51 | 28,73 | 31,52 | 32,03 | 32,28 | 32,04 | 31,59 |
| | | | | | | | | |

Note: Les chiffres pour 2021 sont des estimations.

⁽c) Les dépenses d'infrastructure correspondent aux dépenses liées à l'infrastructure commune de l'OTAN et aux constructions militaires nationales.

⁽d) Les autres dépenses comprennent les dépenses de fonctionnement et de maintenance, les autres dépenses de R&D et les dépenses des catégories non énumérées ci-dessus.

Dépenses de défense des pays de l'OTAN

Par dépense de défense, l'OTAN entend un paiement effectué par un gouvernement national dans le but exprès de répondre aux besoins des forces armées du pays, des Alliés ou de l'Alliance. Les dépenses de défense se composent majoritairement des montants qui sont consacrés aux forces armées financées sur le budget du ministère de la Défense. Les forces armées comprennent les forces terrestres, les forces maritimes et les forces aériennes, ainsi que les formations interarmées, telles que l'administration et le commandement, les forces d'opérations spéciales, le service médical, le commandement logistique, le commandement de l'espace, le commandement cyber, etc. Elles peuvent comprendre d'« autres forces », notamment les forces du ministère de l'Intérieur. les forces de la police nationale, les gendarmes, les carabiniers et les garde-côtes. Pour ces forces, ne sont comptabilisés comme dépenses que les montants consacrés aux éléments qui reçoivent une formation tactique, qui sont équipés comme des forces militaires, qui peuvent opérer sous commandement militaire direct au cours d'opérations et qui sont aptes à être déployés en dehors du territoire national à l'appui d'une force militaire. Entrent également dans les dépenses de défense les dépenses consacrées aux « autres forces » qui sont à la charge de ministères autres que celui de la Défense.

Les pensions versées directement par les États aux militaires retraités et au personnel civil retraité des services militaires entrent dans les dépenses de défense, que ces montants proviennent du budget du ministère de la Défense ou de celui d'autres ministères.

Les dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix et aux opérations humanitaires (prises en charge par le ministère de la Défense ou par d'autres ministères), les dépenses consacrées à la destruction d'armes, d'équipements et de munitions, les contributions versées aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, et les dépenses liées à l'inspection et au contrôle de la destruction d'équipements entrent dans les dépenses de défense.

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont incluses elles aussi dans les dépenses de défense. Elles comprennent les dépenses relatives à des projets qui ne débouchent pas sur la production d'équipements.

Les dépenses relatives à l'élément militaire d'activités mixtes, c'est-à-dire comprenant un élément civil et un élément militaire, n'entrent dans les dépenses de défense que si l'on peut rendre compte isolément de l'élément militaire ou l'évaluer de manière distincte.

Les dépenses effectuées au titre de l'infrastructure commune de l'OTAN n'entrent dans le total des dépenses de défense de chacun des pays qu'à hauteur de la contribution nette de ces pays.

La réparation des dommages causés en temps de guerre et les dépenses de défense civile n'entrent pas dans la définition OTAN des dépenses de défense.

L'OTAN utilise le dollar des États-Unis comme dénominateur monétaire commun. Le taux de change appliqué à chaque pays est le taux annuel moyen publié par le Fonds monétaire international.

Note explicative

L'Islande ne possède pas de forces armées. Pour les pays de la zone euro et le Monténégro, les valeurs monétaires sont exprimées en euros pour toutes les années. La Lettonie a adopté l'euro en 2014 et la Lituanie en 2015. Le Monténégro a adhéré à l'Alliance en 2017 et la Macédoine du Nord en 2020.

Pour éviter toute ambiguïté, l'exercice indiqué correspond à l'année qui est la mieux représentée, en nombre de mois, dans la fourchette considérée: ainsi, 2021 représente l'exercice 2021/2022 pour le Canada et le Royaume-Uni, et l'exercice 2020/2021 pour les États-Unis. Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent s'écarter de la somme de leurs composantes.

Signes conventionnels

- e estimation
- néant
- .. non disponible
- rupture de continuité dans la série

Nomenclature des dépenses de défense des pays de l'OTAN

- 1 Dépenses de fonctionnement
- 1.1 Personnel militaire
- 1.1.1 Rémunérations et indemnités
- 1.1.2 Contributions de l'employeur aux caisses de retraite
- 1.1.3 Autres dépenses
- 1.2 Personnel civil
- 1.2.1 Traitements et indemnités
- 1.2.2 Contributions de l'employeur aux caisses de retraite
- 1.3 Pensions de retraite
- 1.3.1 Pensions de retraite versées aux militaires
- 1.3.2 Pensions de retraite versées aux civils
- 1.4 Fonctionnement et maintenance
- 1.4.1 Munitions et explosifs (à l'exclusion des armes nucléaires)
- 1.4.2 Produits pétroliers
- 1.4.3 Pièces de rechange
- 1.4.4 Autres matériels et fournitures
- 1.4.5 Loyers
- 1.4.6 Autres dépenses de fonctionnement et de maintenance
- 2 Acquisitions et constructions
- 2.1 Équipements majeurs
- 2.1.1 Systèmes de missile
- 2.1.2 Missiles (armement conventionnel)
- 2.1.3 Armes nucléaires
- 2.1.4 Aéronefs
- 2.1.5 Artillerie
- 2.1.6 Véhicules de combat
- 2.1.7 Génie
- 2.1.8 Armes, y compris de petit calibre
- 2.1.9 Véhicules de transport
- 2.1.10 Navires et embarcations portuaires
- 2.1.11 Matériel électronique et de télécommunications
- 2.2 Constructions militaires nationales
- 2.3 Infrastructure commune de l'OTAN
- 2.3.1 Dépenses effectuées en qualité de pays hôte
- 2.3.2 Paiements à d'autres pays
- 2.3.3 Paiements reçus d'autres pays
- 2.3.4 Terrains et services collectifs

- 3 Recherche et développement
- 3.1 Dépenses de R&D pour les équipements majeurs
- 3.2 Autres dépenses de R&D
- 4 Autres dépenses
- 5 Total
- 6 Différences statistiques
- 7 Total ajusté

Catégories principales de dépenses de défense

- Équipement (tableau 8a) lignes 2.1 + 3.1
- Personnel (tableau 8a) lignes 1.1 + 1.2 + 1.3
- Infrastructure (tableau 8b) lignes 2.2 + 2.3
- Autres (tableau 8b) lignes 1.4 + 3.2 + 4



OTAN 1110 Bruxelles – Belgique www.nato.int

© OTAN 2022